



EVALUATION
INDEPENDANTE DU 7^e
PROGRAMME DE
COOPERATION MALI-UNFPA
2015 -2019

ANNEXES AU RAPPORT FINAL

Bamako, Octobre 2018

TABLE DES MATIERES

I. ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE.....	3
II. ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES ET INSTITUTIONS RENCONTREES	45
III. ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES	50
IV. ANNEXE 4 : MATRICE D’EVALUATION.....	52
V. ANNEXE 5 : OUTILS DE COLLECTE.....	113
VI. ANNEXE 6 : LISTE DES ENTITÉS SÉLECTIONNÉES ET ENQUÊTÉES	154



**Fonds des Nations Unies
pour la Population**

I. ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE

Termes de Référence de l'Évaluation finale du 7^{ème} Programme de Coopération MALI-UNFPA

Sommaire

I. ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE	3
Liste des sigles et abréviations.....	5
I. Introduction	6
II. Contexte.....	8
III. Objectifs de l'évaluation	10
IV. Champ de l'évaluation	10
V. Niveaux d'analyse, critères et questions d'évaluation	11
VI. Approche Méthodologique.....	13
VII. Processus de l'évaluation.....	15
VIII. Résultats attendus / livrables.....	17
IX. Rôles et responsabilités de l'équipe de l'évaluation	19
X. Calendrier prévisionnel	22
XI. Durée du contrat et rémunération	22

XII.	Bibliographie et ressources.....	24
XIII.	Liste des partenaires de mise en œuvre	24
	Annexes.....	26
	Annexe 2 : Plan du rapport d'évaluations.....	Error! Bookmark not defined.
	Annexe.3 : Principes éthiques de UNEG/UNFPA pour la conduite des évaluations (à signer par les évaluateurs).....	Error! Bookmark not defined.
II.	ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES ET INSTITUTIONS RENCONTREES	45
III.	ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES.....	50
	Liste des sigles et abréviations	5
I.	Introduction	6
II	Contexte.....	8
III.	Objectifs de l'évaluation	10
<u>IV.</u>	Champ de l'évaluation	10
V.	Niveaux d'analyse, critères et questions d'évaluation	11
VI.	Approche Méthodologique.....	13
VII.	Processus de l'évaluation.....	15
VII.	Résultats attendus de l'évaluation/livrable	14
<u>IX.</u>	Rôles et responsabilités de l'équipe de l'évaluation	19
X.	Calendrier prévisionnel.....	22
XI.	Durée du contrat et rémunération	22
XII.	Bibliographie et ressources.....	24
XIII.	Liste des partenaires de mise en œuvre	24
	Annexes.....	26

Avril 2018

Liste des sigles et abréviations

CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CPAP/PAPP	: Country Programme Action Plan / Plan d'Action du Programme Pays
EDS	: Enquête Démographique de Santé
GRE	: Groupe de Référence de l'Evaluation
INSTAT	: Institut National de la Statistique
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
MICS	: Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PA/CIPD	: Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement
P&D	: Population et Développement
PF	: Planification Familiale
PTA	: Plan de Travail Annuel
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIDA	: Syndrome d'Immuno-Déficiência Acquisée
SONU	: Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SR	: Santé de la Reproduction
TDR	: Termes de Référence
UNCT	: <u>United Nations Country Team</u> (Equipe Pays des Nations Unies)
UNDAF	: United Nations Development Assistance Framework (Cadre d'Assistance des Nations Unies au Développement)
UNEG	: United Nations Evaluation Group
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
VBG	: Violence Basée sur le Genre
VIH	: Virus d'Immuno-Déficiência Humaine
WCARO	: West & Central Africa Regional Office (Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre)

I. Introduction

1. Le Mali, pays d'Afrique Subsaharienne, a une superficie de 1 241 238 km², une population estimée à plus de 17 330 000 habitants en 2014 avec un taux de croissance démographique parmi les plus élevés au monde (3,6% selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009). Les analyses des données du recensement (2009) montrent que la population compte 50,4% de femmes et est extrêmement jeune (30,7% d'adolescents et de jeunes âgés de 10 – 24 ans).
2. L'Indice de Développement Humain durable du Mali est passé de 0,347 en 2011 à 0,344 en 2012 alors que la moyenne en Afrique Subsaharienne se situait à 0,475. Selon les données de l'enquête démographique et de santé (EDSM-V, 2012-2013), le taux d'infection au VIH Sida est en baisse et est passé de 1,3% en 2006 à 1,1% en 2012. Parmi la population de 15 – 24 ans, il touche plus les filles que les garçons : respectivement 0,8 et 1,5% chez les adolescentes de 15-19 ans et les jeunes femmes de 20 – 24 ans contre 0,3 et 0,2% chez les jeunes hommes. Le taux de mortalité maternelle est de 368 pour 100 000 naissances vivantes et le taux d'accouchement assisté est estimé à 59%. Selon l'enquête MICS 2015, la prévalence contraceptive est estimée à 15%. L'EDS de 2012/2013 a aussi révélé que la prévalence des différentes formes de violences basée sur le genre sont les suivantes : sexuelle (3.5%), physique (29.2%), émotionnelle (31.9%) et excision (91%).
3. Le pays a connu en 2012, une crise multiforme (crise alimentaire, troubles politiques, coup d'état et conflits armés), affectant l'ensemble des efforts de développement entrepris depuis des décennies. En mai 2014, l'on dénombrait plus de 350 000 personnes, en majorité des femmes et des enfants, réfugiées dans les pays voisins ou déplacées à l'intérieur du territoire. Les trois régions du nord (Gao, Tombouctou et Kidal) ont été particulièrement affectées par la crise par l'arrêt presque total de la fourniture de services sociaux de base (santé et éducation en particulier). Malgré la mise en œuvre du programme d'urgence de reconstruction, la fourniture de ses services est resté problématique du fait du départ de nombreux personnels, de la destruction des infrastructures et équipements et de l'insécurité résiduelle.
4. La coopération entre le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Mali date de 1973. Elle se fonde sur l'élaboration et l'approbation d'accord parties, d'un programme quinquennal tenant compte du Mandat et du Plan Stratégique de l'agence, des priorités nationales et du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Une fois le programme arrêté, il est décliné en Plan d'actions puis chaque année, en Plans de Travail Annuels (PTA) mis en œuvre par les Institutions nationales étatiques ou de la Société Civile avec l'appui technique et financier du Bureau UNFPA au Mali.
5. En 2015, UNFPA Mali a entamé avec ses partenaires la mise en œuvre de son 7ème programme pour une période de 5 ans (2015-2019). Ce programme porte sur l'ensemble des domaines d'intervention de l'agence à savoir : la santé de reproduction, la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes et des adolescents, la promotion de l'égalité et de l'équité de genre et les droits humains ainsi que la dynamique de population. Il est élaboré conformément au plan stratégique 2014-2017 de UNFPA et aligné sur l'UNDAF et les priorités nationales du pays.
6. Les interventions dans le domaine de la santé maternelle et néonatale visent à renforcer les capacités nationales en matière de soins obstétricaux d'urgence, de soins néonataux ainsi que de prévention et de gestion des fistules obstétricales. En ce qui concerne la planification familiale, l'Agence œuvre à son repositionnement à travers le renforcement de la capacité nationale d'interventions tant au niveau institutionnel que communautaire et le plaidoyer en vue d'un renforcement de la disponibilité des produits et services notamment par l'effectivité de la contribution de l'Etat à l'acquisition des produits contraceptifs.

7. En matière de Santé de la Reproduction des jeunes et des adolescents, les interventions participent de l'intégration des services de SR/PF/VIH adaptés, de l'éducation sexuelle complète et de l'autonomisation des jeunes.
8. L'appui en matière d'égalité et d'équité genre et des droits en matière de procréation vise le renforcement des capacités nationales de lutte contre les violences basées sur et genre et d'offre des services de qualité, y compris dans les situations humanitaires.
9. La quatrième composante du programme est liée à la production et à l'analyse des données relatives à la dynamique de population et au renforcement des capacités des institutions nationales pour l'atteinte du dividende démographique afin de mieux renseigner le processus de décision et la formulation des politiques de développement.
10. En 2018, le septième programme est entré dans sa quatrième année d'exécution et entamera sa dernière année de mise en œuvre en 2019.. Le développement du huitième cycle devrait alors commencer. Selon les directives de UNFPA de 2013, au moins une évaluation du programme devrait être conduite pour chaque deux cycles programmatiques afin d'informer le développement du programme suivant. Le sixième programme 2008-2012 avait été évalué en 2011, mais avait reçu un score insatisfaisant suite à l'évaluation de sa qualité (EQA). Ce score disqualifiait l'utilisation des conclusions de cette évaluation pour informer le développement du 7^{ème} programme en cours. Il n'existe donc pas d'évidence évaluative pour informer le développement du 8^{ème} programme conformément aux directives du comité de revue des documents de programme de UNFPA. Ainsi, il s'avère indispensable de conduire l'évaluation de ce 7^{ème} programme, lui assurer une bonne qualité et un bon score EQA pour servir d'évidence évaluative pour orienter la formulation d'un nouveau programme de coopération pour le quinquennat 2020-2024.
11. L'évaluation finale du 7^{ème} programme participera du renforcement de capacités et de la redevabilité des parties prenantes à sa mise en œuvre (partenaires gouvernementaux, société civile, secteur privé, autres partenaires de développement). UNFPA/Mali, le Bureau Régional de UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCARO) et les divisions du Siège de UNFPA trouveront en cette évaluation une base objective pour la prise de décision.

II. Contexte

12. Le 7^{ième} programme 2015-2019 en cours et objet de cette évaluation est aligné au plan stratégique de l'UNFPA 2014-2017 et le Plan d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD) et est articulé sur les priorités nationales à travers a) le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide Publique au Développement (UNDAF+), b) le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté pour 2012-2017 c) le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali 2016-2018-CREDD, d) le Programme d'action du Gouvernement pour 2014-2018; e) le programme national pour une reprise économique durable; f) le programme de développement accéléré des régions du nord ; g) le Programme conjoint des Nations Unies portant sur les jeunes et la capacité de résistance; h) les cadres régionaux de politique stratégique, tels que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel; le projet d'autonomisation des femmes du Sahel et de dividende démographique.
13. Il vise à contribuer principalement à la réalisation de l'effet 4 de UNDAF+ : « **D'ici 2019, les populations, en particulier les femmes et les enfants les plus vulnérables et celles affectées par les crises, ont un accès accru et équitable et utilisent les SSB de qualité** » et prend en compte les politiques et stratégies du domaine de la santé (Programme Décennal de développement Sanitaire et Social ; Feuille de route pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle et néonatale ; Cadre Stratégique National de Lutte contre le VIH), de la promotion de l'équité du genre, de la politique nationale de population et du développement en général.
14. L'élaboration du CPD7 a été marquée par de nombreux défis de développement et de santé dans un contexte humanitaire et sécuritaire particulier :
 - a. Les décès maternels représentaient 32% de tous les décès des femmes de 15 – 49 ans (2013).
 - b. L'indice synthétique de fécondité, passant de 6,8 en 2001 à 6,1 en 2012 enfants par femme, est un des plus élevé en Afrique subsaharienne avec une très forte contribution des adolescentes de 15 – 19 (185 pour mille en 2001, 188 en 2006 et 172 en 2012 (Enquête Démographique et de Santé, 2012 – 2013).
 - c. La prévalence contraceptive pour les méthodes modernes était de 10% alors qu'une femme en âge de procréer sur 4 déclarait avoir des besoins non satisfait en matière de planification familiale (26% en 2012-2013).
 - d. Les soins obstétricaux et néonataux d'urgence ne sont disponibles que dans seulement 7,14% des centres de santé en 2012-2013.
 - e. La faiblesse notoire en ressources humaines qualifiées pour la prestation des soins obstétricaux, particulièrement en milieu rural a négativement impacté l'offre des services de qualité.
 - f. Les accouchements en dehors des centres de santé et non assisté par du personnel qualifié surtout en milieu rural (51%) ont connu des proportions anormalement élevées. La prévalence du VIH est évaluée à 1,1% (1,3% chez les femmes de 15 – 49 ans contre 0,8% chez les hommes du même âge) en 2012. Ce taux était deux fois plus élevé (1,9%) en milieu urbain qu'en milieu rural. Parmi la population de 15 – 24 ans, il touche plus les filles que les garçons : respectivement 0,8 et 1,5% chez les adolescentes de 15 – 19 ans et les jeunes

femmes de 20 – 24 ans contre 0,3 et 0,2% chez les jeunes hommes. Cette vulnérabilité des jeunes à l'infection à VIH est liée à la précocité, la multiplicité des partenaires, la faible connaissance des risques de transmission et accès aux services SSR, en général peu adaptés à leur besoins et statut. L'augmentation des mariages précoces de filles dont la moitié d'entre elles sont entrées en union avant l'âge de 18 ans (contre 26 ans chez les hommes de 30 – 49 ans) a grandement participé au maintien du taux de fécondité élevé

- g. Les mutilations génitales féminines (en particulier l'excision chez 91% des femmes de 15 – 49 ans selon l'EDSM-V) et les violences basées sur le genre dont 5 814 (en majorité des viols) ont été rapportées entre 2012 – 2013 du fait des conflits armés dans les régions du nord du Mali (rapport du Cluster violences basées sur le genre, 2013).
- h. Les instruments législatifs en vigueur, en particulier le Code des Personnes et de la Famille, n'ont pas facilité la promotion des femmes et des filles ainsi que leur participation au développement.
- i. Les faibles capacités des structures du système statistique national et de la planification du développement (national, régional et local) ne facilitent pas une planification, une coordination et un suivi-évaluation efficaces des interventions de développement.

15. Pour contribuer à la réponse aux problèmes ci-dessus, le 7^{ième} programme s'est aligné sur le plan stratégique de l'UNFPA pour 2014-2017 dont il contribue essentiellement aux effets 1 (Santé de la Reproduction de qualité) ; effet 2 (jeunes/adolescents et VIH) ; effet 3 (promotion des droits humains, de l'égalité et de l'équité du genre) ; et effet 4 (dynamique des populations), tout en mettant un accent transversal sur la dimension humanitaire afin de contribuer efficacement à la réponse, face à la situation qui prévalait dans le pays au moment de son développement.

16. Il comporte 8 produits :

- a. Le produit 1 est relatif à l'accès à l'information et aux services intégrés de santé de la reproduction et de VIH pour les adolescents et jeunes,
- b. Le produit 2 vise à renforcer les capacités nationales pour un meilleur accès aux services de planification familiale de qualité.
- c. Le produit 3 cible le renforcement de l'accès aux services de santé maternelle et néonatale de qualité.
- d. Le produit 4 est relatif au renforcement des capacités nationales pour offrir des services de santé sexuelle et reproductive dans le contexte humanitaire.
- e. Le produit 5 adresse les problèmes liés aux jeunes et adolescents en renforçant leurs capacités pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de résilience.
- f. Le produit 6 relatif au genre et droits humains. Il s'agit à ce niveau de renforcer les capacités nationales pour adresser les problèmes d'inégalités de genre, de pratique traditionnelles néfastes et de violence basée sur le genre.
- g. Le produit 7 vise l'appui au pays pour la production et la dissémination des données de qualité

- h. Le produit 8 permet le renforcement des capacités nationales pour l'exploitation du dividende démographique et l'intégration des questions population, de santé sexuelle et reproductive et de genre.
17. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale est en charge de la coordination globale du Programme. Les Ministères en charge de la Santé, de la Population, de la Jeunesse, et de la Promotion de la Femme, sont les principaux partenaires gouvernementaux d'exécution du programme. Des organisations de la société civile ont également pris part à l'exécution du programme dans les domaines où elles ont des capacités d'intervention avérées. Des Programmes conjoints avec des Agences du système des Nations Unies et d'autres partenaires ont été aussi initiés et mis en œuvre.
18. Le programme était conçu pour être mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national. Toutes les huit régions du Mali ainsi que le district de Bamako étaient concernés. Un accent particulier devait être mis sur les zones affectées par la crise de 2012.

III. Objectifs de l'évaluation

Les **principaux objectifs** de l'évaluation sont :

1. Fournir à UNFPA et aux différentes parties prenantes ainsi qu'au public une appréciation indépendante de la pertinence et de la performance du 7^{ème} programme de coopération entre le Mali et UNFPA tout en tenant compte du contexte humanitaire et sécuritaire ;
2. Tirer des enseignements et identifier des bonnes pratiques pour informer la conception du prochain cycle de programmation.

IV. Champ de l'évaluation

- ❖ **Composantes** : L'évaluation du programme pays tient compte des interventions, réalisations et résultats du programme dans les zones cibles en relation avec les composantes du programme pays à savoir :
 - Santé de la Reproduction (santé maternelle, Planification familiale, Soins obstétricaux et néonataux d'urgence, le monitoring SONU, la prévention, la prise en charge des cas de fistules obstétricales et l'insertion sociale des femmes guéries de fistules obstétricales, la sécurisation des produits SR, la prévention des IST/VIH/Sida) ;
 - Santé Sexuelle et Reproductive chez les jeunes y compris les adolescent (e)s, l'emploi des jeunes et le dividende démographique ;
 - Egalité de genre et droits humains (lutte contre la violence basée sur le Genre dont les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et ou forcés, l'implication des hommes pour la prévention des violences basées sur le genre)
 - Population et Développement (recensement et enquête, dynamique de population, les politiques et programmes en matière de population et le dividende démographique).

Il reste entendu que les questions humanitaires devront faire l'objet d'une analyse transversale et intégrée aux questions d'évaluation portant sur l'ensemble des composantes du programme.

- ❖ **Période** : La phase de terrain étant prévue entre Mai et Juin 2018. L'évaluation du programme pays s'étend sur l'entièreté de la phase de terrain. Elle couvrira ainsi la période allant de janvier 2015 au 31 Mars 2018 afin de garantir que toutes les données programmatiques du premier trimestre 2018 soient reçues par le bureau pays et disponibles pour analyse par les évaluateurs.
- ❖ **Couverture** : L'évaluation sera nationale pour les interventions qui ont visé le plaidoyer et le dialogue politique en faveur de : (i) la santé maternelle et néo natale ; (ii) la planification familiale ; (iii) Genre et droits humains (y compris les VBG/MGF) ; (iv) la santé de la reproduction des adolescents et jeunes et (v) du dividende démographique et la Production et l'analyse des données. Mais l'accent sera mis sur des régions de concentration du programme où certaines actions spécifiques ont été mises en œuvre. La collecte des données se fera à Bamako et dans les régions en tenant compte de l'évolution du contexte sécuritaire national.

V. Niveaux d'analyse, critères et questions d'évaluation

5.1. Niveau d'analyse et critères d'évaluation

Cette évaluation finale du 7^{ème} programme de coopération entre le Mali et l'UNFPA portera sur deux principaux niveaux d'analyse : (i) analyse programmatique et (ii) analyse du positionnement stratégique. A chaque niveau sont attribués des critères d'évaluation permettant d'orienter l'analyse par rapport aux différents aspects et sous une variété d'angles de vue.

L'analyse programmatique sera conduite sous les quatre critères recommandés du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (UNEG) et l'OCDE, à savoir : (i) pertinence, (ii) efficience, (iii) efficacité et (iv) durabilité tout en donnant un accent particulier aux aspects humanitaires dont le pays a fait face au cours de la vie du programme.

Pour l'analyse du positionnement stratégique, deux critères seront appliqués : (i) coordination avec l'Equipe du Pays des Nations Unies (UNCT) et (ii) la valeur ajoutée de UNFPA.

Figure 1 : Critères de l'évaluation



5.2 : Questions d'évaluation

5.2.1 : Pertinence

1. Dans quelle mesure l'appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec le mandat et la stratégie de UNFPA et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans l'UNDAF et son plan d'action commun? Est-ce que les interventions prévues reflètent adéquatement les résultats attendus du Programme Pays?
2. De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays?

5.2.2 : Efficacité

3. Les interventions réalisées, y compris dans le contexte humanitaire, ont-elles permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ? Dans quelle mesure les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?
4. Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets directs du 7ème programme, aux effets UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?

5.2.3 : Efficience

5. Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques et a utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays?
6. Au vu des exigences liées aux financements d'urgence pour la réponse humanitaire (CERF funds ; etc), dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait un usage efficient et temporel de ces ressources et pour quel résultat?

5.2.4 : Pérennité et durabilité

7. Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?
8. Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?

5.2.5: Coordination avec l'UNCT

9. Dans quelle mesure le Bureau de Pays a-t-il contribué au bon fonctionnement de l'UNCT et les autres instances de gouvernance de l'UNDAF (Axes de l'UNDAF, Groupes thématiques et Unité de Coordination de la Coopération) ?

5.2.6. Valeur ajoutée

10. Quelle est la valeur ajoutée apportée par le 7^{ème} programme de l'UNFPA au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales?
11. Quels sont les avantages comparatifs de UNFPA au Mali, particulièrement vis-à-vis des autres agences des NU et prenant en considération l'approche pour l'initiative « Unis dans l'Action » ou «Delivering as One».

VI. Approche Méthodologique

L'évaluation du 7^{ème} programme sera conduite selon une approche participative impliquant toutes les parties prenantes et à tous les niveaux. Il s'agira notamment des différents ministères, des Organisations de la Société Civile, des agences du SNU, des Services publics déconcentrés ainsi que des bénéficiaires directs des interventions du programme.

L'évaluation des programmes pays de UNFPA est orientée par le manuel des évaluations de programme pays (handbook)¹ qui fournit de façon plus détaillée l'approche méthodologique. Seuls les principes les plus importants sont repris dans les TdR. Les évaluateurs sont donc invités à la méthodologie détaillée qui est présentée dans ce manuel. En outre, le Handbook

¹ <http://www.unfpa.org/public/home/about/Evaluation/Methodology>

qui fournit aussi les modèles² (ex. la matrice d'évaluation) qui peuvent être directement utilisés par les évaluateurs.

Echantillonnage : L'échantillonnage sera fait à deux niveaux : d'abord la sélection des sites basée sur un choix raisonné pour déterminer les districts et les localités suivant l'intensité des interventions et les caractéristiques des localités pour faire représenter toutes les diversités (groupes vulnérables, différentes catégories socioéconomiques), ensuite le choix des structures et autres catégories d'informateurs à interroger suivant le domaine d'intervention du programme (Santé de la reproduction, Population et Développement, et Egalité des Sexes).

Collecte de données : L'évaluation utilisera des approches quantitatives et qualitatives³, y compris la revue documentaire de la littérature, les statistiques aux niveaux national et local, les données d'enquêtes, des interviews semi-structurées, des groupes de discussion et des ateliers.

Assurance qualité : Les informations collectées devront être soumises à un mécanisme d'assurance qualité rigoureux visant la validation des données, et ce, en utilisant une variété d'outils dont la triangulation des sources d'informations et l'échange permanent avec les gestionnaires de programme au niveau du Bureau de Pays.

Matrice de l'évaluation : Les évaluateurs utiliseront la matrice d'évaluation contenue dans l'Evaluation Handbook de UNFPA (Cf. annexe) pour structurer et consolider de façon systématique les données collectées pour chacune des questions d'évaluation. Cette matrice leur permettra entre autre d'identifier les données manquantes et ainsi combler ces vides avant la fin de la collecte. Cette matrice aidera aussi pour assurer la validité des données collectées.

Participation et inclusion : Cette évaluation devra être conduite selon une approche participative et inclusive, impliquant un large éventail de partenaires et d'intervenants. L'équipe d'évaluation effectuera une cartographie des parties prenantes afin d'identifier les partenaires directs et indirects du Programme de Pays qui peuvent comprendre des représentants du gouvernement, des organisations de la société civile, le secteur privé, les organisations des Nations Unies, d'autres organisations de coopération multilatérale et bilatérale et, surtout, les bénéficiaires du programme.

L'analyse de contribution (sur la base de la « théorie de changement ») : L'évaluation sera menée sur la base d'une approche théorique, ce qui signifie que la méthodologie d'évaluation sera basée sur une analyse minutieuse des résultats attendus, des produits, des activités et des facteurs contextuels (pouvant avoir un effet sur la mise en œuvre des intervention de UNFPA) et leur potentiel pour atteindre les effets souhaités. L'analyse de la théorie du changement du Programme Pays et la reconstruction de sa logique d'intervention, si nécessaire, joueront donc un rôle central dans la conception de l'évaluation, dans l'analyse des données collectées tout au

² Handbook, pages 18; 183

³ <http://www.unfpa.org/public/home/about/Evaluation/Methodology>
<http://www.socialresearchmethods.net>

long de l'exercice, dans la communication des résultats et dans l'élaboration de conclusions et de recommandations pertinentes et pratiques. Les évaluateurs fonderont leur évaluation sur l'analyse et l'interprétation de la cohérence logique de la chaîne des résultats: relier les activités du programme et les produits aux changements à un niveau supérieur d'effets, en fonction des observations et des données recueillies le long de la chaîne. Cette analyse devrait servir de base au jugement des évaluateurs sur la contribution du programme en cours à la réalisation des résultats prévus dans le CPD. L'équipe d'évaluation développera la méthodologie d'évaluation conformément à l'approche d'évaluation et concevra des outils pour collecter des données et des informations appropriées comme réponses solides et basées sur des évidences pour répondre aux questions d'évaluation globale du Programme Pays. La conception méthodologique comprendra: un cadre analytique; une stratégie de collecte et d'analyse des données; des outils spécialement conçus; une matrice d'évaluation; et un plan de travail détaillé.

Finalisation des questions d'évaluation et des hypothèses: La finalisation des questions d'évaluation qui guidera l'évaluation devrait refléter clairement les critères d'évaluation et les questions d'évaluation indicatives énumérées dans le présent cadre de référence. Ils devraient également tirer parti des résultats de la reconstruction de la logique d'intervention du Programme Pays. Les questions d'évaluation seront incluses dans la matrice d'évaluation (Cf. annexe) et devront être complétées par des séries d'hypothèses qui capturent les aspects clés de la logique d'intervention associée à la portée de la question. La collecte de données pour chacune des hypothèses sera guidée par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairement formulés, également indiqués dans la matrice.

VII. Processus de l'évaluation⁴

L'évaluation se déroulera en cinq principales phases⁵: (i) préparation ; (ii) Démarrage (conception) ; (iii) Collecte de données sur le terrain, (iv) analyse et rapportage et (v) dissémination et suivi.

7.1. Phase de préparation

Il s'agit de la phase préliminaire de l'évaluation incluant :

- L'élaboration et la validation des termes de référence par le bureau pays ;
- La validation des TDR par WCARO;
- La mise en place du Groupe de Référence pour l'Evaluation (GRE) ;
- La collecte initiale de la documentation relative au programme du pays y compris la liste des projets dans Atlas (Voir Annexe) ;
- La sélection et le recrutement des évaluateurs.

7.2. Phase de démarrage :

Cette phase est dédiée à la structuration du processus d'évaluation. A ce stade, l'équipe de l'évaluation doit acquérir une connaissance approfondie à la fois du Programme Pays et du

⁴ Handbook, page 14

⁵ [Evaluation Handbook page 17.](#)

contexte national. Elle doit élaborer le plan de travail y compris la méthodologie et procéder à l'échantillonnage de parties prenantes à rencontrer au cours de la phase de terrain.

Il s'agit en effet de mener les tâches suivantes :

- Elaborer le plan de travail avec le chronogramme ;
- Effectuer une revue de toute la documentation disponible concernant le 7^{ème} Programme Pays de l'UNFPA au Mali ;
- Développer une cartographie pertinente des parties prenantes (Gouvernement et société civile) pour l'évaluation et définir les liens qui existent entre ces différents groupes ;
- Reconstituer la logique d'intervention du programme (théorie de changement) ;
- Adapter la liste des questions de l'évaluation ;
- Elaborer la matrice d'évaluation qui guidera la collecte de données sur le terrain ;
- Elaborer le plan de collecte et d'analyse des données ;
- Etablir la liste des documents supplémentaires à consulter.

Cette phase se déroulera avec un appui technique du bureau régional à travers une visite de terrain pour faciliter les échanges techniques avec l'équipe d'évaluation et devra se terminer par la production d'un rapport de démarrage de l'évaluation, y compris la matrice de l'évaluation, qui constituera le premier livrable.

7.3. Phase de terrain :

Cette phase consiste en une mission de terrain de trois (3) semaines environ afin de collecter et d'analyser les données nécessaires pour répondre aux questions de l'évaluation. Lors de cette phase, l'équipe d'évaluation remplira et mettra progressivement à jour la matrice de l'évaluation au fur et à mesure de la collecte de données.

La collecte des données se fera conformément à l'approche méthodologique et au plan de travail indiqué dans le rapport de démarrage de l'évaluation et validé par le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE), UNFPA/Mali et WCARO.

L'équipe de l'évaluation fera une présentation des résultats préliminaires au cours d'une réunion de restitution en présence des membres du Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE) et du Bureau Pays pour valider les résultats préliminaires et discuter les propositions de conclusions et recommandations.

7.4. Phase d'analyse et de rapportage :

Durant cette phase l'équipe de l'évaluation continuera le travail d'analyse des données initié durant la phase de terrain et préparera le projet de rapport final en tenant compte des remarques et commentaires émis par le Bureau Pays lors de la réunion de restitution à la fin de la phase de terrain⁶.

Lorsque le projet de rapport sera considéré de bonne qualité, il sera présenté au cours d'un atelier de partage de résultats de l'évaluation qui regroupera le Bureau Pays et toutes les parties prenantes clés du programme. La version finale du rapport devra être soumise dans les jours

⁶ Une réunion de débriefing sera nécessaire entre l'équipe de consultants et le bureau pays juste à la fin de la collecte des données sur le terrain.

qui suivent au Bureau Pays après la prise en compte des remarques et commentaires des participants à l'atelier. La version finale du rapport sera soumise à un dernier examen au Siège de UNFPA pour une évaluation finale de la qualité (final EQA⁷) par le Bureau d'Évaluations (Evaluation Office). S'il s'avère nécessaire, l'équipe d'évaluation procédera aux réajustements et amendements nécessaires et soumettra la version finale validée en tant que dernier livrable de la consultation.

7.5. Phase de dissémination

La dissémination du rapport de l'évaluation sera faite au cours d'un atelier national de présentation des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation. Prendront part à cet atelier les représentants du Gouvernement, les dirigeants politico administratives des zones couvertes, les partenaires d'exécution, les donateurs, les bénéficiaires pour témoignage, l'équipe pays des Nations Unies au Mali, les représentants du Bureau Régional et du Bureau d'évaluation du Siège de UNFPA ainsi que d'autres parties prenantes concernées. Les commentaires et recommandations retenus à l'issue des discussions lors de cet atelier devront être pris en compte par l'équipe d'évaluation dans la version finale du rapport.

Par ailleurs, le rapport final de l'évaluation accompagné d'un document listant les recommandations sera transmis à toutes les unités concernées au sein de l'UNFPA avec une invitation pour soumettre leurs réponses. Une fois les réponses définies, ce document deviendra le « Management Response » de l'évaluation.

Le rapport d'évaluation, ainsi que la réponse des services « Management Response », seront publiés dans la base de données d'évaluation de UNFPA par le Bureau d'Évaluation. Le rapport d'évaluation sera également mis à la disposition du Conseil d'Administration de l'UNFPA et sera largement diffusé au sein et à l'extérieur de l'organisation.

VIII. Résultats attendus / livrables

8.1 Rapport de démarrage de l'évaluation⁸ :

Le rapport de démarrage de l'évaluation doit être de 30 pages au maximum à soumettre dans un délai de 10 jours à partir du jour de la signature des contrats. Il présentera le contexte du pays, le programme et la réponse stratégique de l'UNFPA, la logique d'intervention du programme, l'approche et la méthodologie de l'évaluation et le processus de collecte et d'analyse des données ainsi que la matrice de l'évaluation. Par ailleurs, ce document servira comme document de consensus entre l'équipe d'évaluation, le Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE)⁹ et l'UNFPA sur la gestion de l'évaluation et son plan de travail. L'équipe de l'évaluation devra en faire une présentation orale au Bureau de Pays et au GRE. A l'issue de cette présentation le gestionnaire/Point Focal de l'évaluation partagera avec l'équipe de l'évaluation la synthèse des commentaires des deux parties. L'approbation formelle du rapport de démarrage par le Bureau de Pays est exigée avant de passer à la phase de terrain.

⁷ Cf. grille « EQA » en annexe

⁸ Handbook; page 157

⁹ Cf. section 8.4

8.2 Projet de rapport d'évaluation¹⁰ et présentation PowerPoint des résultats

L'ébauche du rapport d'évaluation sera un document de 70 pages au maximum. Le rapport présentera principalement (i) les résultats formulés comme des réponses aux questions d'évaluation, (ii) les conclusions découlant des résultats, (iii) les recommandations et les annexes dont notamment les TdR, la liste des personnes/institutions rencontrées, la liste des documents consultés et la matrice de l'évaluation. Le rapport présentera également le but, les objectifs, la portée et la méthodologie de l'évaluation, et donnera un aperçu sur le contexte particulièrement sur la situation sécuritaire et humanitaire du pays et le Programme Pays de l'UNFPA.

Le projet de rapport sera d'abord partagé avec le Bureau de Pays de l'UNFPA, le GRE et le Bureau Régional de UNFPA pour une première vérification, la deuxième ébauche incluant les commentaires des trois parties sera ensuite présentée lors l'atelier national de partage des résultats avec les partenaires d'exécution, les donateurs, l'équipe de pays des Nations Unies au Mali, les représentants du Bureau Régional et du siège de UNFPA (si cela est faisable) ainsi que d'autres parties prenantes concernées.

En préparation à cet atelier, l'équipe d'évaluation soumettra au Bureau de Pays de l'UNFPA, en vue d'obtenir sa validation, une présentation PowerPoint résumant les principales rubriques du rapport.

8.3 Rapport final d'évaluation

La version finale du rapport comprendra un résumé analytique de 3 à 4 pages et prendra en compte les commentaires et recommandations des parties prenantes et partenaires retenus à l'issue des discussions qui auront lieu lors de l'atelier de dissémination. La version finale du rapport n'est considérée comme livrable final qu'après son approbation par le Bureau Pays avec l'assistance du Conseiller régional en Suivi/Evaluation de WCARO.

Des exemples de rapports d'évaluation de programme pays sont disponibles sur le site internet de UNFPA¹¹. Toutefois, ces rapports doivent être examinés en conjonction avec la fiche de contrôle de qualité (« EQA ») également disponible sur le site internet.

8.4 Le contrôle qualité

Le premier niveau d'assurance de la qualité de tous les produits livrables de l'évaluation sera effectué par **le chef de l'équipe d'évaluation** avant de soumettre les livrables à l'examen du bureau pays. Le Bureau Pays recommande que le checklist du contrôle de la qualité de l'évaluation (voir annexe) soit utilisé comme élément du système d'assurance qualité pour les versions préliminaires et finales du rapport d'évaluation. L'objectif principal de ce checklist est de s'assurer que le rapport d'évaluation est conforme aux normes professionnelles d'évaluation. Le deuxième niveau d'assurance qualité des livrables de l'évaluation sera effectué par le gestionnaire de l'évaluation du bureau pays. Enfin, le rapport d'évaluation fera l'objet d'une évaluation par un expert indépendant spécialisé dans l'évaluation de la qualité. L'évaluation de la qualité de l'évaluation sera publiée avec les résultats de l'évaluation sur le site Web du Bureau de l'évaluation¹². Le système d'assurance qualité du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA, sur la

¹⁰ Handbook; page 92

¹¹ <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>

¹² <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>

base des normes et règles de l'UNEG et les bonnes pratiques de la communauté internationale de l'évaluation, définit les normes de qualité attendues de cette évaluation. Un élément clé est la grille d'évaluation de la qualité de l'évaluation (EQA), qui définit les processus avec des étapes intégrées pour l'assurance qualité et des grandes lignes pour le rapport d'évaluation et l'examen de celui-ci. L'EQA sera systématiquement appliquée à cette évaluation.

IX. Rôles et responsabilités de l'équipe de l'évaluation¹³

L'équipe de l'évaluation devrait être composée de trois (3) membres dont un(e) consultant(e) international principal(e) et 2 experts techniques nationaux (les). Le/La consultant(e) principal(e) sera le chef d'équipe et assumera la responsabilité globale du processus d'évaluation, de la préparation du rapport de lancement jusqu'à la production du rapport final. Il/elle dirigera et coordonnera les travaux de l'équipe et sera le/la garant(e) de la qualité des différents livrables de l'évaluation. Chacun des membres de l'équipe d'évaluation, y compris le chef d'équipe, aura la responsabilité d'une composante programmatique.

En dehors de l'équipe des consultants, le Point Focal Suivi/Evaluation de UNFPA/Mali ou toute autre personne désignée par le management du bureau pays UNFPA/Mali, et le Groupe de Référence pour l'Evaluation (GRE) joueront des rôles clés.

9.1 Chef d'équipe :

Il/elle aura une bonne expertise dans les aspects méthodologiques et la conduite holistique des évaluations et aura les responsabilités ci-dessous:

- Assure un leadership intellectuel et coordonne l'équipe d'évaluation ;
- Guide la conception globale de l'évaluation et la rédaction du rapport de démarrage ;
- Dirige le processus de collecte des données ;
- Assure l'évaluation de l'une des 4 composantes thématiques du Programme de Pays.
- Se déplace dans les zones d'intervention pour la collecte de données ;
- Dirige le processus de rédaction des rapports de l'évaluation (rapport de démarrage, rapport provisoire et rapport final), et assure la cohésion analytique globale ;
- Fournit l'assurance qualité interne et dirige la révision des versions successives des rapports de l'évaluation ;
- Facilite les réunions de présentation des livrables et présente les constatations et les conclusions du rapport final de l'évaluation à l'atelier national de partage des résultats avec les parties prenantes.

9.2. Experts techniques :

Sous le leadership et la supervision du/de la consultant(e) principal(e), ils/elles :

- Contribuent à l'analyse documentaire, à la conception et rédaction du rapport de démarrage ;
- Est responsable de la collecte des données (quantitatives et qualitatives) relatives à sa composante programmatique ;
- Conduit les entretiens, facilite les groupes de discussion, des ateliers, etc... si nécessaire ;

¹³ Handbook; Page 100.

- Analyse les données recueillies et assure leur triangulation pour validation ;
- Se déplacent dans les zones d'intervention pour rencontrer les partenaires et les bénéficiaires ;
- Rédigent l'ébauche des sections assignées du rapport d'évaluation ;
- Rédige le rapport relatif à la composante en charge en assurant la cohérence avec les autres composantes ;
- Participent activement aux différentes séances de validation et prennent en compte les contributions formulées pour améliorer le document ;
- Veillent à l'assurance qualité interne et aident à l'élaboration des versions révisées des rapports d'évaluation jusqu'au rapport final.

9.3 : Gestionnaire de l'évaluation

Le gestionnaire de l'évaluation est le point focal suivi-évaluation désigné par UNFPA/Mali et sera appuyé par l'unité M&E, l'Equipe Appui Programme, sous la supervision directe du Représentant Adjoint. Le bureau pays Mali s'adjoindra une expertise extérieure pouvant être le M&E d'un autre bureau pays. De façon plus spécifique, il aura les tâches suivantes:

- Elabore les TdR de l'évaluation et dirige leur revue par le GRE, le Conseiller régional en S&E et le bureau de l'Evaluation au siège de UNFPA ;
- Aide le Représentant de UNFPA à constituer le GRE
- Assure avec la DCM le Secrétariat du GRE qui est présidé par le Représentant Pays de UNFPA
- Assemble et rend disponible des documents utiles à la revue documentaires pendant la phase préparatoire (y compris la liste des projets dans ATLAS)
- Se charge de la gestion globale de l'évaluation et de son budget, du suivi et de l'orientation stratégique du processus d'évaluation ;
- Partage avec l'équipe de pays une première sélection de la documentation pertinente sur l'UNFPA, Programme Pays, l'UNDAF et le contexte ;
- Convoque les réunions et coordonne le flux de communication et d'information entre l'équipe de l'évaluation, le Bureau de Pays de l'UNFPA et le GRE;
- Sert de centre de liaison de l'évaluation entre le Bureau de pays, les partenaires d'exécution (gouvernementaux et de la société civile) et les autres partenaires afin de permettre l'échange d'information et la collecte de données ;
- Coordonne le processus d'examen et d'approbation des livrables et assure le suivi du processus de révision ;
- Assure en consultation avec le conseiller régional en S&E l'assurance qualité de l'évaluation et des livrables, y compris la coordination avec le GRE;
- Gère l'édition, la publication et la diffusion du rapport d'évaluation et assure le suivi de la réponse du Bureau de Pays aux recommandations de l'évaluation (Management Response);
- Assume toutes les autres responsabilités qui lui sont délégués par le Représentant Pays de UNFPA

9.4 : Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)

Le GRE est un comité mis en place par la Direction de la Coopération Multilatérale (DCM) du Ministère en charge des affaires étrangères du Mali. Il comportera des partenaires nationaux (gouvernement et ONG) et des personnes désignées au sein de UNFPA/Mali par la Représentante Résidente ainsi que des personnes désignées (collègues M&E par exemple) au sein d'autres agences du SNU. Le GRE est responsable des tâches suivantes :

- Contribue à la finalisation des TDR et fournit des commentaires sur les livrables de l'évaluation ;
- Facilite l'accès de l'équipe de l'évaluation à l'information et à la documentation pertinente ;
- Fournit des conseils stratégiques généraux à l'équipe d'évaluation et un appui dans la définition de la portée, des objectifs et de la méthodologie de l'évaluation;
- S'assure de la participation active des parties prenantes, notamment, les organisations de la société civile et les bénéficiaires du programme, aux processus de conception, mise en œuvre et diffusion des conclusions et recommandations de l'évaluation ;
- S'assure de l'adoption des outils participatifs par l'équipe d'évaluation dans la conception, mise en œuvre et diffusion des résultats de l'évaluation.
- assurer la qualité des rapports produits par l'équipe d'évaluation à travers des conseils pratiques et des commentaires ;
- Apporte des recommandations pertinentes pour la conception et la mise en œuvre du prochain programme ;
- participe à la diffusion du rapport final de l'évaluation.

9.5 : Profil du Consultant International :

Il/Elle doit avoir les compétences et qualifications suivantes:

- ✓ Une formation pertinente avec un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 au moins) en Démographie, économie, planification, sciences politiques, études de développement, sciences sociales ou toute autre discipline apparentée ;
- ✓ Expérience d'au moins 10 ans confirmée dans la conception et la conduite des évaluations complexes, en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales;
- ✓ Spécialisation et expérience significative dans le domaine «Population & Développement» ;
- ✓ Familiarisé avec les Nations Unies et / ou le mandat et les activités de UNFPA ;
- ✓ Avoir une expertise en matière d'intervention sur des projets ayant intégré la dimension humanitaire ;
- ✓ Excellentes aptitudes de gestion et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles;
- ✓ Excellentes capacités de communication et de rédaction en français.

9.6 : Profil des Consultants Nationaux:

- ✓ Formation universitaire supérieure (minimum bac+5 en sciences sociales, sciences économiques, sciences politiques, santé publique ou équivalent);
- ✓ Expérience confirmée d'au moins 5 ans dans la conduite des évaluations en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales ;

- ✓ Spécialisation et expérience significative dans l'un au moins des deux domaines suivants : « **genre et droits humains** » et « **Santé Reproductive**» Il sera retenu deux Consultants à savoir un pour les composante « **Santé Reproductive / Santé de la Reproduction des Jeunes/Adolescents et VIH**» et le second pour les composantes « **Genre et Droits Humains** ».
- ✓ Parfaite maîtrise du contexte socioéconomiques du pays.
- ✓ Familiarisé avec les Nations Unies et / ou le mandat et les activités de UNFPA;
- ✓ Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- ✓ Excellentes capacités de communication et de rédaction ;
- ✓ Avoir une expertise en matière d'intervention sur des projets ayant intégré la dimension humanitaire ;
- ✓ **Ne pas avoir été partie prenante dans la mise en œuvre du programme UNFPA/MALI.**

X. Calendrier prévisionnel

Une feuille de route détaillée est élaborée pour l'évaluation et les principales phases sont :

Phase/livrables	Délais indicatifs
1. Phase préparatoire	
- Elaboration des TdR et constitution du GRE	- Avril 2018
- Finalisation et approbation des TdR	- Avril 2018
- Publication de l'appel d'offre	- Avril-Mai 2018
- Sélection et recrutement de l'équipe d'évaluation	- Mai 2018
2. Phase de démarrage	
- Soumission et validation du rapport de démarrage	- Juin 2018
3. Phase de terrain	
- 4. Phase de collecte, d'analyse et rapportage	- Juin 2018
- Elaboration et dépôt du draft 1 du rapport	- Juillet 2018
- Atelier d'amendement technique du rapport	- Juillet 2018
- Prise en compte des inputs et transmission du draft 2 à WCARO	- Août 2018
- Atelier national de partage des résultats	- Septembre 2018
- Rapport final	- Septembre 2018
5. Phase de dissemination	- Septembre 2018

XI. Durée du contrat et rémunération

11.1 Durée du contrat

La durée du contrat de travail des différents Experts est indiquée dans le tableau suivant :

Phase/Livrables	Experts techniques		
	Consultant International Chef d'équipe	Consultant national 1	Consultant national 2

	Dynamique des Populations/Crise humanitaire	Spécialiste SR/SSRAJ	Spécialiste genre, humanitaire
Rapport de démarrage	7	5	3
Phase de terrain	15	15	12
Analyse de données, rapport provisoire et annexes	15	13	10
Rapport final et annexes	10	5	3
Ateliers de restitution des résultats de l'évaluation	3	2	2
Total	50	40	30

Il est à noter que le consultant national en charge de la composante SR a plus de jours de travail (40 contre 30) car il aura aussi en charge les aspects SSRAJ.

En ce qui concerne le Consultant International, il aura 10 jours en plus du nombre total de jours de travail alloués au domaine qu'il couvrira dans l'évaluation. Ces 10 jours sont à répartir sur la durée couverte de l'évaluation et ce, pour assurer la coordination, la qualité, la finalisation et la soumission des livrables.

Il faut aussi noter que le nombre de jours présenté dans le tableau ci-dessus représente une estimation provisoire et que les consultants pourront revoir la répartition de jours entre composantes et phases selon l'approche méthodologique qu'ils préconiseront. Toutefois, l'évaluation devra respecter la feuille de route adoptée.

La rémunération des consultants sera faite selon la grille en vigueur au sein du Système des Nations Unies (SNU) au Mali et dépendra des différents livrables. Le financement du processus est entièrement assuré par UNFPA Mali sur les fonds réguliers du programme du Bureau pays.

11.2 Rémunération et durée du contrat

Les paiements des honoraires des Experts techniques se feront par tranches selon la répartition suivante :

Echéances	Taux
Approbation du rapport de démarrage	20%
Approbation du draft du rapport	30%
Approbation du rapport final	50%

Les frais d'indemnité journalière de subsistance (DSA) pour les missions seront payés par nuitée passée hors du lieu de résidence dans le cadre de la mission au Mali selon les taux de l'UNFPA. Les frais liés au voyage ne seront pas pris en compte dans les honoraires de consultation. Les jours de travail seront répartis entre la date de signature du contrat et la date fixée de fin de l'évaluation.

Les évaluations des activités financées par le l'UNFPA doivent être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation devrait clairement contribuer à l'apprentissage et à la responsabilisation. Par conséquent, les évaluateurs doivent avoir une intégrité personnelle et professionnelle et être guidés par la convenance dans la conduite de leurs affaires. Le travail du consultant sera ainsi guidé par les normes et standards établis par le Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG). Les consultants se

conformeront aux Directives éthiques pour les évaluateurs du système des Nations Unies et au Code de conduite, également établi par UNEG. Ils seront invités à signer le code de conduite (Cf. annexe) avant de s'engager dans l'exercice d'évaluation.

XII. Bibliographie et ressources

Les principales sources de données sont les suivantes :

1. Les documents de base du programme (UNDAF 2015-2019, CPD 2015 – 2019 ; CPAP 2015-2019) ;
2. Plans de travail annuels (2015, 2016, 2017, 2018) ;
3. Le document CREDD;
4. Plan Stratégique de Sécurisation des Produits Contraceptifs ;
5. Plan d'Accélération de Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale (Feuille de Route),
6. Les documents de politiques et de programmes sectoriels dans les domaines d'interventions de l'UNFPA (santé, promotion de la femme et de l'enfant, politiques et programmes de population, schéma directeur de la statistique) et/ou leurs rapports d'évaluation, politiques genre, de population...)
7. Politique nationale de population
8. Le manuel NEX de procédures, Administratives, Financières et Comptables ;
9. Le plan Stratégique de Suivi et Evaluation 2015-2019 ;
10. Rapport à mi-parcours du 7^{ème} programme de coopération Mali- UNFPA 2015-2019 ;
11. Rapport d'évaluation du 6^{ème} programme de coopération Mali-UNFPA 2008-2013 ;
12. Les rapports annuels de programme ;
13. Le rapport d'évaluation Mi-parcours de l'UNDAF ;
14. Le rapport de l'enquête SONU ;
15. Les rapports d'Audit ;
16. Le Plan Stratégique de l'UNFPA 2018 – 2021 ;
17. Les rapports des visites de suivi/terrain
18. Tout autre document permettant pour une meilleure compréhension du programme

XIII. Liste des partenaires de mise en œuvre

N°	Implementing Partner
1.	Direction Nationale Santé (DNS)
2.	Cellule Sectorielle de Lutte contre le SIDA / Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (CSLS/MSHP)
3.	Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne (MJCC) / Projet jeune
4.	Institut National Statistique (INSTAT)
5.	Direction Nationale Population (DNP)
6.	Ministère de la promotion de femme, de l'enfant et de la Famille (MPFEF)

7.	Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM)
8.	Pharmacie Populaire du Mali (PPM)
9.	Cellule de Planification et Statistique / MSHP
10.	Institut Nationale de Formation en science de la santé (INFSS)
11.	Centre National d'Information, d'Education et de Communication en Santé (CNIECS)
12.	ONG DELTA SURVIE
13.	ONG AMPPF
14.	ONG JHPIEGO CORPORATION
15.	ONG MSI
16.	ONG ASDAP
17.	ONG AGIR
18.	ONG Management Sciences for Health (MSH)
19.	ONG Inter Emergency Dev Aid (IEDA)
20.	ONG Hilfe zur selbsthilfe (HELP)
21.	ONG Internatiobnal Medical Corps (MC)
22.	ONG AMSOPT
23.	ONG TOSTAN INTERNATIONAL

Annexes

Annexe1 : Principes éthiques de UNEG/UNFPA pour la conduite des évaluations (à signer par les évaluateurs)

Les évaluations des activités appuyées par l'UNFPA ont besoin d'être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation doit clairement contribuer à l'apprentissage et la reddition de comptes. Ainsi les évaluateurs doivent faire preuve d'intégrité personnelle et professionnelle et être guidés par la convenance dans la conduite de leurs missions.

L'équipe d'évaluation / évaluateurs:

Pour éviter les conflits d'intérêts et de pressions induites, les évaluateurs doivent être indépendants, ce qui implique que les membres d'une équipe d'évaluation ne doivent pas avoir été directement responsables de la politique / programmation, la conception ou la gestion globale de l'objet de l'évaluation, ni s'attendre à y être associés dans un proche avenir (n'avoir pas déposé une candidature pour un poste dans le cadre de la mise en œuvre du programme). Les évaluateurs ne doivent avoir aucun intérêt direct et doivent avoir la pleine liberté de mener leur travail d'évaluation de manière impartiale, sans effets négatifs potentiels sur le développement de leur carrière. Ils doivent être capables d'exprimer leur opinion de manière libre.

- Les évaluateurs doivent protéger l'anonymat et la confidentialité des informateurs individuels. Ils devraient fournir un préavis maximal, minimiser les contraintes de temps, avoir un respect envers les gens et leur droit de ne pas s'engager. Les évaluateurs doivent respecter le droit des gens à fournir des informations en toute confiance, et doivent veiller à ce que les informations sensibles ne puissent pas être remontées à la source. Les évaluateurs ne devraient pas évaluer les individus, et doivent équilibrer l'évaluation des fonctions de gestion au regard de ce principe général.
- Les évaluations peuvent parfois faire découvrir des preuves d'actes répréhensibles. De tels cas doivent être signalés discrètement à l'organe compétent de gestion l'évaluation.
- Les évaluateurs devraient être sensibles aux croyances, aux us et coutumes et agir avec intégrité et honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être sensibles et tenir compte des questions relatives à la discrimination et à l'égalité des sexes. Ils devraient éviter d'offenser la dignité et le respect de soi des personnes avec lesquelles ils entrent en contact dans le cadre de l'évaluation. Sachant que l'évaluation pourrait affecter négativement les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent procéder à l'évaluation et communiquer son objectif et les résultats d'une manière qui respecte clairement «la dignité et l'estime de soi » des parties prenantes.
- Les évaluateurs sont responsables de la clarté, de la précision et de l'équité dans la rédaction et/ou la présentation orale des limites de l'étude, des résultats fondés sur des preuves, des conclusions et recommandations.

Pour plus de détails sur l'éthique et l'indépendance de l'évaluation, se référer aux lignes directrices et les normes d'éthique pour l'évaluation dans le système des Nations Unies de l'UNEG :

<http://www.unevaluation.org/search/index.jsp?q=UNEG+Ethical+Guidelines>

http://www.unevaluation.org/papersandpubs/documentdetail.jsp?doc_id=21

Annexe 2: Liste des Projets Atlas de 2015 à 2017

N°	Project ID	Project ID Title
1	FPRHCMLI	SECURISATION DES PRODUITS DE S
2	FPRHCCAM	SUPPLIES CANADA
3	HRF01MLI	Réponse d'urgence au conflit
4	MLI07APF	Accès et utilisation PF
5	MLI07DDI	Dividende démo. et intégration
6	MLI07GDH	Genre, Droits humains et VBG
7	MLI07HUM	SSR dans contexte humanitaire
8	MLI07PCA	Assist et coordi.du prog
9	MLI07PDD	Product & dissémin de données
10	MLI07PJR	Prog. Jeunesse et Résilience
11	MLI07SAJ	SSR/VIH pour Ado & Jeune
12	MLI07SMN	Accès aux services de SMN
13	SWED1MLI	Appui au projet SWEDD au Mali
14	UZJ18MLI	Renforcement qualité SONU
15	UZJ20MLI	Renforcement de capacités VBG
16	ZZJ29MLI	UNFPA-UNICEF JP on FGM/C
17	ZZT03MLI	Santé Maternelle/Fistule
18	ZZT06MLI	FONDS THemathique santé matern

Annexe 3: Liste des principales parties prenantes par zone d'intervention

N°	Implementing Partner	Zone d'intervention ¹⁴
1.	Direction Nationale Santé (DNS)	Nationale
2.	Cellule Sectorielle de Lutte contre le SIDA / Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (CSLS/MSHP)	Nationale
3.	Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne (MJCC) / Projet jeune	Nationale
4.	Institut National Statistique (INSTAT)	Nationale
5.	Direction Nationale Population (DNP)	Nationale
6.	Ministère de la promotion de femme, de l'enfant et de la Famille (MPFEF)	Nationale
7.	Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM)	Nationale
8.	Pharmacie Populaire du Mali (PPM)	Nationale
9.	Cellule de Planification et Statistique / MSHP	Nationale
10.	Institut Nationale de Formation en science de la santé (INFSS)	Nationale
11.	Centre National d'Information, d'Education et de Communication en Santé (CNIECS)	Nationale
12.	ONG DELTA SURVIE	Mopti
13.	ONG AMPPF	Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Koulikoro
14.	ONG JHPIEGO CORPORATION	Nationale
15.	ONG MSI	Ségou, Mopti,
16.	ONG ASDAP	Ségou
17.	ONG AGIR	Ségou, Sikasso, Mopti, Bamako
18.	ONG Management Sciences for Health (MSH ex FCI)	Sikasso, Mopti
19.	ONG Inter Emergency Dev Aid (IEDA)	Ménaka, Kidal
20.	ONG Hilfe zur selbsthilfe (HELP)	Gao
21.	ONG Internatiobnal Medical Corps (IMC)	Tombouctou et Taou denit
22.	ONG AMSOPT	Koulikoro
23.	ONG TOSTAN INTERNATIONAL	Koulikoro

¹⁴ Cette colonne pourra être actualisée en indiquant plus de précision sur les zones de concentration

Annexe 4 : Format du rapport de démarrage de l'évaluation

Le rapport de conception doit utiliser le modèle suivant :

CHAPITRE 1: Introduction 1-2 pages max

- 1.1 But et objectifs de l'évaluation du programme de pays
- 1.2 Portée de l'évaluation
- 1.3 Objet du rapport de conception

CHAPITRE 2: Contexte du pays 4-6 pages maximum

- 2.1 Défis du développement et stratégies nationales
- 2.2 Le rôle de l'aide extérieure

CHAPITRE 3: Réponse stratégique et programme du FNUAP 5-7 pages max

- 3.1 Réponse stratégique du FNUAP
- 3.2 Réponse du FNUAP dans le cadre du programme de pays
 - 3.2.1 Le programme de pays
 - 3.2.2 La structure financière du programme de pays

CHAPITRE 4: Méthodologie et approche de l'évaluation 7-10 pages maximum

- 4.1 Critères d'évaluation et questions d'évaluation
- 4.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données
- 4.3 Sélection de l'échantillon d'intervenants
- 4.4 Évaluation de l'évaluabilité, limitations et risques

CHAPITRE 5: Processus d'évaluation 3-5 pages max

- 5.1 Aperçu du processus
- 5.2 Composition de l'équipe et répartition des tâches
- 5.3 Besoins en ressources et soutien logistique
- 5.4 Plan de travail

(Nombre total de pages) 20-30 pages max

ANNEXES

- Annexe 1 Termes de référence
- Annexe 2 Matrice d'évaluation
- Annexe 3 Guides d'entrevue
- Annexe 4 Liste des projets d'atlas
- Annexe 5 Carte des parties prenantes
- Annexe 6 Programme du CPE
- Annexe 7 Documents consultés

Annexe 5 : Plan du rapport d'évaluations

Section	Titre	Longueur suggérée
RESUME		3-4 pages max
CHAPITRE 1: Introduction		
1.1	Objectifs (général/spécifiques) de l'évaluation du programme pays	5-7 pages max
1.2	Champ de l'évaluation	
1.3	Méthodologie et processus	
CHAPITRE 2: Contexte du pays		
2.1	Objectifs de développement et des stratégies nationales	5-6 pages max
2.2	Le rôle de l'assistance externe	
CHAPITRE 3: La réponse et les stratégies de programme de l'UNFPA/UN		
3.1	Réponse de l'ONU et de l'UNFPA	5-7 pages max
3.2	Réponse de l'UNFPA à travers le programme pays	
3.2.1	Brève description de la stratégie du cycle précédent de l'UNFPA, les objectifs et les réalisations	
3.2.2	Le programme pays de l'UNFPA (en cours)	
3.2.3	La structure financière du programme pays	
CHAPITRE 4: Constats: les réponses aux questions d'évaluation		
4.1	Réponse à la première question	25-35 pages max
4.2	Réponse à la deuxième question	
4.3	Réponse à la troisième question	
4.4	Réponse à la Xème question	
CHAPITRE 5: Conclusions		
5.1	Niveau stratégique	6 pages max
5.2	Niveau Programmatique	
CHAPITRE 6: Recommendations		
	Recommandation # 1, #2, #3 (niv. strategique / niv. Programmatique)	4-5 pages max
(Nombre total de pages)		50–70 pages
<ul style="list-style-type: none"> - Annex 1 Termes de Référence - Annex 2 Listes des personnes/institutions rencontrées - Annex 3 Liste des documents consultés - Annex 4 La matrice d'évaluation - Annex 5 les outils méthodologiques 		

Annexe 6 : Restitution des résultats provisoires au Bureau Pays

- Un atelier d'une demi-journée à la fin de la phase de terrain ;
- Participants : Représentant du Bureau Pays, Représentant Assistants, Chargés de programmes.

Présentation par l'équipe d'évaluation
Objectifs de l'atelier: présenter et valider les résultats et tester les éléments de conclusions et les recommandations provisoires
Rappeler les objectifs de l'évaluation du programme de pays.
Méthodologie: le processus, le champ, les critères d'évaluation et les questions d'évaluation, les méthodes d'échantillonnage pour la sélection des parties prenantes, les méthodes de collecte de données et des techniques de triangulation
Phase de terrain: visites de sites; parties prenantes consultées par type d'institution/répartition géographique
Constats provisoires pour chaque question d'évaluation
Éléments de conclusions: distinguer conclusions stratégiques / programmatiques recommandations provisoires: stratégiques / programmatiques
Prochaines étapes: phase de rédaction du rapport – assurance qualité (BP, BR) - revue de qualité du rapport final (BE) - réponses des services – dissémination.

Annexe 7 : Matrice d'évaluation

EQ1 : Dans quelle mesure ...			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils pour la collecte des données
L'hypothèse 1 (voir exemple dans l'outil 1)			
<ul style="list-style-type: none"> Les évaluateurs doivent compléter cette case avec toutes les données et informations pertinentes recueillies au cours de la phase sur le terrain en relation avec les éléments énumérés dans la colonne « hypothèses à évaluer » et leurs indicateurs correspondants. Les informations présentées ici peuvent provenir: de l'examen documentaire, des entrevues, des discussions de groupes de discussion, etc. Étant donné que la matrice remplie deviendra l'annexe principale du rapport d'évaluation final, le responsable de l'équipe d'évaluation et le responsable de l'évaluation doivent veiller à ce que toutes les informations affichées: <ul style="list-style-type: none"> - est directement lié aux indicateurs énumérés ci-dessus; - est rédigé de manière lisible et compréhensible; - rend visible la triangulation des données; - la ou les sources d'information sont référencées dans les notes de bas de page. 			
L'hypothèse 2 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 3 (voir exemple dans l'outil 1)			
EQ2 : Dans quelle mesure ...			

Hypothèses à évaluer	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils pour la collecte des données
L'hypothèse 1 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 2 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 3 (voir exemple dans l'outil 1)			

Annexe 8 : Evaluation de la qualité



Unité organisationnelle:

Année du rapport:

Titre du rapport d'évaluation:

Qualité globale du rapport:

Good

Date de l'évaluation:

Commentaires généraux:

[Insérer texte]

Niveaux d'évaluation

Très bien:

Forte, supérieure à la moyenne, meilleures pratiques

Bien:

Satisfaisant, respectable

Moyen:

Avec quelques faiblesses, encore acceptable

Insatisfaisant:

Faible, ne répond pas aux normes minimales de qualité

Critères d'évaluation de la qualité	<i>Insérer le niveau d'évaluation suivi des commentaires principaux. (Utiliser la fonction 'shading' pour donner aux cellules la couleur correspondante)</i>	
1. Structure et clarté des rapports <i>Veiller à ce que le rapport soit complet et convivial</i> <ul style="list-style-type: none"> • Le rapport est-il facile à lire et à comprendre (c'est-à-dire écrit dans un langage non technique accessible au public visé)? • Le rapport est-il centré et précis (par exemple trop long)? • Le rapport est-il structuré de façon logique? Existe-t-il une distinction claire entre analyse / résultats, conclusions, recommandations et leçons apprises (le cas échéant)? • Les annexes contiennent - au minimum - les TdR; Une bibliographie, une liste des personnes interrogées, la matrice d'évaluation et les outils méthodologiques utilisés (par exemple, guides d'entrevue, notes de groupe de discussion, schéma des enquêtes)? <i>Résumé</i> <ul style="list-style-type: none"> • Un résumé est-il inclus dans le rapport, écrit en tant que section autonome et présentant les principaux résultats de l'évaluation? • Y a-t-il une structure claire du sommaire exécutif (i. E., I) Objet, y compris le ou les destinataires visés; Ii) Objectifs et brève description de l'intervention; Iii) Méthodologie; Iv) Principales conclusions; V) Recommandations)? Le résumé est-il raisonnablement concis (par exemple, avec une longueur maximale de 5 à 10 pages)? 	Niveau d'évaluation:	Moyen
	Commentaires:	

<p>2. Conception et méthodologie</p>	<p>Niveau d'évaluation:</p>	<p>Très bien</p>
<p><i>Veiller à ce que l'évaluation soit placée dans son contexte</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation indique-t-elle si l'évaluation est destinée à la responsabilisation et / ou à l'apprentissage? • L'évaluation décrit-elle le public cible de l'évaluation? • Le contexte de développement et institutionnel de l'évaluation est-il clairement décrit? • Le rapport d'évaluation décrit-il la reconstruction de la logique d'intervention et / ou de la théorie du changement? • L'évaluation explique-t-elle les contraintes et / ou les limitations générales? <p><i>Assurer une conception et une méthodologie rigoureuses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'approche et le cadre d'évaluation sont-ils clairement décrits? Établit-elle les questions d'évaluation, les hypothèses, les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte des données? • Les méthodes choisies étaient-elles appropriées pour répondre aux questions d'évaluation? Les outils de collecte de données sont-ils décrits et justifiés? • Les méthodes d'analyse sont-elles clairement décrites? • Les limitations méthodologiques sont-elles reconnues et leur impact sur l'évaluation décrit? (Explique-t-elle comment tout biais a été surmonté?) 	<p>Commentaires:</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie d'échantillonnage est-elle décrite? La conception comprend-elle des techniques de validation? • Existe-t-il des preuves de l'implication des intervenants dans la conception de l'évaluation? (Existe-t-il une carte globale / crédible des intervenants?) • La méthodologie permet-elle la collecte et l'analyse de données désagrégées? • La conception et la méthodologie sont-elles appropriées pour évaluer les questions intersectorielles (équité et vulnérabilité, égalité des sexes et droits de l'homme)? 		
<p>3. Fiabilité des données</p> <p><i>Assurer la qualité des données et des processus robustes de collecte de données</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation a-t-elle triangulé toutes les données recueillies? • L'évaluation a-t-elle clairement identifié et fait appel à des sources de données qualitatives et quantitatives? • L'évaluation a-t-elle explicité les éventuels problèmes (biais, lacunes de données, etc.) dans les sources de données primaires et secondaires et, le cas échéant, expliqué ce qui a été fait pour minimiser ces problèmes? C'est à dire. L'évaluation a-t-elle énoncé explicitement les limites des données recueillies? • Existe-t-il des preuves que les données ont été collectées avec une sensibilité aux questions de discrimination et d'autres considérations éthiques? • Y a-t-il une désagrégation adéquate des données entre les sexes? Et si cela n'a pas été possible, est-ce expliqué? 	Niveau d'évaluation:	
	Commentaires:	

<ul style="list-style-type: none">• L'évaluation rend-elle explicite le degré d'implication des différentes parties prenantes dans les différentes phases du processus d'évaluation?	
--	--

4. Analyse et conclusions

Assurer une analyse sonore

- L'information est-elle analysée et interprétée systématiquement et logiquement?
- Les interprétations sont-elles basées sur des hypothèses soigneusement décrites?
- L'analyse est-elle présentée par rapport aux questions d'évaluation?
- L'analyse est-elle transparente sur les sources et la qualité des données?
- Les liens de cause à effet entre une intervention et ses résultats finaux sont-ils expliqués?

Niveau d'évaluation:

<ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure du possible, l'analyse est-elle désagrégée pour montrer différents résultats entre les différents groupes cibles? • Les résultats non intentionnels sont-ils identifiés? • L'analyse est-elle présentée en fonction de facteurs contextuels? • L'analyse inclut-elle la réflexion des opinions des différentes parties prenantes (reflétant des intérêts divers)? Par exemple. Comment les opinions divergentes ont-elles pu être traitées dans l'analyse? • L'analyse se concentre-t-elle sur des questions transversales telles que l'équité et la vulnérabilité, l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme? <p><i>Assurer des résultats crédibles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut-on tracer l'évidence à travers l'analyse dans les conclusions? Par exemple. Les constatations sont-elles étayées par des preuves? <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats découlent-ils logiquement de l'analyse? 	Commentaires :	
<p>5. Conclusions</p> <p><i>Évaluer la validité des conclusions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions sont-elles crédibles et clairement liées aux conclusions? • Les conclusions démontrent-elles un niveau approprié d'abstraction analytique? 	Niveau d'évaluation:	
	Commentaires:	

<ul style="list-style-type: none"> • Des conclusions traduisent-elles le jugement impartial des évaluateurs sur l'intervention? 		
<p>6. Recommandations</p> <p><i>Assurer l'utilité et la clarté des recommandations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations découlent-elles logiquement des conclusions? • Les recommandations sont-elles suffisamment claires, ciblées sur les utilisateurs visés et réalisables sur le plan opérationnel? • Les recommandations reflètent-elles les consultations des parties prenantes tout en restant équilibrées et impartiales? • Le nombre de recommandations est-il gérable? • Les recommandations sont-elles prioritaires et clairement présentées pour faciliter une réponse appropriée de la direction et donner suite à chaque recommandation spécifique? 	<p>Niveau d'évaluation:</p>	
<p>7. Genre</p> <p><i>Pour évaluer l'intégration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (GEEW)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le GEEW est-il intégré dans le champ d'analyse de l'analyse et des indicateurs conçus de manière à assurer la collecte des données relatives au GEEW? • Les critères d'évaluation et les questions d'évaluation traitent-ils spécifiquement de la manière dont la GEEW a été intégrée dans la conception, la planification, la mise en œuvre de l'intervention et les résultats obtenus? • A-t-on choisi une méthodologie, des méthodes et des outils d'évaluation tenant compte des sexes et des techniques d'analyse des données? 	<p>Niveau d'évaluation:</p>	<p>Commentaires:</p>

<ul style="list-style-type: none"> Les conclusions, les conclusions et les recommandations de l'évaluation reflètent-elles une analyse comparative entre les sexes? 		
--	--	--

	Assessment Levels (*)			
Critères d'évaluation de la qualité (points de notation *)	Très bien	Bien	Moyen	Insatisfaisant
1. Structure et clarté des rapports, y compris résumé (7)				7
2. Conception et méthodologie (13)			13	
3. Fiabilité des données (11)			11	
4. Analyse et résultats (40)			40	
5. Conclusions (11)		11		
6. Recommandations (11)		11		
7. Intégration du genre (7)	7			
Total des points marqués	7	22	63	7
Niveau d'évaluation global du rapport d'évaluation			Fair	
	Très bien ➔ A utiliser avec confiance	Bien ➔ A utiliser avec confiance	Moyen ➔ A utiliser avec précaution	Insatisfaisant ➔ A ne pas utiliser

(*) A) Insérer les points de pointage associés aux critères de la colonne correspondante (p. Ex. - si «conclusion et analyse» ont été évaluées comme «bon», inscrire 40 dans la colonne «Bon». (C) Utiliser la fonction «ombrage» pour donner aux cellules la couleur correspondante.

Annexe 9 : Management response

Management response	Country Programme Evaluations (from-to):(name of the country)
----------------------------	--

Note: The following management response lists the recommendations as they appear in the evaluation report. Please refer to the report for more details on each recommendation. Recommendations may be organized by clusters, e.g.: strategic recommendations, recommendations associated with the country programme, recommendations associated with cross-cutting issues. Within each cluster, recommendations should be ranked by priority levels (from 1 to 3).

- Instructions for completing the management response:
1. Boxes in white to be completed upon receiving the present request
 2. Boxes in grey to be completed one year later.

Cluster 1: Strategic recommendations				
Recommandation 1	To	Niveau de priorité		
Management response -				
.....				
Key action(s)	Deadline	Responsible unit(s)	Annual implementation status updates	
			Status (ongoing or completed)	Comments
Recommandation 2	To	Niveau de priorité		
Management response -				
Key action(s)	Deadline	Responsible unit(s)	Annual implementation status updates	
			Status (ongoing or completed)	Comments
Recommandation 3	To	Niveau de priorité		
Management response -				
.....				
.....				
.....				

II. ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES ET INSTITUTIONS RENCONTREES

Entités	Régions	Composant e	Noms et Pénom	Fonction	Contact
DRS	Ségou	SR	1. Dr Modibo Traoré 2. Dr Bréhima Coulibaly	1. Chargé de planification 2. Pharmacien	1. tel : 76 24 91 75, email : modibotraore@yahoo.fr 2. tel : 76 19 25 16, email : coulibalybrin@yahoo.fr
Hôpital	Ségou	SR	1. Dr Abdoulaye Sanogo Mr Moussa Coulibaly	1. Directeur 2. Directeur adjoint	1. Tel : 74 06 20 87 ; Email : drsabv@gmail.com 2. Tel : 76 03 56 60 ; Email : moussafion@yahoo.fr
INFSS	Ségou	SR	1. Abdoul Aziz Agoumour 2. Saliha B 3. Maïga Korotoumou Mallé	1. Directeur 2. Responsable filière Infirmier d'état 3. Responsable filière sagefemme	1. Tel : 76 14 76 86, Email : aboudoulazizagoumour@gmail.com 2. Tel : 79 15 70 36, Email : maigasaliha123@gmail.com 3. Tel : 66 96 62 67, Email : koro.malle@gmail.com
MSI	Ségou	SR	Dr Oumar Dao	Coordinateur régional	Tel : 75 78 34 37 Email : oumardao@msi.org
RIPOD	Ségou	SR	1. Sidiki Thierro 2. Mme Traoré Aminata Assetou Oulalé 3. Fatoumata Djiré	1. Directeur du Complexe 2. Membre RIPOD 3. Enseignante	
DRPFEF	Ségou	GDH	1. Moussa Dao 2. Mahamadou Bagayogo	1. Chef de division 2. Chargé programme enfant et famille	1. Tel : 79 29 09 63 Email : moussadao63@yahoo.fr 2. Tel : 66 42 89 62 – Email : mahabaga2@yahoo.fr
DRPFEF	Sikasso	GDH	1. Mme Keita .Fatoumata Samaké 2. Mr Chaka Traoré 3. Mr Adama Camara	1. Directrice 2. Chef de division Enfant et famille 3. Chef division promotion de la femme	1. Tel : 66 58 28 28 ; Email : fantsam251@gmail.com 2. Tel : 66 73 25 39 ; Email : traorechaka25@yahoo.fr 3. Tel : 69 63 93 94 ; Email : camaraadama61@yahoo.com
DRS	Sikasso	SR	1. Dr Aminata Goita 2. Dr Assitan Baya Sidibé	1. Chargé de SR 2. Chargé qualité des soins	1. Tel : 76 01 63 59, Email : mariasadio510@gmail.com 2. Tel : 78 70 55 03 ; Email : assitanbsidibe@yahoo.fr
Centre Jeune	Sikasso	Adolescent /Jeune	1. Souleymane Diakité 2. Fanta T Traoré 3. Boubacar Yattassaye 4. Moussa Sanou	1. Directeur 2. Secrétaire, chargée Cyber 3. Chargé de programme 4. Chef de poste de la clinique	1. Tel : 76 39 64 36, Email : sdiakité65@yahoo.fr 2. Tel : 75 17 81 35 3. Tel : 66 57 42 56 ? Email : hawania12@yahoo.fr 4. Tel : 76 11 67 36
Hôpital	Sikasso	SR	1. Dr Camara Faoussouby 2. Dr Traoré Salif 3. Dr Diakité Salif	1. Directeur 2. Chef de service Urologie 3. Directeur adjoint	1. Tel : 66 65 14 96. Email : camarafaoussouby@yahoo.fr 2. Tel : 64 31 75 56. Email : traorelifisaka@yahoo.fr 3. Tel : 76 32 19 88. Email : ydiaki@gmail.com
INFSS	Sikasso	SR	1. Mme Traoré Koura Keita 2. Mr Aly Yoroté	1. Directrice 2. Enseignant permanent	1. Tel : 76 24 14 23 ; Email : Kourakeita@gmail.com 2. Tel : 76 15 47 20 ; Email : aly_yorote@yahoo.fr
RIPOD	Sikasso	SR	1. Hamidou Coulibaly 2. Aboubacar Coulibaly	1. Secrétaire général 2. Président	1. Tel : 76 37 15 28
AMPFF	Mopti	SR	1. Mme Diawara Djoukouda dite Mariam Diawara	1. Coordinatrice par intérim	1. Tel : 76 03 27 30 Email : ampff_mopti@yahoo.fr

			2. Moussa Sy	2. Assistant technique regional	2. Tel : 66 00 17 33, Email : moussasy828@gmail.com
ONG Delta Survie	Mopti	SR	Mahamar Hayou	Assistant au secrétaire général, point focal fistule	
DRS	Mopti	SR	1. Dr Felix Diarra 2. Dr Moctar Koné 3. Dr Yacouba Guindo 4. Mme Kouma Barô Simaga 5. Dr Dramane Coulibaly	1. Chargé planification 2. Chef de la pharmacie 3. Chargé SR 4. Chargé planification 5. Chef de division Santé	1. Tel : 76 03 39 20, Email : felixdiarra6@gmail.com 2. Tel : 76 02 33 54, Email : moctark200@gmail.com 3. Tel : 76 33 84 99, Email : dguindo77@gmail.com 4. Tel : 79 35 08 82, Email : nimagabana@gmail.com 5. Tel : 76 24 75 99, Email : coulibalydramane834@gmail.com
Hôpital	Mopti	SR	1. Dr Pierre Coulibaly 2. Mme Aissata Dirabo	1. Chef service Gynéco, Directeur par intérim 2. Chef service social	1. Tel : 74 49 53 52, Email : couli pierre@yahoo.fr 2. Tel : 66 68 92 86, Email : diraboaissata@yahoo.fr
ONG AGIR	Mopti	SR	Mahamadou Cissé	Représentant de l'ONG-AGIR	Tel : 76 46 90 52, Email : mahacis@yahoo.fr
DRPFEF	Mopti	GDH	1. Moussa Doumbia 2. Alassane Diarra 3. Goulou Keita 4. Mme Coulibaly Salimata Sanogo 5. Achimy Madougou	1. Directeur 2. Chef division suivi-évaluation 3. Chef Division Enfant et famille 4. Assistante point focal VGB 5. Point focal VGB	1. Tel : 62 65 05 96 ? Email : kintdoun@yahoo.fr 2. Tel : 76 22 52 50 3. Tel : 76 11 12 35 ; Email : keitgoulou69@gmail.com 4. Tel : 76 01 51 95, Email : salimatasanogo1972@yahoo.fr 5. Tel : 76 19 87 08 ; Email : achimymadougou@yahoo.fr
MSH	Mopti	GDH	1. Aboubacar Dembélé 2. Alima Diarra 3. Malick Diarra	1. Comptable administrateur 2. Psychologue 3. Assistant chargé des projets	1. Tel : 66 16 97 93, Email : dembeleabou@gmail.com 2. Tel : 75 20 01 90, Email : alimatadiarra26@gmail.com 3. Tel : 76 10 09 82, Email : nakin5764@gmail.com
AGIR	Bamako	SR	1. Bakary Diarra 2. Carine Ouenzoui 3. Mamadou Sissoko	1. Responsable de Programme 2. Chargé de Projet 3. Directeur Programme	1. Email : agir_mali@yahoo.fr ; Tel : 79400350 2. Tel : 79324799 3. Email : agir_mali@yahoo.fr ; Tel : 66785171
AMPPF	Bamako	SR	1. Moussa M'Bo 2. Traore Abibatou Dembele 3. Diarra Yvette	1. Directeur Exécutif 2. Assistante du Directeur 3. Chargé du Suivi-Evaluation	1. Email : mbomoussa@gmail.com; Tel : 76326880 2. Email : amgofmali@yahoo.fr; Tel : 79274763 3. Email : baranyizigya@yahoo.fr; Tel : 70341982
Danayaso	Bamako	SR	Marie Denou	Coordinatrice Nationale	Tel : 20215321/20218474
Soutras So	Bamako	SR	Sidibé Garangué Souko	Directrice Exécutive	Tel : 63 49 48 18
RIPOD	Bamako	SR	1. Zeydi Dramé 2. Fousseine Doumbia	1. Président 2. Secrétaire à la formation	1. 76328224 ; Email : ripde2011@yahoo.fr 2. damfousseine@yahoo.fr
AMSOPT	Bamako	G&DH	Bréhima Ballo	Chargé de programme et Point Focal UNFPA	Tel : 76206637/62746293
INSTAT	Bamako	PD	1. Doumbia Assa Gakou 2. Jean Wakam 3. Vinima Traore 4. Sangare Mohamed 5. Cisse Boureima	1. Directrice Technique RGPH5 2. CTP RGPH5 3. Chef de Division 4. Comptable 5. Comptable	1. Email : assdoumbia74@gmail.com 2. Tel : 73658662 ; Email : wakam@unfpa.org 3. Email : traorevini71@gmail.com 4. Email : mohsang02@gmail.com 5. Email : ybcother@yahoo.fr

DNP	Bamako	PD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diall Absatou NDiaye 2. Ishaga Oulibali 3. Balkissa Yattara 4. Fofano Maïmouna Kante 5. Sibiry Traore 6. Ousmane Dembélé 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Directrice Nationale Adjoint 2. Directeur National 3. Chef de Division Etudes et Recherche 4. Chef BAO 5. Chef de Division Suivi-Evaluation 6. Comptable 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Email : absatoudiall2017@gmail.com ; Tel : 66754995 2. Email : ishagacoul@yahoo.fr; Tel : 76416094 3. Email : yabakad@yahoo.fr; Tel : 76422851 4. Email : maïmounakante@gmail.com; Tel : 79438629 5. Email : sibrytraore@gmail.com; Tel : 76014299 6. Email : ouskaraya@yahoo.fr; Tel : 66903601
CPS Santé	Bamako	PD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dr Kamissoko Moussa 2. Dr Kaoudo Tangara 3. Diyanna Sall Coulibaly 4. Modibi Keita 5. Cisse Kadiatou Bagayoko 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Directeur 2. Cadre 3. Cadre 4. Cadre 5. Chargé du Suivi-Evaluation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. mkamis2207@yahoo.fr; Tel : 65731644 2. kaoudot@yahoo.fr; Tel : 76167055 ; 3. coulibalyanna@gmail.com; Tel : 66798939 4. Tel : 76430837 5. Email : cherifgna@yahoo.fr; Tel : 65914441
CNIECS	Bamako	Communication	Seydou Baba Traoré	Directeur Général	Tel : 66725996
DNS	Bamako	SR	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dr TRAORE Aminata Cisse 2. Dr N'JI Keita 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Chef de section 2. Point focal Fistule Obstétricale et point focal UNFPA 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Email : amitra15c@yahoo.fr; Tel : 66717182 2. Email : keit_63@yahoo.fr; Tel : 76176546
DPM	Bamako	SR	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dr Fanta Sangho, 2. Dr Amadou Bagayogo 3. Dr Douada Makam Toure 	1. Directrice Adjointe	<ol style="list-style-type: none"> 1. Email : sanghofanta@yahoo.fr; Tel : 66782728 2. Email : amadoubagayogo@yahoo.fr; Tel : 66548177 3. Email : segatoure@yahoo.fr; Tel : 76012445
Help	Bamako	SR/GHD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oumarou Maazou 2. Dr Diamandé Masseni 3. Bourema Dara 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Directeur Pays 2. Manager Santé 3. Chargé de Programme 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Email : maazou@help.de; Tel : 78395880 2. Email : diamande@help.de; Tel : 79827497 3. Email : dara@help.de; Tel : 76190776
IEDA	Bamako	SR/GDH	Robert TSHIBANGU	Chargé des Opérations	
IMC	Bamako	SR/GDH	<ol style="list-style-type: none"> 1. Hamit Nassour 2. Abdel Kader Nadio 3. Ramata Traore 4. Pacifique Kigongwe 	<ol style="list-style-type: none"> 1. DAF 2. Finance Manager 3. Project Officer 4. Deputy Country Director 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Email : hnassour@internationalmedicalcorps.org; Tel : 73011910 2. Email : amadio@internationalmedicalcorps.org; Tel : 74610257 3. Email : rtraore@internationalmedicalcorps.org; Tel : 93409179 4. Email : pkigongwe@internationalmedicalcorps.org; Tel : 75670430
INFSS	Bamako	SR	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dr Traore Abdoulaye 2. Dr Assane Sanogo, 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Directeur Général Adjoint 2. Chef de Département Formation Continue et Recherche 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Email : glek10@yahoo.fr; Tel : 76107774 2. Email : asanogo22@yahoo.fr; Tel : 66730255

MJCC	Bamako	Adolescent /Jeune	Yacouba Garga Maiga	Conseiller Technique chargé des questions de population et santé.	Tel : 76780707
MSH/FCI	Bamako	SR/GDH	1. Amadou Baby Diallo 2. Adama Sanogo	1. Responsable financier 2. Chargé du Suivi-Evaluation	1. Tel : 66717916 ; Email : adiallo@msh.org 2. Tel : 76205642/70613851 ; Email : asanogo@msh.org
MSI	Bamako	SR	1. Tiguida Sissoko 2. Mahamadou Haddou 3. Modibo Sogoba	1. Directrice des Programmes 2. Coordonnateur Responsable Suivi-Evaluation 3. Comptable	1. Tel : 72912252 ; Email : tiguida@msimali.org 2. Tel : 90124255 ; Email : mahamadou@msimali.org 3. Tel : 74101444 ; Email : sogoba@msimali.org
MPFEF/P NLE	Bamako	GDH	1. Mme Keita Aïda Kéita 2. Mr Mahamane Maïga 3. Mr Anaï Sagara	1. Conseiller Technique 2. Chef section excision PNLE 3. Point focal VGB	
MINUSMA (RC)	Bamako	PS	Mme Mbaranga Gasarabwe	Deputy Special Representative of the Secretary General Resident Coordinator and Humanitarian Coordinator	Tel : 94 95 02 20 Email : gasarabwe@un.org
MINUSMA (VGB)	Bamako	PS	1. Bernadette Sene 2. Oshcard Kouadio	1. Senior Women's Protection Advisor 2. Women's Protection Officer	1. Email : seneb@un.org ; Tel : 94950154 (ext 1457283) 2. Email : kouadio@un.org ; Tel : 94950255 (ext 145-7140)
DCM	Bamako	PS	Mr Seydou Coulibaly	Directeur adjoint	Email : seydoucly@yahoo.fr Tel : 76 44 39 63
Projet SWEED	Bamako	PS	Mr Moussa Sidibé	Coordonnateur	Tel : 66 75 45 87 Email : msidibe@sweedmali.org
Banque Mondiale	Bamako	PS	Mr Christophe Lemièrre	Program leader	Tel : 70 51 91 02 Email : clemiere@worldbank.org
PNUD	Bamako	PS	Maleye Diop	Directeur Pays Adjoint	Email : maleye.diop@undp.org ; Tel : 75999880
ONUFEM ME	Bamako				
UNESCO	Bamako	PS	1. Pierre Saye 2. Amadou Guiteye 3. Fadima Gologo	1. Chargé de Programme Education 2. Chargé de Programme Adjoint Education 3. Assistante de Programme	1. p.saye@unesco.org ; Tel : 76128585 2. Email : a.guiteye@unesco.org 3. Email : f.gologo@unesco.org ; Tel : 72690900
OCHA	Bamako	PS	1. Hapsatou Coudy Deme 2. Franck Lasmani Guebma	1. Spécialiste Genre et Action Humanitaire 2. Chargé des Affaires Humanitaires	1. Tel : 70562325 2. Tel : 75995758
PTF Belgique	Bamako	PS	Myriam Becquelaine	Cheffe de Mission	Email : myriam.bacquelaine@diplobel.fed.be Tel : 75996542
PTF Espagne	Bamako	PS	Moustapha Diouf	Reponsable de projets Santé	Email : moustapha.diouf@aacid.es ; Tel : 74839597
PTF (France)	Bamako	PS	Dr. Jean-Marie Milleliri	Conseiller Régional en Santé Mondiale	Email : jean-marie.milleliri@diplomatie.gouv.fr :: Tel : 76 35 28 65
PTF (Allemagne)	Bamako	PS	André Budick	Premier Secrétaire, Coopération au développement	Email : wz-2@bama.diplo.de
UNICEF	Bamako	PS	1. Christine Gaignebet 2. Karimou Andele	1. Chief Planning, Monitoring &	1. Email : cgaignebet@unicef.org ; Tel : 82991836

			3. Ndiaga Seck	Evaluation 2. Chef Survie et Développement 3. Chef Communication pour le Développement	2. Tel : 73503201 3. Email : nseck@unicef.org ; Tel : 94960512
ONUSIDA	Bamako	PS	Félicité Ndimira Nsabimana	Directrice Pays	Email : nsabimanaf@unaid.org ; Tel : 91105750/67234482
OMS	Bamako	PS	1. Dr. Lucien Manga 2. Tessougue Fatoumata	1. Représentant 2. Chargé de Programme	1. Email : mangal@who.int ; Tel : 93265905 2. Tel : 79060515
AMSOPT	Kayes	GDH	1. Mr Sambou Coulibaly 2. Mme Assitan Camara	1. Assistant de Bureau, chargé des événements, des formations et du suivi du terrain 2. Assistante de projet	1. Tel : 76.46.0.66 / 66.46.08.66 2. Tel : 74.10.31.21 / 61.16.19.21
DRPFEF	Kayes	GDH	1. Donzèye Diarra 2. Fadialandin Sissoko	1. Directeur Régional 2. Suivi-évaluation	
DRS	Kayes	SR	1. Dr Issa Sanogo 2. Diakalia Diallo 3. Dr Zenaïbou Goïta 4. Dr Youssouf Konaté :	1. Chargé de Planification 2. Comptable DRS 3. Division Pharmacie Régionale 4. Pharmacien	1. Tel : 76287911 2. Tel : 75467327 3. Tel : 76377423 4. Tel : 75467327
MSM/MSI	Kayes	SR	1. Dr Cissé Alain 2. Dr Ibringo Lassina 3. Dr Bamba Vamouty	1. Responsable d'équipe mobile de Kayes 2. Chargé de ligature de trompe 3. Chargé de formation	1. Tel : 76.20.84.98 2. Tel: 75.17.31.63 3. Tel: 76.0678.39 / 73.88.99.41
Hôpital	Kayes	SR	1. Dr Conaré Toumani 2. Dr Diassana	1. Directeur Général de l'Hôpital 2. Chef de Division SR	
Hôpital	Gao	SR	Dr Kalifa Traoré	Chef de Services Gynéco Obstétrical	Tel : 7636 7801
AMPPF	Koulikoro	SR	1. Mme Traoré Niamé 2. Salimata Berthé 3. Aly Traoré :	1. Coordinatrice par Interim 2. Prestataire 3. Secrétaire Comptable (Stagiaire)	
RIPOD	Koulikoro	SR	Abdoulaye Djibrila Maïga	Sécretaire à l'information	
TOSTAN	Kouliokro	GDH	1. Diallo Moussa 2. Mamadou Lamine Traoré 3. Hamadoun A. Cissé	1. Coordonnateur National au Mali 2. Responsable Programmes 3. Responsable Suivi-évaluation	
DRPFEF	Koulikoro	GDH			

III. ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

Documents de planification stratégique

1. UNDAF (2014) : Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement 2015-2019 ;
2. UNFPA (2014) : Document de Programme Pays 2015-2019 ;
3. UNFPA (2015) : Plan d'Action du Cadre de Coopération du Programme Pays Gouvernement - CPAP 2015 – 2019 ;
4. République du Mali / Ministère de la Santé/DNS/DSR : Politiques et normes des services de santé de la reproduction (2005) ;
5. République du Mali / Ministère de la Santé/DNS/DSR : Plan d'action multisectoriel santé des adolescents et des jeunes 2017-2021 ;
6. République du Mali / Ministère de la Santé/DPM : Plan stratégique de sécurisation des produits de la sante de la reproduction (SPSR) 2017 - 2021 au Mali ;
7. République du Mali / Ministère de la Santé/DNS/DRS : Plan d'action national budgétisé de planification familiale du mali 2017-2018 ;
8. République du Mali / Ministère de la Santé/DNS/DRS : Plan stratégique pour l'élimination de la fistule obstétricale au Mali 2018-2022 ;
9. République du Mali/ Ministère de la Promotion de la Femme, de l'enfant et de la Famille : Politique nationale genre (2011);
10. République du Mali/Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population : Politique nationale de population, révisé 2017 ;
11. République du Mali/ Ministère de la Promotion de la Femme, de l'enfant et de la Famille : Plan d'action de la Politique Nationale du Genre (PNG) : 2011-2013 ;
12. République du Mali / Ministère de la Santé/DNS/DSR (2013) : Plan stratégique de la santé de la reproduction 2014-2018 ;
13. République du Mali : Feuille de route nationale « *tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse* » 2017 ;
14. République du Mali/ Ministère de l'économie et des finances/ Cellule technique CSLP (2015) : Rapport de mise en œuvre à mi-parcours du cadre stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2012- 2017 ;

Plans de Travail Annuels (PTA)

15. Plan de Travail Annuel (PTA) UNFPA, 2015
16. Plan de Travail Annuel (PTA) UNFPA, 2016
17. Plan de Travail Annuel (PTA) UNFPA, 2017
18. Plan de Travail Annuel (PTA) UNFPA, 2018

Documents de référence en évaluation

19. UNFPA: Handbook: How to Design and Conduct a Country Programme Evaluation at UNFPA, October 2013. Revised Template 13, July 2016 ;

Documents de Suivi de la mise en œuvre du programme

20. Matrice de Suivi des Indicateurs du 7^e Programme Pays ;

Rapports d'enquêtes, d'études et d'évaluation

21. Banque Mondiale – World Development Indicators 2018
<https://data.worldbank.org/country/mali?view=chart>
22. PNUD, Rapport sur le Développement Humain 2016, 2017.
23. République du Mali/ Cellule de Planification et de Statistiques/Institut National de la Statistique/ Centre d'Études et d'Information Statistiques : Enquête Démographique et de Santé (EDSM-V)2012-2013 ;
24. République du Mali/ Ministères de l'Economie et des Finances/ Bureau Central du Recensement : 4ème Recensement general de la population et de l'habitat du mali (RGPH-2009) ;
25. Groupe de la Banque Africaine de Developpement : Rapport, Mali profil du genre pays, décembre 2011 ;
26. Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) : Enquete modulaire et permanente aupres des menages (EMOP) 2014 ;
27. Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) : Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2015 ;
28. République du Mali / Ministère de la Santé/DNS : Annuaire Statistique (SLIS) 2015 ;
29. République du Mali / Ministère de la Santé/ Direction des ressources humaines secteur sante, développement social et promotion de la famille : Annuaire Statistique 2017 du secteur sante, développement social et promotion de la famille ;
30. République du Mali/ Ministères de l'Economie et des Finances/Direction Nationale de la Planification et du développement : Rapport d'execution du financement exterieur du budget special d'investissement (BSI) en 2017 ;
31. République du Mali/ Ministères de l'Economie et des Finances : Rapport sur le cadre des ressources externes à moyen-terme (CRMT) 20 ;
32. République du Mali / Ministère de la Santé/DPM : Compte rendu de la réunion du comité technique de coordination et de suivi de la gestion des médicaments essentiels 2016-2017 ;
33. République du Mali / Ministère de la Santé/DNS/DSR : Evaluation rapide des soins obstétricaux et néonataux d'urgence : Rapport général-Mars 2017 ;
34. République du Mali / Ministère de la Santé/DNS/DSR : rapport annuel 2017 ;
35. République du Mali / Ministère de la Santé/DNS/DSR : rapport d'évaluation des soins après avortement-2014 ;
36. République du Mali/ Ministères de l'Economie et des Finances/ Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) : rapport annuel 015 ;
37. République du Mali, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique /Institut National de Formation en Sciences de la Sante (INFSS) : Cadre de rapport de produit-2017 ;
38. République du Mali, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique /Institut National de Formation en Sciences de la Sante (INFSS) : rapport de formation des encadreurs de l'INFSS en technique d'insertion du DIU post partum avec le nouvel inséreur ;
39. Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Famille (AMPPF) : rapport annuel 2015-2016-2017 ;
40. ONG-Delta-Survie : Programme observatoire de la fistule, rapport 2016.

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION MALI UNFPA (2015-2019)

IV. ANNEXE 4 – MATRICE D’EVALUATION

SANTE DE LA REPRODUCTION - ADOLESCENTS ET JEUNES			
PERTINENCE			
QE1a : Dans quelle mesure l’appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec le mandat et la stratégie de l’UNFPA et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans l’UNDAF et son plan d’action commun? Est-ce que les interventions prévues reflètent adéquatement les résultats attendus du Programme Pays ?			
Hypothèses d’évaluation	Indicateurs	Sources d’information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les besoins de la population cible ont été adéquatement pris en compte lors de la planification (couverture des principaux problèmes identifiés en fonction des cibles)	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins ont été identifiés sur une base des problèmes/besoins sanitaires afin de guider la planification des composantes - le choix et la couverture des zones d’intervention sont en cohérence avec les besoins identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019), - Rapport d’enquêtes (EDS, MICS, RGPH, etc.) ; - Cadre logique d’intervention ; - UNFPA, partenaires et bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide) ; - Focus group (Guide)

Constats

En matière de SR, il apparaît globalement que les produits 1, 2, 3 et 4 sont pertinents car ils répondent aux priorités nationales inscrites dans le Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS 2014-2023) et contribuent à l'atteinte des objectifs stratégiques (OS) suivants :

- OS1 : Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
- OS6 : Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations ;
- OS7 : Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins

Ces produits sont également alignés au Programme de Développement Socio-Sanitaire (PRODESS III 2014-2018) qui découle du PDDSS (2014-2023) et tient compte du contexte de crise sociopolitique que traverse le pays. Ils sont arrimés aux composantes « Santé » et « Développement social ». Ils contribuent également à l'atteinte des objectifs du CREDD (2016-2018), notamment à l'objectif spécifique 24 (domaine prioritaire 9) visant à « améliorer l'état de santé de la population et lutter contre le VIH/Sida » ainsi qu'à l'objectif spécifique 29 (domaine prioritaire 10) visant à « promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires ».

Les 4 produits de la composante SR contribuent aux effets UNDAF+ suivants :

- D'ici 2019, les populations, en particulier les plus vulnérables, et celles affectées par les crises, ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité (effet 4) ;
- Les populations défavorisées, particulièrement les femmes et les jeunes bénéficient des capacités et d'opportunités productives accrues, dans un environnement sain et durable favorable à la réduction de la pauvreté (effet 5)

Le produit 5 répond aux besoins des Adolescents et Jeunes en tant qu'une des cibles importantes du 7^e programme pour la conception et la mise en œuvre des programmes de résilience et est arrimé aux composantes « Santé » et « Développement social » du PRODESS III (2014-2018) et du PDDSS (2014-2023). Il contribue aux effets 4 et 5 de l'UNDAF+.

Les PE ont été associés à l'identification des besoins, à la conception et la planification des activités du 7^e programme et que les priorités nationales y ont été intégrées.

Les interventions du 7e programme sont alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA	- Concordance entre les interventions du 7e programme et le mandat et les stratégies de l'UNFPA	- CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019) - Cadre logique d'intervention - Plan stratégique UNFPA (2014-2017)	- Revue/Analyse documentaire
--	---	---	------------------------------

Constats

du 7^e programme contribue à l'atteinte des quatre résultats du Plan Stratégique de l'UNFPA (2014-2017).

- Les quatre premiers produits (P1, P2, P3 et P4) contribuent à l'atteinte du Résultat 1 : Disponibilité et utilisation accrues de services intégrés de santé sexuelle et procréative (y compris la planification familiale, la santé maternelle et le VIH), soucieux de l'égalité des sexes qui répondent aux normes en matière de droits de l'homme pour la qualité des soins et l'égalité d'accès ;
- Le produit 5 contribue à l'atteinte du Résultat 2 : *Priorité accrue aux adolescents, en particulier les jeunes adolescentes, dans les politiques et programmes nationaux de développement, notamment en mettant à leur disposition des services complets d'éducation sexuelle et de santé en matière de sexualité et de procréation ;*

Les interventions du programme sont alignées aux priorités nationales	- Concordance entre les interventions du 7e programme et les priorités nationales	CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019) - Cadre logique d'intervention CSCR (2012-2017), (CREDD, 2016-2018), PAG (2013-2018), UNDAF (2015-2019) ; PRODESS (2014-2018), PNP (2014-2018), (PDDSS (2014-2023)	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ; - Focus group (Guide)
---	---	--	---

Constats

Pour toutes les 20 interventions déployées dans le cadre de la SR, la pertinence par rapport aux besoins des populations cibles et aux objectifs est démontrée.

Les interventions prévues sont en adéquation avec les résultats attendus	- Concordance entre les interventions du 7e programme et les résultats attendus mandat et les stratégies de l'UNFPA	- CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019) - Cadre logique d'intervention	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ;
--	---	---	--

Constats

D'une manière générale, l'analyse du cadre logique d'intervention reconstruit (cf. chapitre 3) met en évidence sa cohérence quant à son but et ses résultats.

QE1b : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Des changements sont intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays et 7 ^e programme y a apporté des réponses adéquates	Le bureau a apporté une réponse aux crises humanitaires qui ont émergés durant la période de mise en œuvre du programme ; - La promptitude de la réponse apportée ; - L'adéquation de la réponse aux besoins émergents ; - La mesure dans laquelle la réallocation des fonds aux nouvelles activités était justifiée, notamment dans le domaine humanitaire ; - Ajustement du programme aux priorités définies dans le cadre des politiques nationales et l'UNDAF ;	- CPAP (2015-2019), PTA, UNDAF (2015-2019), PRODESS (2014-2018), PNP (2014-2018), (PDDSS (2014-2023), UNDAF (2015-2019), Rapport d'activités humanitaires ; - UNFPA et partenaires;	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

En matière de SR, le 7^e programme a contribué à la réponse à la crise sanitaire de l'épidémie d'Ebola en 2015. Le PTA de l'UNFPA a été révisé pour prendre en charge cette réponse aux besoins exprimés par le Gouvernement Malien. La contribution du 7^e programme a reposé sur l'appui aux activités de sensibilisation réalisées par les jeunes (dissémination des supports de communication), aux prestations menées par les sages-femmes et les médecins y compris dans le cadre humanitaire au niveau des cordons sanitaires et régions. En outre, le 7^e programme a répondu aux besoins émergents de lutte contre les IST/VIH au sein des populations clés comme les professionnels de sexe.

EFFICACITE			
QE2a : QE2a : Les interventions réalisées, y compris dans le contexte humanitaire, ont-elles permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ? Dans quelle mesure les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les services de SR de qualité sont disponibles, accessibles et en amélioration au sein des populations cibles dans les zones prévues	<ul style="list-style-type: none"> - Niveaux et amélioration des indicateurs de réalisation des produits ; - Association entre les améliorations constatées et les interventions du 7^e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>Les services de SR ont effectivement ont été rendus accessibles et disponibles aux populations cibles dans les zones prévues (y compris celles du Nord et du Centre en crise) à travers une vingtaine d'interventions.</p>			
Les jeunes et les femmes ont une perception globalement positive des interventions du programme mais il y a des points faibles et des points forts à relever	<ul style="list-style-type: none"> - Perception des jeunes et des femmes à l'égard des interventions du programme ; - Identification des points faibles et des points forts 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'enquêtes (EDS, MICS, ménages, sécurisation des produits de SR, enquête de base, etc.) ; - UNFPA, partenaires et bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>Des entretiens avec les parties prenantes (PE et bénéficiaires), il ressort une perception globalement positive des interventions du 7^e programme. Cette observation est confortée par les résultats de l'étude sur la disponibilité des produits de SR et la perception des clientes sur les services qui mettent en évidence des proportions dépassant les 90% sur les aspects techniques, organisationnels et relationnels (INFO-STAT, 2017).</p>			

<p>Les résultats prévus ont été effectivement atteints ou sont en passe de l'être mais il y a des points forts et des points faibles à identifier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les cibles ont été atteintes ou sont en passe de l'être; - Opinions des parties prenantes sur les principaux forts et points faibles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>En matière de SR, le 7e programme a globalement fait montre d'une efficacité satisfaisante dans la réalisation de ses produits. Sur les 10 indicateurs qui renseignent sur la performance des 4 produits, 6 (soit 60%) ont des taux de réalisation atteignant ou dépassant les seuils attendus au 31/03/2018. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre d'ici la fin du programme les cibles des 4 indicateurs dont la performance est actuellement insuffisante. Pour la composante AJ, les stratégies déployées ont fait preuve d'une efficacité remarquable largement au-dessus des seuils attendus.</p>			
<p>Le niveau de réalisation des produits est globalement satisfaisant mais il y a des points forts et des points faibles à identifier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réalisation par composante et produit ; - besoins et populations cibles non couverts ; - Opinions parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur le niveau de réalisation des produits obtenus et identification des points forts et des points faibles ; - Opinions des parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur les contraintes associées aux points faibles et les facteurs ayant favorisés les points forts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);

Constats

En matière de SR le 7e programme a globalement fait montre d'une efficacité satisfaisante dans la réalisation de ses produits. Sur les 10 indicateurs qui renseignent sur la performance des 4 produits, 6 (soit 60%) ont des taux de réalisation atteignant ou dépassant les seuils attendus au 31/03/2018. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre d'ici la fin du programme les cibles des 4 indicateurs dont la performance est actuellement insuffisante. La performance enregistrée conforte l'efficacité des interventions déployées pour atteindre les résultats, à l'exception de : (i) l'approvisionnement en produits PF qui ne permet pas encore de diminuer sensiblement les ruptures de stocks dans les points de prestation ; (ii) l'extension des formations sanitaires en SONU dont les défaillances dans le monitoring n'ont pas permis d'augmentation continue conduisant plutôt à des pertes de fonctions dans les structures bénéficiaires de l'intervention ; (iii) la stratégie des Ardents Défenseurs de la PF dont les difficultés de mise en œuvre ont conduit à sa suspension depuis 2017. Pour la composante AJ, les stratégies déployées ont fait preuve d'une efficacité remarquable largement au-dessus des seuils attendus.

Recommandations

- Renforcer la stratégie de dotation des formations sanitaires en SONU par un mécanisme plus efficace de monitoring permettant de prévenir les pertes de fonctions dans les structures bénéficiaires.
- Reconsidérer la stratégie des Ardents Défenseurs de la SR/PF des adolescents tout en adressant les difficultés rencontrées par une meilleure communication et un suivi adéquat ;
- L'UNFPA devra prendre des mesures idoines pour permettre la mise à jour des plans d'approvisionnement des commodités de PF et partager systématiquement l'information avec le comité technique de coordination et de suivi de la gestion des médicaments essentiels.

QE2b : Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets directs du 7ème programme, aux effets UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les effets UNDAF, les progrès dans l'atteinte des OMD/ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD sont en association avec les interventions du 7e programme. En outre, le 7e programme contribue aux résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017)	<ul style="list-style-type: none"> - Association constatée entre d'une part les effets UNDAF, les progrès dans l'atteinte des OMD/ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD et les interventions du 7e programme d'autre part ; - Concordance avérée entre les résultats atteints du 7e programme et les résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) ; - UNDAF (2015-2019) ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats Les résultats des produits relatifs aux composantes SR et AJ concourent à l'atteinte des effets 4 et 5 de l'UNDAF+ (2015-2019) et aux résultats attendus 1 et 2 du Plan Stratégique de l'UNFPA (2014-2017).</p>			

EFFICIENCE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE3a : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques et a utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays?			
Le bureau Pays a pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification y compris en recourant aux sources alternatives de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Structure des ressources mobilisées par composante et produit en fonction des sources de financement ; - Les ressources ont été reçues et mises à la disposition des partenaires dans les délais requis ; - Les ressources reçues et mises à la disposition des partenaires ont été suffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>La mise en œuvre du 7e programme s'est déroulé dans un contexte de baisse continue des fonds réguliers. Mais cette diminution s'est accompagnée d'une mobilisation significative des ressources financières qui a permis d'atténuer des conséquences négatives dans la mise en œuvre du programme. La part du budget allouée à la composante SR était de 47,5% en 2015, 71,7% en 2016 et 56,3% en 2017. Celle allouée à la composante AJ était de 7,4% en 2015, 3,1% en 2016 et 2,5% en 2017.</p>			
Le taux d'exécution budgétaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution budgétaire global, par composante et produit ; - Taux de réalisation des produits (global, par composante et produit) ; - Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévu 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

L'exécution budgétaire est globalement efficace avec des taux proches ou supérieurs à 90%. Cette performance est le résultat du renforcement des capacités des PE aux procédures et outils de gestion assuré chaque année par le bureau Pays et de l'efficacité de son dispositif de suivi de la mise en œuvre des PTA qui permet le redéploiement des fonds des activités à haut risque de non-exécution vers d'autres besoins non couverts. Globalement, le taux d'exécution budgétaire est en adéquation avec les taux de réalisation des produits qui sont au-dessus des seuils prévus

Cependant la gestion budgétaire du 7e programme est affectée par quelques dysfonctionnements et pesanteurs aux rangs desquels figurent la longueur du processus d'élaboration et de signature des PTA, la qualité souvent déplorable des dossiers de demande d'avances des fonds, les retards dans la mise à disposition des fonds et le remboursement des dépenses, le non-respect des engagements vis-à-vis des PE et des prestataires de services. En matière de gestion des ressources humaines, l'évaluation a mis en évidence la présence des frustrations et de cloisonnements associés à une faible communication et synergie entre le personnel et les différentes composantes et services.

Recommandations.

Améliorer la gestion budgétaire par des actions suivantes :

- Renforcer la communication, la réactivité et l'interaction avec les PE ;
- Intensifier le renforcement des capacités et le coaching des PE dans la gestion des PTA y compris la poursuite de la formation à l'utilisation du GPS2 ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle des requêtes de paiement dans le respect des procédures et des délais de traitement (demandes d'avances de fonds, de remboursement, de paiement des prestations, des frais de missions, etc.).
- Renforcer la communication et la synergie entre le personnel et les différentes composantes du programme, le Management et les Opérations ;
- Mettre en place un plan de formation continue du personnel en fonction des besoins et d'un cadre managérial adéquat pour entretenir et renforcer l'esprit d'équipe, la motivation, la collaboration, une culture de redevabilité axée sur les résultats ;
- Renforcer les mécanismes de gestion de la performance du personnel.
- Réduire et ajuster le nombre de PTA au nombre de chargés de PTA disponibles de manière à allouer une charge de travail individuelle compatible avec un suivi et une coordination efficaces.

Le bureau Pays a utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue	- Utilisation d'une combinaison d'approches ou d'outils efficaces dans l'atteinte des résultats ;	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'audits	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	---	---	--

Constats

Le bureau Pays s'est associé aux partenaires du SNU pour mettre en œuvre diverses initiatives conjointes qui ont contribué à booster la réalisation des résultats au-delà des niveaux prévus.

UNFPA-ONU-FEMMES ;

- Projet VIH/Sida : UNICEF-UNFPA-ONUSIDA-OMS.

- VBG en situation de conflit : UNFPA-UNICEF ;

- MGF et mariage précoce : UNFPA-UNICEF ;

- Initiative "UN Trust for Human Security" avec un volet renforcement des acteurs sur les VBG (Gao, Tombouctou et Kidal) : UNICEF-UNFPA-BIT-FAO-PNUD-OMS.

- Initiative PSA – Protection contre les violences et l'exploitation sexuelle : UNICEF-UNFPA ;

- Projet Autonomisation des Adolescentes et des Jeunes femmes par l'éducation au Mali : UNESCO-UNFPA ;

- Projet Emploi des Jeunes : PNUD-UNFPA-BIT-FAO.

EFFICIENCE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE3b : Au vu des exigences liées aux financements d'urgence pour la réponse humanitaire (CERF funds ; etc), dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait un usage efficient et temporel de ces ressources et pour quel résultat?			
Le bureau Pays a pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour la réponse humanitaire	- Niveau de ressources financières, humaines et matérielles mobilisées pour la réponse humanitaire	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets)	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
Le bureau Pays a pu mobiliser les fonds Peace Building Fund, UN Trust et CERF pour les actions humanitaires			
Le taux d'exécution budgétaire des fonds mobilisés pour la réponse humanitaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais)	- Taux d'exécution budgétaire global, par source de fonds mobilisés - Taux de réalisation des produits relatifs à la réponse humanitaire - Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévu	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets)	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
Le taux d'exécution des fonds mobilisés pour l'action humanitaire (PBF, UN Trust et CERF) est au-dessus de 90%			

DURABILITE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<p>QE4a : Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?</p> <p>QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p>			
L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de SR relevant du mandat de l'UNFPA est effectif et en lien avec les interventions du 7e programme	- Effectivité de l'engagement politique du Gouvernement sur les questions de population relevant du mandat de l'UNFPA ;	- (PRODESS (2014-2018), PNPFM (2014-2018), PDDSS (2014-2023) ; Loi SR n ° 02 – 044 du 24 juin 2002, Plan d'action SR, Normes et standards de SR ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>En matière de SR, l'engagement politique du Gouvernement est caractérisé par la présence des lois et décrets qui encadrent les programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la loi n°02-44 du 24 juin 2002 relative à la santé de la reproduction ; - la loi n°06-028 du 29 juin 2006 fixant les règles relatives à la prévention, à la prise en charge et au contrôle du VIH et du SIDA ; - le décret N° 05-147 PRM du 31 mars 2005 fixant les conditions et les modalités d'octroi de l'assistance particulière de l'Etat aux malades du SIDA et PVVIH et de la garantie de la confidentialité ; - le décret N°05-350 du 4 août 2005 relatif à la gratuité de la césarienne ; - le décret N°10-628/P-RM du 29 novembre 2010 portant gratuité des moyens de prévention et de traitement du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et chez la femme enceinte dans les établissements de santé. 			

L'engagement de l'Etat dans le financement des activités de la SR (budget alloué) est à la hauteur du niveau standard attendu ou en passe de l'être	- La structure financière des dépenses de l'Etat met en évidence une part satisfaisante allouée à la SR	- (PRODESS (2014-2018), PNPFM (2014-2018), PDDSS (2014-2023) ; Loi SR n ° 02 – 044 du 24 juin 2002, Plan d'action SR, Normes et standards de SR ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
L'engagement financier du Gouvernement, bien qu'effectif, est encore insuffisant, nettement en dessous des engagements pris dans les cadres des accords internationaux (Partenariat de Ouagadougou sur la PF, Abuja pour la SR) pour lesquels l'Etat s'est engagé à faire une progression annuelle de 5% pour atteindre les 15%. En 2017, on était encore à 7% du budget consacré à la santé.			
Le 7 ^e programme a contribué à susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de SR	- Démarche activité du 7 ^e programme pour susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de SR	- Rapports de réunions ; - Rapports de missions ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
A travers le plaidoyer pour l'adhésion du Mali aux engagements internationaux tels que le PA/CIPD, FP2020, Partenariat de Ouagadougou, CARMMA, etc. Il y aussi l'implication des leaders religieux et communautaires pour la promotion de la SR/PF			
Le 7 ^e programme a prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation nationale	- Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées ; - Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et Partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
Le 7 ^e programme a contribué à la formation des sages-femmes pour renforcer l'offre en SONU ;			
Les procédures et les outils gestion mises en œuvre sont acceptés par les partenaires	- La perception des partenaires sur les procédures et les outils gestion du 7 ^e programme est globalement positive ; - Opinions des partenaires sur les points positifs et les insuffisances déplorées dans les procédures et les outils gestion du 7 ^e programme	- UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

Le 7^e programme a mis en place un dispositif de renforcement des capacités des PE aux procédures et outils de gestion chaque année

Les partenaires sont capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du Programme	- Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités ; - Opinions des partenaires globalement favorables sur leur volonté à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du Programme ; - Des mécanismes sont mis en place pour assurer l'appropriation et la durabilité	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	--	---	--

Constats

En matière de SR, le 7^e programme a débouché sur les acquis suivants :

- Effectivité de l'inclusion et de la prééminence de la SR et de la PF dans les priorités nationales définies dans le PDDSS (2014-2023) et le PRODESS III (2014-2018) ;
- Adhésion du Mali aux engagements internationaux tels que le PA/CIPD, FP2020, Partenariat de Ouagadougou, CARMMA, etc. ;
- Renforcement de l'offre en SONU (équipement, formation des sages-femmes et existence des équipes de formateurs) ;
- Introduction des stratégies innovantes (équipes/caravanes mobiles, Ardents défenseurs de la SR/PF, DBC, campagnes nationales gratuites, DMU, Sayana Press, etc.) pour satisfaire la demande des services de SR/PF et répondre aux besoins des populations cibles
- Identification des bonnes pratiques en SR (DBC, DIUPP)
- Existence d'équipe régionale de lutte contre la FO à Mopti (dépistage, prise en charge clinique, réinsertion socio-économique) ;
- Implication des leaders religieux et communautaires pour la promotion de la SR/PF

Mais l'avenir durable des interventions déployées dans le cadre du 7^e programme n'est pas assurée en raison de l'insuffisance des ressources financières, de la forte dépendance aux donateurs et de leur faible ancrage institutionnel et communautaire.

La composante AJ a débouché sur les acquis suivants :

- Elaboration d'une feuille de route nationale pour la capture du dividende démographique à travers l'investissement massif dans la jeunesse au Mali ;
- Mise en place d'une plateforme d'organisations de jeunes pour faciliter la prise en compte des besoins et aspirations des jeunes dans les politiques et programmes nationaux ;
- Elaboration d'un plan d'action pour le plaidoyer et la mobilisation de ressources au profit de la SR et de l'autonomisation des adolescents et des jeunes ;
- Construction des latrines et points d'eau et ESC dans les écoles dans le cadre de l'intervention ESC/WASH.

L'appropriation du programme par les responsables de mise en œuvre est influencée par l'absence d'une mémoire institutionnelle due à la mobilité du personnel, surtout en région et dans les zones rurales. Elle l'est aussi par le fait d'une perception inadéquate des acteurs gouvernementaux sur l'appartenance nationale du programme considéré avant tout comme une propriété de l'UNFPA. Cette perception est entretenue par les défaillances dans la collaboration entre les PE et les responsables du programme, notamment dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PTA (retards dans la mise à disposition des fonds, dans la réactivité aux requêtes, non-respect des engagements, défaillances dans la communication, etc.).

Recommandation

Accompagner l'appropriation nationale du programme par un renforcement du plaidoyer auprès du Gouvernement pour une plus grande mobilisation de ses propres ressources et l'ancrage institutionnel et communautaire des interventions déployées.

Le 7 ^e programme a contribué à susciter une demande de service de SR au sein des populations cibles	Effectivité de l'augmentation de la demande de services de SR au sein des populations cibles	Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - Rapports d'enquêtes ;n - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	--	---	--

Constats D'une manière générale, l'appropriation nationale du 7^e programme est variable selon le niveau d'appréciation. Au niveau politique et malgré les pesanteurs culturelles encore très marquées, des efforts appréciables ont été fait par le Gouvernement du Mali pour promouvoir un environnement favorable à la création d'une offre et d'une demande de services de SR.

GENRE ET DROITS HUMAINS

PERTINENCE

QE1a : Dans quelle mesure l'appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec le mandat et la stratégie de l'UNFPA et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans l'UNDAF et son plan d'action commun? Est-ce que les interventions prévues reflètent adéquatement les résultats attendus du Programme Pays ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les besoins d'appuis au gouvernement pour promouvoir la Protection, l'Équité et le Genre ont été adéquatement pris en compte par le 7e programme	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse exhaustive de la situation des droits des filles/femmes, de leurs droits reproductifs et de leurs accès aux services a été réalisée ; - Le choix des cibles interventions couvertes par le programme adressent les priorités nationales afin de favoriser la promotion du genre et de l'équité ; - Les thématiques prioritaires relevant du « genre et droits humains » ont été adressées par le 7e programme selon les disparités géographiques 	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019), PNG (2011) - Rapport d'enquêtes (EDS, MICS, RGPH, etc.) ; - Cadre logique d'intervention ; - UNFPA, partenaires et bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide) ; - Focus group (Guide)

Constats

En matière de G&DH, le produit 6 du 7^e programme est bien adapté aux besoins des populations cibles (femmes, jeunes, adolescents) et est en adéquation avec les priorités nationales exprimées dans la Politique Nationale Genre (2011). Il contribue également à l'atteinte des objectifs du CREDD (2016-2018), notamment à l'objectif spécifique 27 (domaine prioritaire 10) visant à « *promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille* ». Il contribue également à l'atteinte des effets 4 et 5 de l'UNDAF. Les PE ont été associés à l'identification des besoins, à la conception et la planification des activités du 7^e programme et que les priorités nationales y ont été intégrées.

Les interventions du 7e programme sont alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA	- Concordance entre les interventions du 7e programme et le mandat et les stratégies de l'UNFPA	- CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019) - Cadre logique d'intervention - Plan stratégique UNFPA (2014-2017)	- Revue/Analyse documentaire
Constats			
Le produit 6 contribue à l'atteinte du Résultat 3 du plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) : <i>Promotion de l'égalité des sexes, autonomisation des femmes et des filles et droits en matière de reproduction, notamment pour les femmes, les adolescents et les jeunes vulnérables et marginalisés ;</i>			
Les interventions du programme sont alignées aux priorités nationales	- Concordance entre les interventions du 7e programme et les priorités nationales	CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019) - Cadre logique d'intervention - PNG (2011), CSCRP (2012-2017), (CREDD, 2016-2018), PAG (2013-2018), UNDAF (2015-2019) ; PRODESS (2014-2018), PNPFM (2014-2018), (PDDSS (2014-2023)	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ; - Focus group (Guide)
Constats			
En matière de G&DH, le produit 6 du 7 ^e programme est bien adapté aux besoins des populations cibles (femmes, jeunes, adolescents) et est en adéquation avec les priorités nationales exprimées dans la Politique Nationale Genre (2011). Il contribue également à l'atteinte des objectifs du CREDD (2016-2018), notamment à l'objectif spécifique 27 (domaine prioritaire 10) visant à « <i>promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille</i> ». Il contribue également à l'atteinte des effets 4 et 5 de l'UNDAF.			

Les interventions prévues sont en adéquation avec les résultats attendus	- Concordance entre les interventions du 7e programme et les résultats attendus mandat et les stratégies de l'UNFPA	- CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019) - Cadre logique d'intervention	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ;
--	---	---	--

Constats

L'analyse du cadre logique d'intervention reconstruit met en évidence sa cohérence quant à son but et ses résultats. Pour toutes les interventions déployées dans le cadre de la composante G&DH, la pertinence par rapport aux populations cibles et aux objectifs est clairement démontrée.

QE1b : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Des changements sont intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays et 7 ^e programme y a apporté des réponses adéquates	- Le bureau a apporté une réponse aux crises humanitaires qui ont émergés durant la période de mise en œuvre du programme ; - Les plans de contingence intègrent la protection, le genre et l'équité - La promptitude de la réponse apportée ; - L'adéquation de la réponse aux besoins émergents ; - La mesure dans laquelle la réallocation des fonds aux nouvelles activités était justifiée, notamment dans le domaine humanitaire ; - Ajustement du programme aux priorités définies dans le cadre des politiques	- CPAP (2015-2019), PTA, UNDAF (2015-2019), PRODESS (2014-2018), PNPFM (2014-2018), PDDSS (2014-2023), Rapport d'activités humanitaires ; - Cadre logique d'intervention ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide); - Focus group (Guide)

Constats

En matière de G&DH, le 7^e programme a répondu à la demande du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) pour un détachement du Chargé de Programme Genre de l'UNFPA au Ministère pour la coordination de la lutte contre les VBG, la réforme institutionnelle du département et l'élaboration du plan décennal pour l'autonomisation de la femme de l'enfant et de la famille (2020-2029). Au titre de la réactivité aux besoins émergents, il y a également la dotation en Kits dignité et de prise en charge des MGF, la réponse aux besoins de formation de 200 acteurs de la société civile en VBG, la prise en charge de 2 cas graves de VBG qui nécessitaient une intervention chirurgicale couteuse.

EFFICACITE			
QE2a : Les interventions réalisées, y compris dans le contexte humanitaire, ont-elles permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ? Dans quelle mesure les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Le soutien apporté par le 7 ^e programme a permis d'améliorer l'environnement tant juridique qu'institutionnel en faveur de la protection sociale, de promotion des droits reproductifs, du genre et de l'équité	<ul style="list-style-type: none"> - Les stratégies d'approche du bureau Pays ont contribué à la conduite des processus d'élaboration, d'adoption et de vulgarisation des conventions, des lois ; - Les capacités de prévention de la violence basée sur le genre et les pratiques nuisibles des institutions nationales et de la société civile ont été renforcées ; - Les filles/femmes ont accès à des services multisectoriels qui assurent leurs droits reproductifs, leur protection contre les VBG et les pratiques traditionnelles néfastes de manière général, y compris dans les situations d'urgence - Association entre les améliorations constatées et les interventions du 7e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - CPAP (2015-2019), PTA ; - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

Il était prévu, d'ici la fin du programme, avec l'appui de l'UNFPA, d'adopter deux lois nationales relatives aux VBG harmonisées avec les textes et instruments internationaux. Il ressort de l'analyse des rapports d'activités et des entretiens avec les parties prenantes qu'à la date de l'évaluation, seule la loi 052 portant promotion du genre en matière d'accès aux fonctions nominatives et électives (article 7, 8 et 9 relatifs à la participation à la vie politique, publique et la citoyenneté des femmes) a été adoptée en 2016. Le 7^e programme y apporté son appui, notamment à travers le renforcement des capacités des responsables gouvernementaux, de la société civile et des parlementaires à l'élaboration de cette loi. Bien qu'aucun texte législatif ne soit adopté en 2017, le 7^e programme a contribué techniquement et financièrement à l'élaboration d'une proposition de loi contre les VBG en collaboration avec tous les acteurs : Gouvernement, OSC, PTFs et agences du SNU. Cette loi, qui comporte un volet sur l'interdiction des MGF au Mali, est dans le processus d'adoption au Parlement sous le leadership du Ministre de la Justice à la suite d'une démarche active de plaidoyer de l'UNFPA qui se poursuit. La journée internationale de tolérance zéro aux MGF tenue le 06 février 2017 sous le haut patronage de la Première Dame du Mali a été une opportunité saisie par l'UNFPA pour faire un plaidoyer de l'adoption de la loi contre les VBG et d'une augmentation des ressources pour la SR et la lutte contre le mariage précoce. L'absence d'une loi contre le mariage précoce qui constitue une insuffisance à adresser.

Recommandation

- Renforcer le plaidoyer en faveur de l'adoption de la loi contre les VBG et de la mobilisation communautaire pour l'abandon définitif des MGF et autres pratiques néfastes (VBG et mariage précoce).

Les jeunes et les femmes ont une perception globalement positive des interventions du programme mais il y a des points faibles et des points forts à relever	- Perception des jeunes et des femmes à l'égard des interventions du programme ; - Identification des points faibles et des points forts	- Rapports d'enquêtes (EDS, MICS, ménages, sécurisation des produits de SR, enquête de base, etc.) ; - UNFPA, partenaires et bénéficiaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
--	---	---	--

Constats

Dans les communautés visitées, la perception affichée est plutôt positive, notamment en matière de prise en charge holistique des VBG et d'abandon des pratiques néfastes pour la femme y compris les MGF.

Les résultats prévus ont été effectivement atteints ou sont en passe de l'être mais il y a des points forts et des points faibles à identifier	- Les cibles ont été atteintes ou sont en passe de l'être; - Opinions des parties prenantes sur les principaux forts et points faibles ;	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
--	---	---	--

Constats

Le produit P6 de la composante G&DH a une performance faible. Sur les 4 indicateurs qui le renseignent, un seul a vu sa cible atteinte au 31/03/2018. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour la réalisation des cibles résiduelles d'ici la fin du programme, notamment l'adoption de la loi contre VBG, amener 3772 communautés (75,4% de la cible totale) à abandonner définitivement la pratique des MGF et assurer la prise en charge complète de 9848 survivant(e)s de VBG (39,4% de la cible totale).

Les mécanismes de prévention et de prise en charge VBG ont été renforcés	- Les partenaires d'exécution ont des capacités de fournir aux bénéficiaires des services de qualité ; - Une diversité d'acteurs sont engagés dans la lutte contre les VBG et les pratiques néfastes dans leurs champs de compétences ; - Des campagnes d'information, de vulgarisation des textes à l'attention des victimes de violences et des détenteurs de pouvoirs traditionnels ont été soutenues par le 7 ^e programme	- CPAP (2015-2019), PTA ; - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires ; - Supports de collecte ;	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	--	--	--

Constats

Les mécanismes de prévention et de prise en charge des VBG ont été renforcés à travers les acquis suivants :

- Appui à l'élaboration de la loi 052 portant promotion du genre en matière d'accès aux fonctions nominatives et électives ;
- Appui au Programme National de Lutte contre l'Excision (PNLE) ;
- Mise en place des comités de veille et de suivi pour l'abandon des pratiques néfastes à la santé de la femme (excision, mariage précoce) aux niveaux National (CNAPN), Régional (CRAPN), Communal (CCAPN) et des Villages (CVAPN) ;
- Appui à la coordination de la lutte contre les VBG, la réforme institutionnelle du MPFEF et à l'élaboration du plan décennal pour l'autonomisation de la femme de l'enfant et de la famille (2020-2029) ;
- Appui à l'élaboration de la proposition de loi contre les VBG ;
- Appui à la mise en place Centres de prise en charge holistique des VBG (« One Stop Center ») ;
- Existence du sous cluster VBG sous le leadership de l'UNFPA dans le cadre de l'UNDAF+.

<p>Le niveau de réalisation des produits est globalement satisfaisant mais il y a des points forts et des points faibles à identifier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réalisation par composante et produit ; - besoins et populations cibles non couverts ; - Opinions parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur le niveau de réalisation des produits obtenus et identification des points forts et des points faibles ; - Opinions des parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur les contraintes associées aux points faibles et les facteurs ayant favorisés les points forts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
---	---	---	--

Constats

La performance globale de la composante G&DH est essentiellement due à l'absence de loi contre les VBG et à un nombre insuffisant de communautés déclarant l'abandon définitif des MGF et autres pratiques néfastes (VBG et mariage précoce). Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour la réalisation des cibles résiduelles d'ici la fin du programme, notamment l'adoption de la loi contre VBG, amener 3772 communautés (75,4% de la cible totale) à abandonner définitivement la pratique des MGF et assurer la prise en charge complète de 9848 survivant(e)s de VBG (39,4% de la cible totale).

QE2b : Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets directs du 7ème programme, aux effets UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les effets UNDAF, les progrès dans l'atteinte des OMD/ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD sont en association avec les interventions du 7e programme. En outre, le 7e programme contribue aux résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017)	<ul style="list-style-type: none"> - Association constatée entre d'une part les effets UNDAF, les progrès dans l'atteinte des OMD et la promotion de l'agenda de la CIPD et les interventions du 7e programme d'autre part ; - Concordance avérée entre les résultats atteints du 7e programme et les résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) ; - UNDAF (2015-2019) ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

Le produit 6 contribue à l'atteinte des effets 4 et 5 de l'UNDAF+ (2015-2019).

EFFICIENCE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE3a : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques et a utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays?			
Le bureau Pays a pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification y compris en recourant aux sources alternatives de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Structure des ressources mobilisées par composante et produit en fonction des sources de financement ; - Les ressources ont été reçues et mises à la disposition des partenaires dans les délais requis ; - Les ressources reçues et mises à la disposition des partenaires ont été suffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
La mise en œuvre du 7e programme s'est déroulé dans un contexte de baisse continue des fonds réguliers. Mais cette diminution s'est accompagnée d'une mobilisation significative des ressources financières qui a permis d'atténuer des conséquences négatives dans la mise en œuvre du programme. La part du budget allouée à la composante G&DH était de 18,2% en 2015, 13,3% en 2016 et 25,2% en 2017.			
Le taux d'exécution budgétaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution budgétaire global, par composante et produit ; - Taux de réalisation des produits (global, par composante et produit) ; - Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévu 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

L'exécution budgétaire est globalement efficace avec des taux proches ou supérieurs à 90%. Cette performance est le résultat du renforcement des capacités des PE aux procédures et outils de gestion assuré chaque année par le bureau Pays et de l'efficacité de son dispositif de suivi de la mise en œuvre des PTA qui permet le redéploiement des fonds des activités à haut risque de non-exécution vers d'autres besoins non couverts. Globalement, le taux d'exécution budgétaire est en adéquation avec les taux de réalisation des produits qui sont au-dessus des seuils prévus

Cependant la gestion budgétaire du 7e programme est affectée par quelques dysfonctionnements et pesanteurs aux rangs desquels figurent la longueur du processus d'élaboration et de signature des PTA, la qualité souvent déplorable des dossiers de demande d'avances des fonds, les retards dans la mise à disposition des fonds et le remboursement des dépenses, le non-respect des engagements vis-à-vis des PE et des prestataires de services. En matière de gestion des ressources humaines, l'évaluation a mis en évidence la présence des frustrations et de cloisonnements associés à une faible communication et synergie entre le personnel et les différentes composantes et services.

Recommandations.

Améliorer la gestion budgétaire par des actions suivantes :

- Renforcer la communication, la réactivité et l'interaction avec les PE ;
- Intensifier le renforcement des capacités et le coaching des PE dans la gestion des PTA y compris la poursuite de la formation à l'utilisation du GPS2 ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle des requêtes de paiement dans le respect des procédures et des délais de traitement (demandes d'avances de fonds, de remboursement, de paiement des prestations, des frais de missions, etc.).

- Renforcer la communication et la synergie entre le personnel et les différentes composantes du programme, le Management et les Opérations ;
- Mettre en place un plan de formation continue du personnel en fonction des besoins et d'un cadre managérial adéquat pour entretenir et renforcer l'esprit d'équipe, la motivation, la collaboration, une culture de redevabilité axée sur les résultats ;
- Renforcer les mécanismes de gestion de la performance du personnel.

- Réduire et ajuster le nombre de PTA au nombre de chargés de PTA disponibles de manière à allouer une charge de travail individuelle compatible avec un suivi et une coordination efficaces.

Le bureau Pays a utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue	- Utilisation d'une combinaison d'approches ou d'outils efficaces dans l'atteinte des résultats ;	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'audits	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	---	---	--

Constats

Le bureau Pays s'est associé aux partenaires du SNU pour mettre en œuvre diverses initiatives conjointes qui ont contribué à booster la réalisation des résultats au-delà des niveaux prévus.

UNFPA-ONU-FEMMES ;

- Projet VIH/Sida : UNICEF-UNFPA-ONUSIDA-OMS.

- VBG en situation de conflit : UNFPA-UNICEF ;

- MGF et mariage précoce : UNFPA-UNICEF ;

- Initiative "UN Trust for Human Security" avec un volet renforcement des acteurs sur les VBG (Gao, Tombouctou et Kidal) : UNICEF-UNFPA-BIT-FAO-PNUD-OMS.

- Initiative PSA – Protection contre les violences et l'exploitation sexuelle : UNICEF-UNFPA ;

- Projet Autonomisation des Adolescents et des Jeunes femmes par l'éducation au Mali : UNESCO-UNFPA ;

- Projet Emploi des Jeunes : PNUD-UNFPA-BIT-FAO.

EFFICIENCE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE3b : Au vu des exigences liées aux financements d'urgence pour la réponse humanitaire (CERF funds ; etc), dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait un usage efficient et temporel de ces ressources et pour quel résultat?			
Le bureau Pays a pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour la réponse humanitaire	- Niveau de ressources financières, humaines et matérielles mobilisées pour la réponse humanitaire	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets)	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats Le bureau Pays a pu mobiliser les fonds Peace Building Fund, UN Trust et CERF pour les actions humanitaires			
Le taux d'exécution budgétaire des fonds mobilisés pour la réponse humanitaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais)	- Taux d'exécution budgétaire global, par source de fonds mobilisés - Taux de réalisation des produits relatifs à la réponse humanitaire - Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévu	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets)	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats Le taux d'exécution des fonds mobilisés pour l'action humanitaire (PBF, UN Trust et CERF) est au-dessus de 90%			

DURABILITE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<p>QE4a : Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?</p> <p>QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p>			
L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de Genre et Droits Humains est effectif	<ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernement et autres partenaires se sont approprié les acquis du 7^e programme en adoptant l'approche de planification qui intègrent les thématiques du Genre et des Droits humains ; - Les services multisectoriels de promotion de genre et droits humains ont et mis en place et sont opérationnels ; - Les données démographiques, sur droits reproductifs et sur l'accès aux services sont ventilées selon le sexe et l'âge ; - Des textes législatifs et documents de politique ont été élaborés et adoptés ou cours de la période de mise en œuvre du 7^e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - PNG (2011), (PRODESS (2014-2018), PNPFM (2014-2018), PDDSS (2014-2023) ; Loi SR n ° 02 – 044 du 24 juin 2002, Plan d'action SR, Normes et standards de SR ; - Rapport d'études ; - Rapport d'enquêtes ; - Rapport d'activités ; - Textes législatifs et documents de politique sur le Genre et les Droits Humains ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

Au niveau politique et malgré les pesanteurs culturelles encore très marquées, des efforts appréciables ont été fait par le Gouvernement du Mali pour promouvoir un environnement favorable à la création d'une offre et d'une demande de services de SR, à la promotion du genre et des droits humains et l'accompagnement de la prise de décision politique par la production des données fiables. Mais des efforts importants restent à faire en matière de lutte contre les VBG y compris les MGF qui sont entretenues par des empreintes culturelles et accentuées par le contexte de crise. La lutte contre les VBG est affaiblie par un faible leadership institutionnel, politique, culturel et communautaire.

Les engagements en faveur de l'égalité de genre sont annoncés dans les documents de politiques et programmes tels que :

- Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS, 2014-2023)
- Programme de Développement Socio-sanitaire (2014-2018) ;
- Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR, 2012-2017) ;
- Le Cadre Stratégique pour le Relance Economique et le Développement Durable (CREDD, 2016-2018) ;
- Politique Nationale Genre (PNG, 2011) ;
- Politique nationale d'égalité entre les femmes et les hommes (PNEFH) ;
- Politique nationale pour l'abandon de la pratique de l'excision son plan d'actions (2010) ;
- Stratégie nationale de Planification et Budgétisation Sensible au Genre (PBSG, 2010 et 2012)
- Programme National de Lutte contre l'Excision (PNLE)

La mise en œuvre de ces politiques et programmes se fait par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF). Ce Ministère a engagé une réforme institutionnelle qui devrait déboucher sur l'érection du PNLE actuel en un Programme National de Lutte contre les VBG (PNLVBG) qui influera la lutte contre l'excision qui sera alors considérée comme une VBG. Dans le cadre de projet, l'Etat s'est engagé à accorder une subvention de 300 millions pour la construction du siège du futur PNLVBG.

Un cadre de concertation (services techniques du MPFEF, société civile y compris les leaders religieux et traditionnels) a été créé avec une réunion chaque trimestre pour promouvoir l'abandon des pratiques néfastes à la santé de la femme (excision, mariage précoce). En outre des comités ont mis en place avec un rôle de veille aux niveaux National (CNAPN), Régional (CRAPN), Communal (CCAPN) et des Villages (CVAPN).

La proposition de loi contre les VBG, pour laquelle le 7e programme a contribué techniquement et financièrement à son élaboration attend encore d'être adoptée. Il y a aussi l'absence d'une loi contre le mariage précoce qui constitue une insuffisance à adresser.

L'engagement de l'Etat dans le financement des activités liées au genre et aux droits humains (budget alloué) est effectif et satisfaisant	La structure financière des dépenses de l'Etat met en évidence une part satisfaisante allouée aux activités liées au genre et aux droits humains	- PNG (2011), PRODESS (2014-2018), PNPFM (2014-2018), PDDSS (2014-2023) ; Loi SR n ° 02 – 044 du 24 juin 2002, Plan d'action SR, Normes et standards de SR ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
--	--	--	--

Constats L'engagement financier du Gouvernement est effectif mais insuffisant. La contre-partie gouvernementale dans le financement des activités de G&DH du 7^e programme est assurée à travers la prise en charge du fonctionnement des structures qui les abritent (exemple : structures de prise en charge des VBG comme les One Stop Center)

Le 7e programme a prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation nationale	- Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées ; - Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et Partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	--	---	--

Constats

Le 7^e programme a débouché sur les acquis suivants qui favorisent l'appropriation nationale :

- Appui à l'élaboration de la loi 052 portant promotion du genre en matière d'accès aux fonctions nominatives et électives ;
- Appui au Programme National de Lutte contre l'Excision (PNLE) ;
- Mise en place des comités de veille et de suivi pour l'abandon des pratiques néfastes à la santé de la femme (excision, mariage précoce) aux niveaux National (CNAPN), Régional (CRAPN), Communal (CCAPN) et des Villages (CVAPN) ;
- Appui à la coordination de la lutte contre les VBG, la réforme institutionnelle du MPFEF et à l'élaboration du plan décennal pour l'autonomisation de la femme de l'enfant et de la famille (2020-2029) ;
- Appui à l'élaboration de la proposition de loi contre les VBG ;
- Appui à la mise en place Centres de prise en charge holistique des VBG (« One Stop Center ») ;
- Existence du sous cluster VBG sous le leadership de l'UNFPA dans le cadre de l'UNDAF+.

Les procédures et les outils gestion mises en œuvre sont acceptés par les partenaires	- La perception des partenaires sur les procédures et les outils gestion du 7e programme est globalement positive ; - Opinions des partenaires sur les points positifs et les insuffisances déplorées dans les procédures et les outils gestion du 7e programme	- UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	--	------------------------	--

Constats

Le 7^e programme a mis en place un dispositif de renforcement des capacités des PE aux procédures et outils de gestion chaque année

<p>Les partenaires sont capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du 7^e Programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités ; - Opinions des partenaires globalement favorables sur leur volonté à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du Programme ; - Des mécanismes sont mis en place pour assurer l'appropriation et la durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
---	--	---	--

Constats

Les PE se déclarent disposés à sauvegarder les acquis mais la volonté politique, l'encrage communautaire et les capacités techniques et financières sont encore insuffisants.

L'appropriation du programme par les responsables de mise en œuvre est influencée par l'absence d'une mémoire institutionnelle due à la mobilité du personnel, surtout en région et dans les zones rurales. Elle l'est aussi par le fait d'une perception inadéquate des acteurs gouvernementaux sur l'appartenance nationale du programme considéré avant tout comme une propriété de l'UNFPA. Cette perception est entretenue par les défaillances dans la collaboration entre les PE et les responsables du programme, notamment dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PTA (retards dans la mise à disposition des fonds, dans la réactivité aux requêtes, non-respect des engagements, défaillances dans la communication, etc.).

<p>Les acquis de la composante « Genre et Droits Humains » du 7^e programme sont pérenns</p>	<p>- Types et nombre d'activités de plaidoyer menées par les partenaires ; - Existence d'un plan de pérennisation des acquis du programme ; - Existence des Points focaux Genre dans les Ministères et qui sont opérationnels ; - Existence d'un mécanisme opérationnel de plaidoyer en faveur de l'adoption des politiques</p>	<p>- Rapports d'activités ; - Textes législatifs adoptés ou projets de textes ; - Plan d'actions du mécanisme de plaidoyer/dialogue adopté ; - Organisations des femmes et des Droits humains; - UNFPA et partenaires</p>	<p>- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide); - Focus Groups (Guide)</p>
--	--	---	---

Constats

Le 7^e programme a débouché sur les acquis suivants à sauvegarder :

- Appui à l'élaboration de la loi 052 portant promotion du genre en matière d'accès aux fonctions nominatives et électives ;
- Appui au Programme National de Lutte contre l'Excision (PNLE) ;
- Mise en place des comités de veille et de suivi pour l'abandon des pratiques néfastes à la santé de la femme (excision, mariage précoce) aux niveaux National (CNAPN), Régional (CRAPN), Communal (CCAPN) et des Villages (CVAPN) ;
- Appui à la coordination de la lutte contre les VBG, la réforme institutionnelle du MPFEF et à l'élaboration du plan décennal pour l'autonomisation de la femme de l'enfant et de la famille (2020-2029) ;
- Appui à l'élaboration de la proposition de loi contre les VBG ;
- Appui à la mise en place Centres de prise en charge holistique des VBG (« One Stop Center ») ;
- Existence du sous cluster VBG sous le leadership de l'UNFPA dans le cadre de l'UNDAF+.

Des efforts importants restent à faire en matière de lutte contre le mariage précoce et les VBG y compris les MGF qui sont entretenues par des empreintes culturelles et accentuées par le contexte de crise. La lutte contre les VBG et le mariage précoce est affaiblie par un faible leadership institutionnel, politique, culturel et communautaire.

POPULATION ET DEVELOPPEMENT

PERTINENCE

QE1a : Dans quelle mesure l'appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec le mandat et la stratégie de l'UNFPA et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans l'UNDAF et son plan d'action commun? Est-ce que les interventions prévues reflètent adéquatement les résultats attendus du Programme Pays ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les besoins de la population cible ont été adéquatement pris en compte lors de la planification grâce à la production des données	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des données disponibles (EDS, MICS, RGPH, etc.) pour la détermination des besoins et la planification des interventions ; - Publication et disséminations des données désagrégées sur les populations cibles et les zones d'intervention ; - Existence d'analyses thématiques ou spécifiques ; - Disponibilité d'éléments de suivi des politiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi du CP7 ; - CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019), - Rapport d'enquêtes (EDS, MICS, RGPH, etc.) ; - Cadre logique d'intervention ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide)

Constats

En matière de P&D, les produits 7 et 8 du 7^e programme sont alignés aux priorités nationales définies dans le CSCRP (2012-2017) et contribuent à l'atteinte de l'objectif stratégique visant à « améliorer le bien-être social des populations » et à l'objectif spécifique visant à « maîtriser la croissance démographique et mieux gérer les phénomènes migratoires ». Ces produits contribuent aussi à l'atteinte des objectifs du CREDD (2016-2018), notamment à l'objectif spécifique 30 (domaine prioritaire 10) visant à « intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques publiques » ainsi qu'à l'objectif spécifique 33 (domaine prioritaire 11) visant à « développer les statistiques comme outil d'aide à la prise de décision ». Les produits 7 et 8 concourent également aux effets 4 et 5 de l'UNDAF+. Dès la conception du 7^e programme, ces produits répondaient aux besoins de suivi de l'atteinte des OMD/ODD et des objectifs du Plan d'Actions de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD) qui reconnaît la nécessité de disposer de données démographiques fiables pouvant faire l'objet de comparaison à l'échelon international pour la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de politiques et programmes. En effet, le PA/CIPD exhorte les Etats à renforcer leur capacité nationale à exécuter des programmes d'envergure et durable, à collecter, analyser, diffuser et exploiter les données sur la population et le développement (Rapport CIPD+20, août 2013). Les produits 7 et 8 répondaient également aux besoins de suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population (PNP) adoptée en 1991, révisée en 2003 puis en 2017 avec une intégration des questions de dividende démographique. Ces produits contribuent au suivi des politiques sectorielles comme le PDDSS (2014-2023), notamment à l'atteinte de son objectif stratégique 10 visant à « assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires et sociale fiables et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire et social ».

Dans l'ensemble, il ressort des entretiens et de l'analyse des rapports des réunion, que les PE ont été associés à l'identification des besoins, à la conception et la planification des activités du 7^e programme et que les priorités nationales y ont été intégrées.

Les interventions du 7e programme sont alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA	- Concordance entre les interventions du 7e programme et le mandat et les stratégies de l'UNFPA	- CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019) - Cadre logique d'intervention - Plan stratégique UNFPA (2014-2017)	- Revue/Analyse documentaire
Constats			
Les produits 7 et 8 de la composante P&D contribuent à l'atteinte du Résultat 4 du Plan Stratégique de l'UNFPA (2014-2017) : <i>Renforcement des politiques nationales et des programmes internationaux de développement grâce à l'intégration d'analyses factuelles sur la dynamique des populations et ses liens avec le développement durable, la santé en matière de sexualité et de procréation, les droits liés à la procréation, la lutte contre le VIH et l'égalité des sexes.</i>			
Les interventions du programme sont alignées aux priorités nationales	- Concordance entre les interventions du 7e programme et les priorités nationales ; - Existence d'objectifs, de produits et/ou de résultats du programme en lien avec ceux des cadres stratégiques de développement nationaux	CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019) - Cadre logique d'intervention CSCR (2012-2017), (CREDD, 2016-2018), PAG (2013-2018), UNDAF (2015-2019) ; PRODESS (2014-2018), PNPFM (2014-2018), (PDDSS (2014-2023)	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ; - Focus group (Guide)
Constats			
Les interventions déployées dans le cadre de la de la composante P&D sont : le renforcement du système national d'information sanitaire (formations, équipement, cartes sanitaires, comptes nationaux de la santé ...) ; l'appui au RGPH ; le renforcement des capacités nationales pour la production et la dissémination des données ; l'intégration des variables de population dans les politiques/plans/programmes nationaux de développement ; Renforcement des capacités pour l'analyse du Dividende Démographique. Toutes ces interventions répondent aux priorités nationales.			

Les interventions prévues sont en adéquation avec les résultats attendus	- Concordance entre les interventions du 7e programme et les résultats attendus mandat et les stratégies de l'UNFPA	- CPD (2015-2019), CPAP (2015-2019) - Cadre logique d'intervention	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ;
--	---	---	--

Constats

L'analyse du cadre logique d'intervention reconstruit met en évidence sa cohérence quant à son but et ses résultats. Pour toutes les interventions déployées dans le cadre de la composante P&D, la pertinence par rapport aux populations cibles et aux objectifs est clairement démontrée.

QE1b : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Des changements sont intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays et 7 ^e programme y a apporté des réponses adéquates	<ul style="list-style-type: none"> - Le bureau a apporté une réponse aux crises humanitaires qui ont émergés durant la période de mise en œuvre du programme par l'appui à la collecte et l'analyse des données en situation d'urgence pour la détermination des besoins d'assistance et de protection ; - L'appui du 7e programme en faveur du plaidoyer pour l'appropriation nationale des questions de dividende démographique (paradigme émergent) et pour le renforcement des capacités ; - L'appui du 7e programme pour la promotion des conditions nécessaires au bénéfice du dividende démographique ; - L'appui du 7e programme pour le suivi de l'atteinte des OMD ; - Ajustement du programme aux priorités définies dans le cadre des politiques nationales et l'UNDAF 	<ul style="list-style-type: none"> - CPAP (2015-2019), PTA, UNDAF (2015-2019), PRODESS (2014-2018), PNPFM (2014-2018), (PDDSS (2014-2023), Rapport d'activités, rapports d'études; - UNFPA et partenaires; 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

En matière de P&D, le 7^e programme a répondu aux besoins d'élaboration et de mise à jour de la carte scolaire à la suite des mouvements des déplacés et du retour des réfugiés. Il y a eu également l'achat de 2 véhicules Hilux pour les besoins de supervision des activités de renforcement des capacités dans les zones en crise. En outre, dans le cadre de la préparation du RGPH5, les questions sur les déplacés ont été intégrées dans le questionnaire pour les besoins de réponse humanitaire tout comme le dividende démographique qui fera l'objet d'un thème d'analyse.

EFFICACITE			
QE2a : Les interventions réalisées, y compris dans le contexte humanitaire, ont-elles permis d’atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ? Dans quelle mesure les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ? Ces interventions ont-elles permis d’opérer les changements espérés ?			
Hypothèses d’évaluation	Indicateurs	Sources d’information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les partenaires ont une perception globalement positive des interventions du programme relatives à la composante Population et Développement mais il y a des points faibles et des points forts à relever	<ul style="list-style-type: none"> - Perception des partenaires à l’égard des interventions du programme relatives à la composante Population et Développement ; - Identification des points faibles et des points forts 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d’activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>L’analyse documentaire et les entretiens avec les PE ont relevé quelques difficultés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le retard considérable dans la mise en œuvre des activités relatives à la cartographie liée à une insuffisance des ressources humaines (Statisticiens, Démographes) ; - la non-réalisation de certaines activités prévues surtout en 2017 à cause de l’insuffisance des fonds ou de la longueur du processus d’élaboration des PTA, ou la mise en œuvre tardive des activités ; - l’insuffisance des ressources humaines en qualité et en quantité dans certaines structures. Le profil des personnes n’est pas toujours en adéquation avec le profil des postes ; - le non-paiement ou paiement tardif des prestataires de services sur certaines activités réalisées. 			

<p>Les résultats prévus ont été effectivement atteints ou sont en passe de l'être mais il y a des points forts et des points faibles à identifier</p>	<p>- Les cibles ont été atteintes ou sont en passe de l'être; - Opinions des parties prenantes sur les principaux forts et points faibles ;</p>	<p>- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires</p>	<p>- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide)</p>
<p>Constats Pour la composante P&D, le nombre ciblé de structures du système statistique national ayant reçu un appui de l'UNFPA pour la production et/ou la diffusion de données statistiques désagrégées en fin de programme est largement dépassé depuis 2017. Le document de projet RGPH5 est élaboré, validé en 2015 et les activités préparatoires se poursuivent pour sa réalisation. Des études et recherches thématiques ont été réalisées entre 2015 et 2016 mais les cibles réalisées sont en deçà des prévisions attendues au 31/03/2018.</p>			
<p>Le niveau de réalisation des produits est globalement satisfaisant mais il y a des points forts et des points faibles à identifier</p>	<p>- Taux de réalisation par composante et produit ; - besoins et populations cibles non couverts ; - Opinions parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur le niveau de réalisation des produits obtenus et identification des points forts et des points faibles ; - Opinions des parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur les contraintes associées aux points faibles et les facteurs ayant favorisés les points forts.</p>	<p>- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires</p>	<p>- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);</p>
<p>Constats En dépit d'une efficacité remarquablement démontrée de la composante Population et Développement les défis restent à relever en matière de renforcement des capacités en ressources humaines, techniques et financières suffisantes pour soutenir l'observatoire du Dividende Démographique, le système statistique national et le RGPH5.</p> <p>Recommandation - Renforcer les capacités en ressources humaines, techniques et financières suffisantes pour soutenir la mise en œuvre de la PNP, l'observatoire du Dividende Démographique, le Système Statistique National et le RGPH5.</p>			

QE2b : Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets directs du 7ème programme, aux effets UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les effets UNDAF, les progrès dans l'atteinte des OMD/ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD sont en association avec les interventions du 7e programme. En outre, le 7e programme contribue aux résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017)	- Association constatée entre d'une part les effets UNDAF, les progrès dans l'atteinte des OMD/ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD et les interventions du 7e programme d'autre part ; - Concordance avérée entre les résultats atteints du 7e programme et les résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017)	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) ; - UNDAF (2015-2019) ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>- Les produits 7 et 8 concourent également aux effets 4 et 5 de l'UNDAF+. Dès la conception du 7^e programme, ces produits répondaient aux besoins de suivi de l'atteinte des OMD/ODD et des objectifs du Plan d'Actions de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD) qui reconnaît la nécessité de disposer de données démographiques fiables pouvant faire l'objet de comparaison à l'échelon international pour la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de politiques et programmes. En effet, le PA/CIPD exhorte les Etats à renforcer leur capacité nationale à exécuter des programmes d'envergure et durable, à collecter, analyser, diffuser et exploiter les données sur la population et le développement (Rapport CIPD+20, août 2013).</p> <p>- Les produits 7 et 8 contribuent à l'atteinte du Résultat 4 : <i>Renforcement des politiques nationales et des programmes internationaux de développement grâce à l'intégration d'analyses factuelles sur la dynamique des populations et ses liens avec le développement durable, la santé en matière de sexualité et de procréation, les droits liés à la procréation, la lutte contre le VIH et l'égalité des sexes.</i></p>			

EFFICIENCE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE3a : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques et a utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays?			
Le bureau Pays a pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification y compris en recourant aux sources alternatives de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Structure des ressources mobilisées par composante et produit en fonction des sources de financement ; - Les ressources ont été reçues et mises à la disposition des partenaires dans les délais requis ; - Les ressources reçues et mises à la disposition des partenaires ont été suffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
La mise en œuvre du 7e programme s'est déroulé dans un contexte de baisse continue des fonds réguliers. Mais cette diminution s'est accompagnée d'une mobilisation significative des ressources financières qui a permis d'atténuer des conséquences négatives dans la mise en œuvre du programme. La part du budget allouée à la composante P&D était de 22,1% en 2015, 8,9% en 2016 et 12,8% en 2017.			
Le taux d'exécution budgétaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution budgétaire global, par composante et produit ; - Taux de réalisation des produits (global, par composante et produit) ; - Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévu 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

L'exécution budgétaire est globalement efficace avec des taux proches ou supérieurs à 90%. Cette performance est le résultat du renforcement des capacités des PE aux procédures et outils de gestion assuré chaque année par le bureau Pays et de l'efficacité de son dispositif de suivi de la mise en œuvre des PTA qui permet le redéploiement des fonds des activités à haut risque de non-exécution vers d'autres besoins non couverts. Globalement, le taux d'exécution budgétaire est en adéquation avec les taux de réalisation des produits qui sont au-dessus des seuils prévus

Cependant la gestion budgétaire du 7e programme est affectée par quelques dysfonctionnements et pesanteurs aux rangs desquels figurent la longueur du processus d'élaboration et de signature des PTA, la qualité souvent déplorable des dossiers de demande d'avances des fonds, les retards dans la mise à disposition des fonds et le remboursement des dépenses, le non-respect des engagements vis-à-vis des PE et des prestataires de services. En matière de gestion des ressources humaines, l'évaluation a mis en évidence la présence des frustrations et de cloisonnements associés à une faible communication et synergie entre le personnel et les différentes composantes et services.

Recommandations.

Améliorer la gestion budgétaire par des actions suivantes :

- Renforcer la communication, la réactivité et l'interaction avec les PE ;
- Intensifier le renforcement des capacités et le coaching des PE dans la gestion des PTA y compris la poursuite de la formation à l'utilisation du GPS2 ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle des requêtes de paiement dans le respect des procédures et des délais de traitement (demandes d'avances de fonds, de remboursement, de paiement des prestations, des frais de missions, etc.).

- Renforcer la communication et la synergie entre le personnel et les différentes composantes du programme, le Management et les Opérations ;
- Mettre en place un plan de formation continue du personnel en fonction des besoins et d'un cadre managérial adéquat pour entretenir et renforcer l'esprit d'équipe, la motivation, la collaboration, une culture de redevabilité axée sur les résultats ;
- Renforcer les mécanismes de gestion de la performance du personnel.

- Réduire et ajuster le nombre de PTA au nombre de chargés de PTA disponibles de manière à allouer une charge de travail individuelle compatible avec un suivi et une coordination efficaces.

Le bureau Pays a utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue	- Utilisation d'une combinaison d'approches ou d'outils efficaces dans l'atteinte des résultats ;	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'audits	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	---	---	--

Constats

Le bureau Pays s'est associé aux partenaires du SNU pour mettre en œuvre diverses initiatives conjointes qui ont contribué à booster la réalisation des résultats au-delà des niveaux prévus.

UNFPA-ONU-FEMMES ;

- Projet VIH/Sida : UNICEF-UNFPA-ONUSIDA-OMS.

- VBG en situation de conflit : UNFPA-UNICEF ;

- MGF et mariage précoce : UNFPA-UNICEF ;

- Initiative "UN Trust for Human Security" avec un volet renforcement des acteurs sur les VBG (Gao, Tombouctou et Kidal) : UNICEF-UNFPA-BIT-FAO-PNUD-OMS.

- Initiative PSA – Protection contre les violences et l'exploitation sexuelle : UNICEF-UNFPA ;

- Projet Autonomisation des Adolescentes et des Jeunes femmes par l'éducation au Mali : UNESCO-UNFPA ;

- Projet Emploi des Jeunes : PNUD-UNFPA-BIT-FAO.

EFFICIENCE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE3b : Au vu des exigences liées aux financements d'urgence pour la réponse humanitaire (CERF funds ; etc), dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait un usage efficient et temporel de ces ressources et pour quel résultat?			
Le bureau Pays a pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour la réponse humanitaire	- Niveau de ressources financières, humaines et matérielles mobilisées pour la réponse humanitaire	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets)	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats Le bureau Pays a pu mobiliser les fonds Peace Building Fund, UN Trust et CERF pour les actions humanitaires			
Le taux d'exécution budgétaire des fonds mobilisés pour la réponse humanitaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais)	- Taux d'exécution budgétaire global, par source de fonds mobilisés - Taux de réalisation des produits relatifs à la réponse humanitaire - Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévu	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets)	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats Le taux d'exécution des fonds mobilisés pour l'action humanitaire (PBF, UN Trust et CERF) est au-dessus de 90%			

DURABILITE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<p>QE4a : Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?</p> <p>QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p>			
L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de population et développement est effectif, suffisant et en lien avec les interventions du 7e programme	- Effectivité de l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de population et développement	- (PRODESS (2014-2018), PNPFM (2014-2018), PDDSS (2014-2023) ; Loi SR n° 02 – 044 du 24 juin 2002, Plan d'action SR, Normes et standards de SR ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>En matière de Population et Développement, l'engagement politique de l'Etat est effectif et visible au niveau des documents de politiques nationales : la Politique Nationale de Population (PNP) révisée en 2017 et adoptée en 2018, le Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ). Pour assurer l'intégration des variables démographiques dans la planification du développement, le Gouvernement a créé la Direction Nationale de la Population (DNP) au sein du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population. Dans le cadre du processus d'exploitation du dividende démographique, une feuille nationale de route a été élaborée avec pour intitulé « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant massivement dans la jeunesse ».</p> <p>L'engagement de l'Etat reste effectif sur les ODD et la mise en œuvre de l'agenda de la CIPD+15 dont le plan d'actions recommande la production et la diffusion des données sur la population et le développement.</p>			
L'engagement de l'Etat dans le financement des activités en lien avec la composante Population et Développement est effectif et à la hauteur du niveau standard attendu ou en passe de l'être	- Contribution financière de l'Etat dans la valorisation des données socio-démographiques disponibles ; - Contribution financière de l'Etat dans la préparation du prochain RGPH ; - Association entre ces engagements et les interventions du 7e programme	- Rapports d'activités ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>Le Gouvernement apporte une contribution significative au financement des grandes opérations de collecte (RGPH, EDS, QUIBB, MICS). Mais cette contribution demeure insuffisante au regard de ses besoins.</p>			

Le 7 ^e programme a contribué à susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de population et développement	Démarche active du 7 ^e programme pour susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de population et développement	- Rapports de réunions ; - Rapports de missions ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>L'engagement du Gouvernement en faveur de la mise en œuvre de l'agenda de la CIPD+15 et sur les questions de Dividende Démographique qui a fait l'objet de l'adoption d'une feuille de route nationale se fait sous l'impulsion de l'UNFPA par une démarche active de plaidoyer et un appui technique et financier. Par ailleurs, à la demande du gouvernement, l'UNFPA a apporté un appui direct à la préparation du RGPH5 et indirect par une mobilisation des ressources à travers le financement d'une table-ronde des bailleurs de fonds.</p>			
Le 7 ^e programme a prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités relatives aux questions de Population et Développement afin d'assurer son appropriation nationale	- Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées ; - Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et Partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>Le 7^e programme a débouché sur les acquis suivants en matière de P&D :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la révision et à l'adoption de la Politique Nationale de Population (PNP) ; - Appui au Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) ; - Appui à la mise en place d'un observatoire du dividende démographique et renforcement des capacités des cadres nationaux l'analyse par la méthode des NTA ; - Appui à la préparation du RGPH5 y compris à la mobilisation des fonds à travers la table-ronde des bailleurs. 			
Les procédures et les outils gestion mises en œuvre sont acceptés par les partenaires	- La perception des partenaires sur les procédures et les outils gestion du 7 ^e programme est globalement positive ; - Opinions des partenaires sur les points positifs et les insuffisances déplorées dans les procédures et les outils gestion du 7 ^e programme	- UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats Le 7^e programme a mis en place un dispositif de renforcement des capacités des PE aux procédures et outils de gestion chaque année

<p>Les partenaires sont capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuité des activités après la fin du Programme</p>	<p>- Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités ; - Opinions des partenaires globalement favorables sur leur volonté à sauvegarder les acquis et à assurer la continuité des activités après la fin du Programme ; - Des mécanismes sont mis en place pour assurer l'appropriation et la durabilité</p>	<p>- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires</p>	<p>- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);</p>
---	---	--	---

Constats
 Les PE se déclarent disposés à sauvegarder les acquis du 7^e programme mais les capacités techniques, humaines et financières, techniques demeurent faibles. L'appropriation du programme par les responsables de mise en œuvre est influencée par l'absence d'une mémoire institutionnelle due à la mobilité du personnel, surtout en région et dans les zones rurales. Elle l'est aussi par le fait d'une perception inadéquate des acteurs gouvernementaux sur l'appartenance nationale du programme considéré avant tout comme une propriété de l'UNFPA. Cette perception est entretenue par les défaillances dans la collaboration entre les PE et les responsables du programme, notamment dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PTA (retards dans la mise à disposition des fonds, dans la réactivité aux requêtes, non-respect des engagements, défaillances dans la communication, etc.).

POSITIONNEMENT STRATEGIQUE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
COORDINATION UNCT			
QSE1 : Dans quelle mesure le Bureau de Pays a-t-il contribué au bon fonctionnement de l'UNCT et les autres instances de gouvernance de l'UNDAF (Axes de l'UNDAF, Groupes thématiques et Unité de Coordination de la Coopération) ?			
Le bureau Pays a activement contribué aux groupes de travail et initiatives conjointes du mécanisme UNCT	<ul style="list-style-type: none"> - Le bureau a activement participé aux groupes de travail du mécanisme UNCT ; - Le bureau a joué un rôle de leadership dans les groupes de travail et les initiatives conjointes du mécanisme UNCT dans le champ de son mandat ; - Le bureau a activement contribué aux échanges d'informations entre les agences ; - Le bureau a contribué à la mise en œuvre conjointe des programmes ; - Les effets UNDAF sont en association avec les interventions du 7e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des réunions ; - Documents programmatiques relatifs aux initiatives conjointes UNCT ; - Rapports de suivi-évaluation des programmes/projets communs : <ul style="list-style-type: none"> - UNFPA et autres agences des Nations Unies 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);

Constats

Contribution au fonctionnement et au programme de l'UNDAF (2014-2018)

Le bureau Pays participe régulièrement aux réunions mensuelles et aux retraites annuelles de l'UNCT. Il en assure régulièrement l'intérim du Coordonnateur Résident. En 2017, la Représentante a été désignée officiellement comme intérimaire Coordonnateur Résident. Tout ceci contribue à la visibilité de l'UNFPA au sein du mécanisme.

Dans le plan cadre de l'UNDAF+ (2015-2015), la contribution du 7^e programme aux effets 4 et 5 est clairement mise en évidence :

- D'ici 2019, les populations, en particulier les plus vulnérables, et celles affectées par les crises, ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité (effet 4) ;
- Les populations défavorisées, particulièrement les femmes et les jeunes bénéficient des capacités et d'opportunités productives accrues, dans un environnement sain et durable favorable à la réduction de la pauvreté (effet 5)

Contribution aux groupes de travail et initiatives conjointes

Le bureau Pays est membre des groupes thématiques et de travail suivants :

- ✓ Groupe thématique Services Sociaux de Base (Président) ;
- ✓ Groupe thématique Gouvernance (Membre) ;
- ✓ Groupe thématique Croissance inclusive et Développement Durable (Membre)
- ✓ Sous-Groupe Statistiques du Groupe thématique Croissance inclusive et Développement Durable (Président) ;
- ✓ Groupe thématique Communication (Membre, ancien Président) ;
- ✓ Groupe de travail Gestion des Programmes (Co-Président) ;
- ✓ Groupe de travail Opérations (Membre, ancien Président)
- ✓ Groupe de travail Suivi-Evaluation (Membre) ;
- ✓ Sous-Cluster VBG du Cluster Protection (Président) ;
- ✓ Groupe ICC-Inter-Cluster pour l'action humanitaire (Membre)

En outre, le bureau Pays est un membre très actif du Mécanisme de Surveillance et de Communication de l'information (« Monitoring Analysis Reporting. Arrangements (MARA) ») sur les violences sexuelles liées au conflit (VSLC) en que tant Co-Président, avec la MINUSMA, du groupe technique de travail. Sa contribution est particulièrement remarquable sur la notification des cas de VSLC issus du système d'information sur les VGB (GBVIMS) dont il assure le leadership.

Par ailleurs, le bureau Pays a été impliqué dans divers initiatives conjointes :

- Lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile sur fonds Muskoka : UNICEF -OMS- UNFPA-ONUFEMMES ;
- Projet VIH/Sida : UNICEF-UNFPA-ONUSIDA-OMS.
- VBG en situation de conflit : UNFPA-UNICEF ;
- MGF et mariage précoce : UNFPA-UNICEF ;
- Initiative “UN Trust for Human Security” avec un volet renforcement des acteurs sur les VBG (Gao, Tombouctou et Kidal) : UNICEF-UNFPA-BIT-FAO-PNUD-OMS.
- Initiative PSA – Protection contre les violences et l’exploitation sexuelle : UNICEF-UNFPA ;
- Projet Autonomisation des Adolescentes et des Jeunes femmes par l’éducation au Mali : UNESCO-UNFPA ;
- Projet Emploi des Jeunes : PNUD-UNFPA-BIT-FAO.

Rôle de l’UNFPA au sein de la communauté des PTFs au Mali

L’UNFPA assure la Présidence du groupe de PTFs en Santé avec l’implication personnelle de la Représentante. Son leadership est reconnu et apprécié par ses pairs. Elle a ainsi pu mobiliser les PTFs Santé pour le financement du PRODESS IV.

Dans le cadre de la mobilisation des fonds pour le RGPH5, l’UNFPA a également fait preuve de leadership en finançant la tenue le 13/10/2017 de la table-ronde des bailleurs de fonds représentés par 15 institutions et Ambassades et qui a débouché sur de nouveaux engagements de la BAD, des Pays Bas, de la Norvège, de la Suède, du Canada, de la Chine et du Japon. Ces engagements devraient couvrir le gap du budget du RGPH évalué à 15,6 milliards de FCFA après les contributions annoncées suivantes :

- Gouvernement du Mali : 5 milliards de FCFA ;
- Banque Mondiale : 2,7 milliards de FCFA ;
- UNFPA : 1,055 milliards de FCFA.

L’UNFPA s’était également engagé comme membre de l’Assemblée Générale du Fonds Mondial de la France dénommé « CCM ». Mais il n’a pas pu jouer le rôle qui était attendu de lui puisque son absence aux réunions a été déplorée systématiquement par tous les PTFs rencontrés. L’examen des comptes rendus des réunions tenues en 2017 met en évidence 8 absences sur 10. Mais la présence de l’UNFPA aux réunions du CCM est en amélioration en 2018. Par ailleurs, l’UNFPA est très actif dans l’initiative Spotlight financée par l’Union Européenne et les Nations Unies pour lutter contre toutes les formes de violences à l’égard des femmes et des filles. Il apporte également son soutien technique au projet SWEDD Mali pour le renforcement de l’autonomisation de la jeune fille, la promotion de l’égalité de Genre et le Dividende démographique.

Mécanisme de coordination des programmes de coopération avec les agences du SNU

La Coordination nationale du 7e programme est assurée par la Direction de la Coopération Multilatérale (DCM) du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) qui en assure la tutelle. Le MAECI assure également la Co-Présidence de l'UNDAF+. La Coordination nationale assurée par la DCM est essentiellement politico-diplomatique et administrative. La Coordination technique a été décentralisée de façon sectorielle autour des différents Ministères compétents qui assure le leadership : Ministère de la Santé pour le volet SR, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) pour le volet Genre et Droits Humains, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population (MATP) pour le volet P&D, le Ministère de la Jeunesse et de la Construction Civique (MJCC) pour le volet AJ. Aucun mécanisme de Coordination globale permettant d'assurer un suivi de la mise en œuvre et des progrès du programme dans la réalisation des produits n'existe à la DCM. La DCM a besoin d'un renforcement des capacités (ressources humaines et logistiques) pour lui permettre de jouer pleinement et efficacement son rôle de coordination et plus globalement, d'organiser et d'orienter de façon complémentaire les interventions du SNU afin d'accroître leur l'efficience et impact.

Recommandation

Renforcer, de façon conséquente, les capacités institutionnelles de la DCM, notamment dans les aspects logistiques et de formation sur les questions en lien avec la coordination du programme.

VALEUR AJOUTEE			
QSE2a : Quelle est la valeur ajoutée apportée par le 7ème programme de l'UNFPA au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<p>Constats</p> <p>Par une démarche active de plaidoyer et d'appui technique, l'UNFPA a contribué à l'élaboration de la loi 052 portant promotion du Genre en matière d'accès aux fonctions nominatives et électives ainsi que pour la proposition de loi de lutte contre les VBG qui est dans le processus d'adoption. Le bureau Pays a également contribué à une appropriation nationale des questions de dividende démographique qui ont fait l'objet d'élaboration d'une feuille de route nationale et de création d'un observatoire. Ces questions sont désormais intégrées dans la PNP révisée et adoptée en 2018. Le leadership et l'appui technique de l'UNFPA ont contribué à susciter le soutien du Gouvernement dans l'implication des leaders religieux et communautaires pour la promotion de la SR/PF et la lutte contre les VBG y compris les MGF et le mariage précoce. L'appui de l'UNFPA à la réforme institutionnelle du MPFEF, à la coordination de la lutte contre les VBG et l'élaboration du plan décennal pour l'autonomisation de la femme de l'enfant et de la famille (2020-2029) participe également de sa contribution à la prise de décision politique. Par ailleurs, le 27^e sommet Afrique-France tenu à Bamako en janvier 2017 sur le thème « Partenariat, Paix et Emergence » a été l'occasion saisie pour un plaidoyer actif de l'UNFPA sur les questions de SR et de Dividende Démographique qui ont fait l'objet de résolutions. D'une manière générale, l'UNFPA est reconnu par la majorité des PTFs rencontrés comme un acteur d'influence politique au Mali.</p>			

QSE2b : Quels sont les avantages comparatifs de UNFPA au Mali, particulièrement vis-à-vis des autres agences des NU et prenant en considération l'approche pour l'initiative « Unis dans l'Action » ou « Delivering as One » ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
-------------------------	-------------	-----------------------	---

Constats

Avantages comparatifs de l'UNFPA au Mali vis-à-vis des autres agences des NU dans l'approche « Unis dans l'Action »

Dans le cadre du 7^e programme, de son mandat et du champ de son expertise, l'UNFPA a abouti à des réalisations qui mettent en évidence des avantages comparatifs :

- L'UNFPA est reconnu tant au niveau des instances gouvernementales qu'au niveau des PTFs y compris les agences du SNU comme l'agence assurant le leadership de l'offre des produits contraceptifs, de la promotion du genre et de la lutte contre les VBG au Mali ;
- Le leadership de l'UNFPA au sein du sous-cluster VBG et sa contribution au système d'information GBVIMS et à la mise en place des centres de prise en charge holistique (« One Stop Center ») sont reconnus et appréciés ;
- L'UNFPA est aussi reconnu pour son leadership dans l'appui aux RGPH et du Dividende Démographique ;
- La contribution de l'UNFPA à la promotion de la Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes est également reconnue.

En revanche, les interventions de renforcement de l'offre en SONU, l'introduction des stratégies innovantes pour répondre à la demande des services de SR/PF, la lutte contre les FO et les activités ESC/WASH sont nettement moins connus, sans doute à cause du déficit de communication associé à leur mise en œuvre.

Au titre des faiblesses, les PTFs estiment que :

- le système de communication de l'UNFPA est faible ;
- la synergie avec les autres agences du SNU est encore faible ;
- la contribution de l'UNFPA au sein de l'UNCT sur les questions de données statistiques est faible et devrait être renforcée ;
- l'UNFPA est beaucoup trop dispersé dans les interventions et devrait embrasser moins pour plus d'efficacité.

Perception des parties prenantes des interventions de l'UNFPA

Des entretiens avec les parties prenantes (PE et bénéficiaires), il ressort une perception globalement positive des interventions du 7^e programme. Cette observation est confortée par les résultats de l'étude sur la disponibilité des produits de SR et la perception des clientes sur les services qui mettent en évidence des proportions dépassant les 90% sur les aspects techniques, organisationnels et relationnels (INFO-STAT, 2017).

SUIVI-EVALUATION

QS3 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Suivi-Evaluation du programme a-t-il permis la collecte effective, la circulation et le rapportage des données, favorisant le suivi de l'atteinte des résultats, la prise décision et la redevabilité du programme ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Le 7 ^e programme a mis en place un système Suivi-Evaluation coordonné conjointement par le bureau Pays et les partenaires gouvernementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un système de Suivi-Evaluation ; - Mécanismes de coordination du Suivi-Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
Constats			
Le système de suivi-évaluation basé au bureau pays de l'UNFPA et animé par un chargé du Suivi-Evaluation qui travaille en étroite collaboration avec la structure de coordination nationale (DCM), les structures sectorielles (DNS/MINSANTE, DNP/MATP, MJCC et MPFEF) et autres PE. Le Chargé du Suivi-Evaluation ayant quitté l'institution, le processus de son remplacement est en cours.			
Le 7 ^e programme a mis en place un système d'information (SI) pour le Suivi-Evaluation avec des outils harmonisés et une collecte de données fréquente qui aide à la prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un SI pour le Suivi-Evaluation ; - Existence d'outils harmonisés ; - Existence d'un document formalisant la conception du SI ; - Définition des rôles et responsabilités des acteurs du SI ; - Détermination d'une fréquence de la collecte des données ; - Adéquation des informations collectées par rapport aux besoins ; - Analyse des informations du SI pour la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);

Constats

Un système d'information a été mis en place pour renseigner la réalisation des produits en rapport avec les indicateurs de suivi. La collecte de données repose essentiellement sur les outils de suivi des PTA et de ses étapes intermédiaires dans la réalisation des produits et les outils de rapport annuel qui sont à renseigner par trimestre. Mais ces outils ne sont pas toujours adaptés aux spécificités des interventions mises en œuvre à différents niveaux sur le terrain (Districts Sanitaires, communautés, organisations, etc.). Ce dispositif suppose que chaque PE dans le cadre de la mise en œuvre de son PTA réalise les missions de collecte de données auprès de ses partenaires en adaptant éventuellement les outils aux spécificités des interventions, agrège lui-même les informations recueillies avant de les renseigner dans l'outil de suivi de PTA. On en arrive à une diversité de dispositifs de collecte dont la qualité n'est pas sous le contrôle direct de l'unité de Suivi-Evaluation de l'UNFPA. En outre, aucune base de données centralisée des résultats de la mise en œuvre du programme n'a été mise en place. Toutefois, le 7^e programme a bénéficié de la mise en place du Système d'Information Stratégique (SIS) développé par l'UNFPA pour la planification et le suivi des résultats trimestriels et annuels issus de la mise en œuvre du programme. Cet outil facilite le suivi des indicateurs du programme. A travers l'approche « Milestones », il permet de planifier les étapes intermédiaires dans le processus de réalisation des produits.

L'analyse de ses résultats permet de prendre des mesures anticipatives nécessaires pour l'orientation de la mise en œuvre du programme durant les trimestres. Le SIS génère des rapports annuels qui permettent une analyse en profondeur des informations mais pas à des niveaux désagrégés des différents acteurs de la chaîne de production. Les retours (feedback) aux PE sont fait lors des réunions du comité de pilotage mais aucun mécanisme ne permet de s'assurer qu'ils arrivent à tous les niveaux opérationnels concernés.

Recommandations

- Renforcer le système d'information avec la mise en place d'outils de collecte de données adaptés aux spécificités des interventions et formaliser ses procédures d'utilisation dans un manuel ;
- Mettre en place une base de données centralisées et interactive des résultats de la mise en œuvre du programme et renforcer les capacités des parties prenantes pour son utilisation.

Le 7 ^e programme dispose des ressources humaines et financières suffisantes pour le fonctionnement du S-E	<ul style="list-style-type: none">- Existence d'un budget pour le S-E au niveau du bureau Pays ;- Existence d'allocations budgétaires du S-E pour les PE ;- Existence d'un responsable en charge du S-E au sein du bureau ;- Existence d'un mécanisme de renforcement des capacités des PE pour collecter et utiliser les informations pertinentes	<ul style="list-style-type: none">- Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; matrice d'indicateurs de suivi ;- UNFPA et partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Revue/Analyse documentaire ;- Interview semi structurée (Guide);
--	---	--	---

Constats

Il n'y a aucun budget séparé pour le Suivi-Evaluation mais dans celui des composantes programmatiques, des lignes sont prévues pour les missions de suivi pour chaque produit. Des lignes budgétaires sont également prévues dans les PTA pour les PE. Le système est animé par un chargé du Suivi-Evaluation assisté par un Associée au programme et du chargé de la composante P&D. Il n'existe aucun mécanisme de renforcement des capacités des PE pour collecter et utiliser les informations pertinentes.

Recommandation

Mettre en place un mécanisme de renforcement des capacités des PE pour collecter et utiliser les informations pertinentes

Les indicateurs du Suivi-Evaluation sont pertinents, spécifiques, opérationnels et couvrent toute la chaîne des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs du S-E sont pertinents, spécifiques, opérationnels ; - Les indicateurs du S-E couvrent toute la chaîne des résultats ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; matrice d'indicateurs de suivi ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
<p>Constats</p> <p>Les indicateurs du système de Suivi-Evaluation ont été élaborés sur la base des standards classiques de l'UNFPA, de l'expérience passée des programmes et de leur pertinence en privilégiant ceux qui rendent mieux compte directement de la redevabilité du programme. Mais la détermination des cibles de quelques indicateurs n'est pas toujours objectivement vérifiable (manque de lisibilité et de traçabilité). En outre, la matrice de suivi des indicateurs du 7^e programme présente des insuffisances, notamment dans la détermination des cibles annuelles. En effet, les cibles de l'année N+1 ont été déterminées en fonction des réalisations de l'année N. Les réalisations de l'année N deviennent souvent les cibles de l'année N+1. Cette démarche génère des biais dans le calcul des taux de réalisation des cibles car elle considère la performance d'une année donnée comme référence alors que celle-ci n'est peut-être que conjoncturelle. Il aurait fallu plutôt s'appuyer sur des cibles déterminées dans le CPAP au début du programme, exercice qui n'a malheureusement pas été fait. Cette façon de procéder ne permet pas d'apprécier adéquatement la performance annuelle.</p> <p>Recommandation</p> <p>- Assurer plus de lisibilité et de traçabilité dans la détermination des cibles des indicateurs en adoptant une approche standard basée sur des critères objectivement vérifiables (temps, coûts, etc.).</p>			
Les évaluations sont planifiées et sélectionnées de manière à répondre aux besoins du Bureau Pays et de l'UNFPA	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'évaluations de programme, de projets ou d'interventions ; - Lien entre les objectifs et résultats des évaluations et les besoins du bureau Pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; matrice d'indicateurs de suivi ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
<p>Constats</p> <p>Le 7^e programme a fait l'objet des revues annuelles et d'une évaluation mi-parcours permettant de répondre aux besoins relatifs à la mise en œuvre avec des résultats orientés vers les processus de gestion et de décision.</p>			

Le bureau Pays a correctement identifié les principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre satisfaisante du 7 ^e programme et est en mesure de les contrôler	<ul style="list-style-type: none"> - Identification adéquate des principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre satisfaisante du 7^e programme ; - Capacité du bureau Pays à contrôler les principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre satisfaisante du 7^e programme ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; matrice d'indicateurs de suivi ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	--	---	--

Constats

Le bureau Pays a adéquatement identifié les principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre du programme à travers sa collaboration active avec l'équipe Pays (UNCT) et les acteurs Gouvernementaux. Sous le leadership de la Représentante, le bureau Pays en tant qu'acteur d'influence politique au Mali, dispose d'une marge de contrôle de ces risques et est en mesure d'obtenir des informations précises et opportunes sur d'éventuels changements.

COMMUNICATION

QS4 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Communication a-t-il permis la diffusion des actions du programme auprès des bénéficiaires, des autres parties prenantes et d'assurer la visibilité de ses interventions aussi bien en interne qu'en externe ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Le bureau Pays dispose d'une politique de communication externe avec des outils de communication adéquats	- Existence d'une politique de communication interne et externe ; - Existence d'outils et supports de communication adéquats;	- Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; - UNFPA	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);

Constats

Il existe un Chargé de communication au bureau Pays. Un plan opérationnel de communication est tiré chaque année de la stratégie de communication institutionnelle du bureau. Il n'existe pas de partenariat avec les médias (publics et privés toutes catégories confondues), le bureau Pays se contente de faire appel à eux de façon ponctuelle. Il n'y a aucun budget séparé pour la Communication mais dans celui des composantes programmatiques, des lignes sont prévues pour les activités y afférentes pour chaque produit.

Le bureau Pays a mis en place un certain nombre d'outils qui découle de son plan annuel de communication : kakémonos, bulletins, dépliants, porte documents, films, agendas, clés USB, Stylos, banderoles, films, agendas, stylos, véhicules décorés aux messages spécifiques, espaces réservés dans les médias (bande annonces, bandeaux, pages dans les journaux, etc.). Il dispose d'une connexion internet à haut débit, d'un site Web, de pages sur les réseaux sociaux (facebook, Twitter) et d'un Mailing List pour la circulation des informations y compris en direction des PE. Mais il n'existe pas d'outils de mesure rapide de l'effet de la communication ou pour évaluer l'incidence de la communication sur les différentes interventions dans la logique du changement de comportements.

Recommandations

- Définir des indicateurs de mesure d'effets de la communication et les intégrer dans le système de Suivi-Evaluation ;
- Doter le service de communication d'un budget, notamment pour les activités transversales ;

Les interventions du 7 ^e programme sont adéquatement couvertes les activités de communications	<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions sont systématiquement couvertes par les activités de communication ; - Les activités de communication sont basées sur les évidences 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; - UNFPA 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
---	--	---	--

Constats

Les activités de communication sont déterminées et intégrés dans les PTA par les PE, chargés de programme et le chargé de communication. Elles sont plus orientées vers la communication événementielle au détriment de la communication basée sur les évidences des interventions qui changent les comportements et améliorent les conditions de vie des populations.

La visibilité de l'UNFPA sur ses interventions mises en œuvre par les PE n'est pas assurée de façon optimale par ses des activités de communication stratégiques. Le personnel des structures visitées est fréquemment ignorant des appuis reçus de l'UNFPA. Les observations de visu des évaluateurs ont permis de constater que le matériel et équipement fournit en appui aux PE sont rarement estampillés du logo de l'UNFPA, ce qui ne favorise pas la visibilité de l'organisation et de ses interventions.

La collaboration tripartite PE, chargé de programme et chargé de communication devient cependant défailante dans le processus de mise en œuvre des PTA. Les activités de communications des PE sont souvent mises en œuvre sans l'implication du chargé de communication de l'UNFPA et la collaboration des structures gouvernementales de communication (CНИЕCS par exemple), ce qui n'assure pas une meilleure coordination et un arrimage avec la Stratégie de Communication de l'UNFPA.

Recommandations

- Renforcer l'implication de la communication dans la planification et la mise en œuvre des activités des composantes programmatiques ;
- Promouvoir une communication basée sur les évidences des interventions qui changent les comportements et améliorent les conditions de vie des populations ;
- Assurer une meilleure visibilité des interventions mise en œuvre par la communication y compris l'estampillage du matériel et équipement du logo de l'UNFPA.

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION MALI UNFPA (2015-2019)

V. ANNEXE 5 : OUTILS DE COLLECTE

GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLETS SANTE DE LA REPRODUCTION - ADOLESCENTS ET JEUNES

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: /___/___/___/___/2018	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : ___ - Bénéficiaire indirect : ___ - UNFPA : ___ - Agence ONU : ___ - Autre (préciser) : ___ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : /___/___/___/___

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
PERTINENCE		
<p>QE1a : Dans quelle mesure l'appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec le mandat et la stratégie de l'UNFPA et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans l'UNDAF et son plan d'action commun? Est-ce que les interventions prévues reflètent adéquatement les résultats attendus du Programme Pays ?</p>	<p>- Pensez-vous que les besoins des populations cibles ont été adéquatement pris en compte lors de la planification ? Comment et Pourquoi ?</p>	
	<p>-Les interventions du 7e programme sont alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA ? Pourquoi ?</p>	
	<p>- Pensez-vous que les interventions prévues sont en adéquation avec les résultats attendus ?</p>	
<p>QE1b : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ?</p>	<p>- Le 7^e programme a-t-il apporté des réponses aux changements intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) durant la période de mise en œuvre du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ? - Si oui quelles réponses pour quels changements ? - Si non, pourquoi ?</p>	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
EFFICACITE		
<p>QE2a : Les interventions réalisées, y compris dans le contexte humanitaire, ont-elles permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ? Dans quelle mesure les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?</p>	<p>- Les services de SR de qualité sont-ils disponibles, accessibles et en amélioration au sein des populations cibles dans les zones prévues?</p>	
	<p>Les résultats prévus ont –ils été effectivement atteints ou sont-ils en passe de l'être ?</p>	
	<p>- Que pensent les bénéficiaires et non bénéficiaires des interventions du programme ? Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	
	<p>- Etes-vous globalement satisfaisant niveau de réalisation des produits ? - Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	
<p>QE2b : Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets directs du 7ème programme, aux effets UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?</p>	<p>- En quoi les interventions du 7e programme ont contribué aux effets UNDAF (2015-2019), aux progrès dans l'atteinte des OMD/ODD et à la promotion de l'agenda de la CIPD ?</p>	
	<p>- En quoi le 7e programme a-t-il contribué aux résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) ?</p>	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
EFFICIENCE		
<p>QE3a : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques et a utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays?</p>	<p>- Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification y compris en recourant aux sources alternatives de financement ?</p>	
	<p>- Quel est le taux d'exécution budgétaire du 7e programme ? - Vous semble-t-il satisfaisant et en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (du point de vue des quantités et des délais) ?</p>	
	<p>- Le bureau Pays a-t-il utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?</p>	

<p>QE3b : Au vu des exigences liées aux financements d'urgence pour la réponse humanitaire (CERF funds ; etc), dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait un usage efficient et temporel de ces ressources et pour quel résultat?</p>	<p>Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour la réponse humanitaire ? Si oui, auprès de quelles sources et pour quels montants ?</p>	
	<p>Le taux d'exécution budgétaire des fonds mobilisés pour la réponse humanitaire vous semble-t-il satisfaisant ? Pourquoi ?</p>	
	<p>Le taux d'exécution budgétaire des fonds mobilisés pour la réponse humanitaire vous semble-t-il en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais) ? Pourquoi ?</p>	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
DURABILITE		
QE4a : Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?	L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de SR relevant du mandat de l'UNFPA vous semble-il effectif et suffisant ? - Si oui, en quoi ? - Si non, pourquoi ?	
QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?	L'engagement de l'Etat dans le financement des activités de la SR (budget alloué) est-il à la hauteur du niveau standard attendu ou en passe de l'être ? - Pourquoi ?	
	Le 7e programme a-t-il contribué à susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de SR - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?	
	<i>L'appropriation nationale est un élément déterminant pour la durabilité des programmes.</i> Le 7e programme a-t-il prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités visant à assurer une appropriation nationale des interventions sur les questions de SR ? - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?	
	Les procédures et les outils gestion mises en œuvre vous semblent-ils acceptables par les partenaires ? Pourquoi ?	
	Les partenaires vous semblent-ils capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuité des activités après la fin du Programme ? - Pourquoi ?	
	Le 7e programme a-t-il contribué à susciter une demande de service de SR au sein des populations cibles ? - Si oui, en quoi ? Si non, pourquoi ?	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

--

VERIFICATIONS A FAIRE

--

DOCUMENTATION JOINTE

--

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION MALI UNFPA (2015-2019)

GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLET GENRE ET DROITS HUMAINS

Localité : Bamako		
Nom(s) des interviewe(es): Lamine Boucabar Traoré	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: /___/___/___/___/2018	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : ___ - Bénéficiaire indirect : ___ - UNFPA : ___ - Agence ONU : ___ - Autre (préciser) : ___ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : /___/___/___/___/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
PERTINENCE		
<p>QE1a : Dans quelle mesure l'appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec le mandat et la stratégie de l'UNFPA et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans l'UNDAF et son plan d'action commun? Est-ce que les interventions prévues reflètent adéquatement les résultats attendus du Programme Pays ?</p>	<p>- Les besoins d'appuis au Gouvernement pour promouvoir la Protection, l'Équité et le Genre ont-ils été adéquatement pris en compte par le 7e programme ?</p> <p>- Les interventions du 7e programme sont-ils alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA ?</p> <p>- Les interventions du programme sont-ils alignées aux priorités nationales ?</p> <p>- Les interventions prévues sont-ils en adéquation avec les résultats attendus ?</p>	
<p>QE1b : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ?</p>	<p>- Le 7^e programme a-t-il apporté des réponses aux changements intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) durant la période de mise en œuvre du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ?</p> <p>- Si oui quelles réponses pour quels changements ?</p> <p>Si non, pourquoi ?</p>	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
EFFICACITE		
<p>QE2a : Les interventions réalisées, y compris dans le contexte humanitaire, ont-elles permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ? Dans quelle mesure les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?</p>	<p>- Le soutien apporté par le programme a-t-il permis d'améliorer l'environnement tant juridique qu'institutionnel en faveur de la protection sociale, de promotion des droits reproductifs, du genre et de l'équité ?</p> <p>- Si oui, comment ?</p> <p>- Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>- Que pensent les bénéficiaires et non bénéficiaires des interventions du programme ?</p> <p>- Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	
	<p>- Les résultats prévus ont été effectivement atteints ou sont-ils en passe de l'être ?</p> <p>- Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	
	<p>- Les mécanismes de prévention et de prise en charge des VBG ont été renforcés ?</p> <p>- Si oui, comment ?</p> <p>- Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>- Quel est le niveau de réalisation des produits ?</p> <p>- Vous semble-t-il satisfaisant ?</p> <p>- Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	
<p>QE2b : Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets directs du 7ème programme, aux effets UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?</p>	<p>- En quoi les interventions du 7e programme ont-ils contribué aux effets UNDAF (2015-2019), aux progrès dans l'atteinte des OMD/ODD et à la promotion de l'agenda de la CIPD ?</p>	
	<p>- En quoi le 7e programme a-t-il contribué aux résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017)?</p>	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
EFFICIENCE		
<p>QE3a : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques et a utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays?</p>	<p>- Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification y compris en recourant aux sources alternatives de financement ?</p>	
	<p>- Quel est le taux d'exécution budgétaire du 7e programme ? - Vous semble-t-il satisfaisant et en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (du point de vue des quantités et des délais) ?</p>	
	<p>- Le bureau Pays a-t-il utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?</p>	
<p>QE3b : Au vu des exigences liées aux financements d'urgence pour la réponse humanitaire (CERF funds ; etc), dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait un usage efficient et temporel de ces ressources et pour quel résultat?</p>	<p>Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour la réponse humanitaire ? Si oui, auprès de quelles sources et pour quels montants ?</p>	

	<p>Le taux d'exécution budgétaire des fonds mobilisés pour la réponse humanitaire vous semble-t-il satisfaisant ? Pourquoi ?</p>	
	<p>Le taux d'exécution budgétaire des fonds mobilisés pour la réponse humanitaire vous semble-t-il en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais) ? Pourquoi ?</p>	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
DURABILITE		
QE4a : Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de Genre et Droits Humains est effectif - Si oui, en quoi ? - Si non, pourquoi ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> L'engagement de l'Etat dans le financement des activités liées au genre et aux droits humains (budget alloué) est-il effectif ? - Si oui, vous semble-t-il satisfaisant et pourquoi ? - Si non, pourquoi ? 	
QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le 7e programme a-t-il prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation nationale ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures et les outils gestion mises en œuvre vous semblent-ils acceptables par les partenaires ? - Quels sont les points et les points faibles ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires vous semblent-ils capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuité des activités après la fin du Programme ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les acquis de la composante « Genre et Droits Humains » du 7e programme ? - Vous semblent-ils pérenns ? Pourquoi ? 	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

--

VERIFICATIONS A FAIRE

--

DOCUMENTATION JOINTE

--

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION MALI UNFPA (2015-2019)
GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLET POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: /___/___/___/___/2018	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : ___ - Bénéficiaire indirect : ___ - UNFPA : ___ - Agence ONU : ___ - Autre (préciser) : ___ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : /___/___/___/___/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
PERTINENCE		
<p>QE1a : Dans quelle mesure l'appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec le mandat et la stratégie de l'UNFPA et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans l'UNDAF et son plan d'action commun? Est-ce que les interventions prévues reflètent adéquatement les résultats attendus du Programme Pays ?</p>	<p>- Pensez-vous que les besoins de la population cible ont été adéquatement pris en compte lors de la planification grâce à la production des données ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>- Les interventions du 7e programme sont-ils alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>- Pensez-vous que les interventions du 7e programme sont alignées aux priorités nationales ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?</p>	
	<p>- Pensez-vous que les interventions prévues par le 7e programme sont en adéquation avec les résultats attendus ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?</p>	

<p>QE1b : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ?</p>	<p>- Au cours de la période de mise en œuvre du 7^e programme, y a-t-il eu des changements dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ? Si oui, lesquels ? - Pensez-vous que le bureau Pays ait apporté des réponses adéquates à ces changements ? - Si oui, lesquelles et pour quels changements ? - Si non, pourquoi ?</p>	
Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
EFFICACITE		
<p>QE2a : Les interventions réalisées, y compris dans le contexte humanitaire, ont-elles permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ? Dans quelle mesure les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?</p>	<p>- Les résultats prévus ont-ils été effectivement atteints ou sont-ils en passe de l'être ? - Quels sont les points forts et les points faibles ?</p>	
	<p>- Que pensez-vous du niveau global de réalisation des produits ? - Vous semblent-ils satisfaisant ? Pourquoi ? - Quels sont les points forts et les points faibles ?</p>	
	<p>- Que pensent les partenaires des interventions du 7^e programme relatives à la composante Population et Développement ; - Quels sont les points forts et les points faibles qu'ils relèvent ?</p>	

<p>QE2b : Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets directs du 7ème programme, aux effets UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?</p>	<p>- En quoi les interventions du 7e programme ont-ils contribué aux effets UNDAF (2014-2018), aux progrès dans l'atteinte des OMD/ODD et à la promotion de l'agenda de la CIPD ?</p>	
	<p>- En quoi le 7e programme a-t-il contribué aux résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA</p>	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
EFFICIENCE		
<p>QE3a : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques et a utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays?</p>	<p>- Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification y compris en recourant aux sources alternatives de financement ?</p>	
	<p>- Quel est le taux d'exécution budgétaire du 7e programme ? - Vous semble-t-il satisfaisant et en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (du point de vue des quantités et des délais) ?</p>	
	<p>- Le bureau Pays a-t-il utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?</p>	
<p>QE3b : Au vu des exigences liées aux financements d'urgence pour la réponse humanitaire (CERF funds ; etc), dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait un usage efficient et temporel de ces ressources et pour quel résultat?</p>	<p>Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour la réponse humanitaire ? Si oui, auprès de quelles sources et pour quels montants ?</p>	

	Le taux d'exécution budgétaire des fonds mobilisés pour la réponse humanitaire vous semble-t-il satisfaisant ? Pourquoi ?	
	Le taux d'exécution budgétaire des fonds mobilisés pour la réponse humanitaire vous semble-t-il en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais) ? Pourquoi ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
DURABILITE		
<p>QE4a : Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?</p>	<p>- L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de population et développement est-il effectif et en lien avec les interventions du 7e programme ? - Si oui, en quoi ? - Si non, pourquoi ?</p>	
<p>QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p>	<p>- L'engagement de l'Etat dans le financement des activités en lien avec la composante Population et Développement (RGPH, EDS, Etat civil, Dividende démographique, renforcement des capacités, etc.) vous semble-t-il à la hauteur de ce qu'il devrait ou en passe de l'être ? - Pourquoi ?</p>	
	<p>Le 7e programme a-t-il contribué à susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de population et développement ? - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?</p>	
	<p><i>L'appropriation nationale est un élément déterminant pour la durabilité des programmes.</i> - Le 7e programme a-t-il prévu et mis en œuvre des d'activités de renforcement des capacités visant à assurer une appropriation nationale des interventions sur les questions de Population et Développement.</p>	
	<p>- Les procédures et les outils gestion mises en œuvre dans le cadre du 7e programme vous semblent-ils acceptables ? Pourquoi ? - Que pensez-vous de ces procédures et outils gestion ?</p>	

	- Vous sentez-vous capables et prêts à sauvegarder les acquis issus des interventions du 7e programme et en assurer leur continuité après la fin du 7 ^e Programme ?	
--	--	--

PRINCIPALES CONCLUSIONS

--

VERIFICATIONS A FAIRE

--

DOCUMENTATION JOINTE

--

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION MALI UNFPA (2015-2019)

EVALUATION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION

Caractéristiques du Système de Suivi-Evaluation	Quoi vérifier ?	Réponse	Qualité/Status
Type et nature du système de Suivi-Evaluation			
Type	Le système est-il basé sur les activités, sur les résultats ou sur les deux ?		
Nature	Le système est-il coordonné par l'UNFPA, conjointement avec ses partenaires gouvernementaux ou par ces derniers ?		
Gestion du Système d'Information (SI)			
Conception & structure	Y a-t-il un système d'information (SI) associé au Suivi-Evaluation ?		
	La conception du SI est-elle formalisée dans un document écrit, par exemple un manuel d'utilisation ?		
Collecte des données	Le SI définit-il qui doit collecter quelles informations ?		
	La fréquence de la collecte des données est-elle bien définie et appropriée ?		
	Le niveau de profondeur /d'analyse de l'information est-il approprié par		

	rapport aux besoins d'information et de gestion du Bureau Pays et du Gouvernement ?		
Flux d'informations	Le système définit-il qui doit rendre compte à qui?		
	L'information parvient-elle aux personnes indiquées de manière opportune et efficace ?		
	Existe-t-il des outils appropriés pour le rapportage des informations ?		
	Le SI fournit-il des retours (feedback) aux Partenaires d'Exécution ?		
Ressources			
Ressources financières	Existe-t-il un budget disponible au Bureau Pays de l'UNFPA pour le Suivi-Evaluation ?		
	Les Partenaires d'Exécution disposent-ils d'allocations budgétaires pour mettre en œuvre le système de Suivi-Evaluation ?		
Ressources humaines	Y a-t-il une personne responsable de l'ensemble du système de Suivi-Evaluation au sein du Bureau Pays?		
	Les tâches de suivi sont-elles clairement attribuées à chaque responsable du programme ?		

	Les responsables du programme ont-ils la capacité appropriée pour exécuter les tâches de Suivi-Evaluation ?		
	Le système de Suivi-Evaluation utilise-t-il les capacités des PE pour collecter des informations pertinentes ?		
	Le système de Suivi-Evaluation renforce-t-il les capacités des PE à collecter et à utiliser les informations pertinentes ?		
Indicateurs			
Faisabilité des objectifs	Les indicateurs associés aux produits ou aux résultats sont-ils réalisables ?		
Qualité des indicateurs	Les indicateurs sont-ils clairement formulés pour la plupart ?		
	Les indicateurs sont-ils pertinents pour la plupart ?		
	Les indicateurs sont-ils spécifiques pour la plupart ?		
	Les indicateurs sont-ils opérationnels pour la plupart ?		
Le rôle des évaluations dans le système			
Intégration dans le système	Les évaluations sont-elles bien planifiées et sélectionnées de manière à répondre aux besoins du Bureau Pays et de l'UNFPA ?		

	Les résultats des évaluations sont-ils correctement orientés vers les processus de gestion et de décision?		
	Les résultats des évaluations sont-ils utilisés pour mettre à jour le cadre de résultats du CPAP ?		
Alignement	Les évaluations sont-elles conçues et les résultats partagés avec les parties prenantes nationales concernées ?		
Surveillance des risques et des hypothèses¹⁵			
Hypothèses	Le Bureau Pays a-t-il correctement identifié les principales hypothèses affectant la mise en œuvre satisfaisante du programme ?		
	Le Bureau Pays est-il en mesure d'obtenir des informations précises et en temps opportun sur les changements de ces hypothèses ?		
Risques	Le Bureau Pays a-t-il correctement identifié les principaux risques affectant la mise en œuvre du programme ?		

¹⁵ Les hypothèses sont des aspects énoncés comme étant nécessaires à la mise en œuvre satisfaisante du programme. Les risques sont des facteurs clés qui pourraient mettre en péril sa mise en œuvre satisfaisante. Les deux éléments sont en dehors du contrôle direct de l'UNFPA.

	Le Bureau Pays est-il en mesure d'obtenir des informations précises et opportunes sur les changements de ces risques ?		
Formalisation	Le suivi des risques et des hypothèses est-il formalisé et enregistré sous forme écrite dans un document ?		

Qualité/Statut (modalités)

+	La réponse à la question est positive. L'aspect ou la fonctionnalité est sur la bonne voie. Il n'y a pas besoin d'améliorations particulières.
○	La réponse à la question est principalement positive mais avec des réserves. L'aspect ou la fonctionnalité est effective ou, si elle n'est pas effective, n'a pas d'implications négatives majeures. Il y a place aux améliorations.
-	La réponse à la question est négative. L'aspect ou la fonctionnalité n'est pas effective ou est très mauvaise avec des implications clairement négatives. Il y a une marge considérable d'améliorations

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION MALI UNFPA (2015-2019)

GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLET COMMUNICATION

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: /___/___/___/___/2018	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : __ - Bénéficiaire indirect : __ - UNFPA : __ - Agence ONU : __ - Autre (préciser) : __ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : /___/___/___/___/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
COMMUNICATION		
<p>QS4 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Communication a-t-il permis la diffusion des actions du programme auprès des bénéficiaires, des autres parties prenantes et d'assurer la visibilité de ses interventions aussi bien en interne qu'en externe ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le bureau Pays dispose-t-il d'une politique de communication interne ? - Si oui, a-t-il mis en place des outils de communication adéquats ? - Si oui, lesquels ? - Si non, pourquoi ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Le bureau Pays dispose-t-il d'une politique de communication externe ? - Si oui, a-t-il mis en place des outils de communication adéquats ? - Si oui, lesquels ? - Si non, pourquoi ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissez-vous l'UNFPA ? - Que pensez-vous des interventions de son bureau Pays ? 	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

--

VERIFICATIONS A FAIRE

--

DOCUMENTATION JOINTE

--

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION MALI UNFPA (2015-2019)

GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLET POSITIONNEMENT STRATEGIQUE

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: /___/___/___/___/2018	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : ___ - Bénéficiaire indirect : ___ - UNFPA : ___ - Agence ONU : ___ - Autre (préciser) : ___ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : /___/___/___/___/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
COORDINATION UNCT		
QSE1 : Dans quelle mesure le Bureau de Pays a-t-il contribué au bon fonctionnement de l'UNCT et les autres instances de gouvernance de l'UNDAF (Axes de l'UNDAF, Groupes thématiques et Unité de Coordination de la Coopération) ?	- Le bureau Pays a-t-il contribué aux groupes de travail et initiatives conjointes du mécanisme UNCT ? - Si oui, lesquels, à quelle fréquence et avec quel impact ? - Si non, pourquoi ?	
	- Que suggériez-vous pour améliorer la contribution et l'impact du bureau Pays de l'UNFPA au sein du mécanisme UNCT ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
VALEUR AJOUTEE		
QSE2a : Quelle est la valeur ajoutée apportée par le 7ème programme de l'UNFPA au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales ?	- Le bureau Pays a-t-il contribué à aider à la prise de décision politique par des résultats tangibles et la formulation des stratégies de développement dans le champ de ses compétences ? - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?	

<p>QSE2b : Quels sont les avantages comparatifs de UNFPA au Mali, particulièrement vis-à-vis des autres agences des NU et prenant en considération l'approche pour l'initiative « Unis dans l'Action » ou «Delivering as One» ?</p>	<p>- Pouvez-vous préciser ces avantages comparatifs ?</p>	
	<p>- A votre avis, ces avantages comparatifs sont-ils valorisés par le bureau Pays ? - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?</p>	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

--

VERIFICATIONS A FAIRE

--

DOCUMENTATION JOINTE

--

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION MALI UNFPA (2015-2019)

GRILLE D'ENTRETIENS DE GROUPE – VOLET SANTE DE LA REPRODUCTION &
ADOLESCENTS ET JEUNES

DATE DE LA DISCUSSION : / __/ __/ __/ __/2018 LIEU : _____

INTERVIEWEUR:

OBJECTIF

Evaluer la perception des utilisateurs et des non utilisateurs des services et de soins de SR, d'animation ou d'insertion socio-professionnelle des adolescents et jeunes issus des interventions de l'UNFPA

METHODOLOGIE

Discussions de groupe autour de 8-12 participants des 6 groupes cibles suivants **(Encerclez le numéro de groupe correspondant)** :

- 1- Adolescents (15-19 ans) et jeunes (20-24 ans) utilisateurs des interventions de l'UNFPA ;
- 2- Adolescents (15-19 ans) et jeunes (20-24 ans) non utilisateurs des interventions de l'UNFPA ;
- 3- Filles adolescents (15-19 ans) et jeunes (20-24 ans) utilisatrices des interventions de l'UNFPA ;
- 4- Filles adolescents (15-19 ans) et jeunes (20-24 ans) non utilisatrices des interventions de l'UNFPA ;
- 5- Femmes adultes (25-49 ans) utilisatrices des interventions de l'UNFPA ;
- 6- Femmes adultes (25-49 ans) non utilisatrices des interventions de l'UNFPA ;

LISTE DES PARTICIPANTS

1	Prénom ou code anonyme	Age	Activités professionnelles	Niveau d'éducation	Type d'intervention bénéficié
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

QUESTIONS PRINCIPALES

Introduction

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femme, homme et enfant. L'UNFPA appui les structures sanitaires du pays pour améliorer l'accès de tous aux services de qualité en matière de SR et de PF, en particulier pour les populations vulnérables.

- Avez-vous déjà utilisé les services de SR/PF, d'animation ou d'insertion socio-professionnelle des adolescents et jeunes offerts par les structures **suivantes (noms des structures sanitaires ou autres partenaires bénéficiant de l'appui de l'UNFPA)** ?
- Comment appréciez-vous la qualité des services et pourquoi ?
- Qu'est ce qui marche bien ? Pourquoi ? (justifiez votre réponse)
- Qu'est ce qui ne marche pas bien ? Qu'est-ce qui fait que ça ne marche pas bien ?
- Comparé à d'autres structures sanitaires, la qualité des services et de soins y est-elle meilleure ou moins bonne ? Comment et Pourquoi ?
- Quels sont selon vous les catégories de personnes exclues ou ayant un accès difficile aux services de SR, d'animation ou d'insertion socio-professionnelle ? Pourquoi ? (Personnes vivant un handicap, Enfants de la rue, les Camionneurs, LGBT, etc.) ;
- Comment pensez-vous qu'on puisse améliorer les services en vue d'accroître leur utilisation : par les adolescents/jeunes ; par les femmes ; par les hommes ; par les autres groupes vulnérables ?
- Autres choses ?

SYNTHESE GENERALE

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION MALI UNFPA (2015-2019)

GRILLE D'ENTRETIENS DE GROUPE – VOLET Genre et Droits Humains

DATE DE LA DISCUSSION : / ___ / ___ / ___ / ___ / 2018 LIEU : _____

INTERVIEWEUR:

OBJECTIF

Evaluer la perception des cibles (filles/femmes) et le niveau de connaissances des filles/ Femmes sur le genre, les VBG, les droits reproductifs et sexuels.

METHODOLOGIE

Discussions de groupe autour de 8-12 participants des 6 groupes cibles suivants **(Encerclez le numéro de groupe correspondant)** :

- 3- Filles adolescents (15-19 ans) et jeunes (20-24 ans) utilisatrices des interventions de l'UNFPA ;
- 4- Filles adolescents (15-19 ans) et jeunes (20-24 ans) non utilisatrices des interventions de l'UNFPA ;
- 5- Femmes adultes (25-49 ans) utilisatrices des interventions de l'UNFPA ;
- 6- Femmes adultes (25-49 ans) non utilisatrices des interventions de l'UNFPA ;

LISTE DES PARTICIPANTS

1	Prénom ou code anonyme	Age	Activités professionnelles	Niveau d'éducation	Type d'intervention bénéficié
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

QUESTIONS PRINCIPALES (A adapter en fonction des spécificités des cibles)

Introduction

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et à l'égalité des chances de chacun, femme, homme et enfant. Elle appuie le Gouvernement du Mali pour une meilleure prise en compte des besoins matériels des filles/femmes, en particulier pour protéger leurs droits en matière d'accès aux services de SR et prévenir la violence basée sur le genre (relations hommes/femmes).

- Connaissez-vous l'UNFPA ? Avez-vous déjà bénéficié d'interventions financées par cette agence ? Ces interventions ont-ils été bénéfiques pour vous ou d'autres personnes ?
- Quels sont les droits des filles et des femmes qui sont acquis et reconnus dans votre communauté/pays ? Sont-ils satisfaits ? Quelles sont les insuffisances ?
- Quelle appréciation faite vous de l'évolution de ces droits durant les trois dernières années ? Les filles/femmes ont-elles de plus en plus accès à l'éducation, aux services de santé de SR (CPN, accouchement assisté, moyens contraceptifs, etc.). Durant les trois dernières années ? Comment appréciez-vous la qualité des services ?
- Quels sont les contraintes/obstacles qui limitent actuellement l'accès des filles/femmes aux services existants ? Ces contraintes sont-elles prises en compte dans les interventions ?
- Quelles sont les inégalités entre les hommes et les femmes dans le domaine de la santé de reproduction et sexuelle ? Pensez-vous que ces inégalités sont suffisamment prises en compte dans les interventions offerts par l'UNFPA à travers les structures de santé ou autres structures ?
- Que pensez-vous de la lutte contre les mutilations génitales et autres pratiques nuisibles à la santé de la reproduction (mariage précoce ou forcée) ? Comment éliminer ces pratiques ?

SYNTHESE GENERALE

VI. ANNEXE 6 : LISTE DES ENTITÉS SÉLECTIONNÉES ET ENQUÊTÉES

Distribution des entités sélectionnées par composante et par régions

Composante	Bamako	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Gao	Total
Santé de la reproduction (SR)	DNS	DRS	DRS	DRS	DRS	DRS	DRS	34
	DPM		AMPPF	INFSS	INFSS	AMPPF	DANAYASO	
	INFSS	AMPPF	MSI	HÔPITAL	HÔPITAL	DELTA SURVIE	RIPOD	
	AMPPF			RIPOD	MSI	AGIR		
	AGIR				RIPOD			
	MSI					HÔPITAL		
	MSH/FCI							
	CSLS							
	RIPOD							
	DANAYA SO							
SOUTRA SO								

	UNFPA							
Adolescents/ Jeunes (AJ)	MJCC	MJCC		MJCC				4
	UNFPA							
Genre et Droits Humains (GDH)	MPFEF/PNLE	DRPFEF	DRPFEF	DRPFEF	DRPFEF	DRPFEF	DRPFEF	17
	AMSOPT	AMSOPT	TOSTAN			MSH	IEDA	
	IEDA						HELP	
	Help							
	IMC							
	UNFPA							
Population et Développement (P&D)	INSTAT							4
	DNP							
	CPS Santé							
	UNFPA							
Communication	CNIECS							2
	UNFPA							

Coordination nationale	DCM/Ministère Affaires étrangères							1
Sui-Evaluation	UNFPA							1
SNU et PTF	UNICEF							21
	PNUD							
	ONUFEMME							
	UNESCO							
	Coordonnateur Résidant SNU							
	Projet SWEED							
	Banque Mondiale							
	OCHA							
	PTF (France)							
	UNFPA (Management)							
	ONUSIDA							
	OMS							
	PTF (Allemagne)							
PTF (Belgique)								

	PTF (Pays Bas)							
	PTF (Canada)							
	PTF (Norvège)							
	PTF (KOIKA/Japon)							
	PTF (Danemark)							
	PTF Espagne							
	MINUSMA (coordination)							
Total	49	5	5	6	6	7	6	84

Observations

- A Bamako sur 49 entités sélectionnées, 5 n'ont pas pu être enquêtées (44) ;
- A Kayes toutes les entités sélectionnées ont pu être enquêtées (5) ;
- A Koulikoro sur 5 entités sélectionnées, 1 n'a pas pu être enquêtée (4), la directrice régionale de la santé ainsi que le chef de division santé étaient absents au moment de l'enquête ;
- A Sikasso, toutes les entités sélectionnées ont pu être enquêtées (6) ;
- A Ségou, toutes les entités sélectionnées ont pu être enquêtées (6) ;
- A Mopti, toutes les entités sélectionnées ont pu être enquêtées (7) ;
- A Gao, sur 6 entités sélectionnées, 4 n'ont pas pu être enquêtées (2), à cause de l'insécurité qui sévit dans la région de Gao.

Au total sur 84 entités sélectionnées, 74 ont pu être enquêtées.

Tableau 1.4 Nombre d'entités sélectionnées par composante et par région

Composante	Région							Total
	Bamako	Kayes Cercle de Kayes DS de Kayes	Koulikoro Cercle de Koulikoro DS de Koulikoro	Sikasso Cercle de Sikasso DS de Sikasso	Ségou Cercle de Ségou DS de Ségou	Mopti Cercle de Mopti DS de Mopti	Gao Cercle de Gao DS de Gao	
SR/SRAJ/SRH	12	2	3	4	5	5	3	34
AJ	2	1	0	1	0	0	0	4
GDH	6	2	2	1	1	2	3	17
PD	4	0	0	0	0	0	0	4
Communication	2	0	0	0	0	0	0	2
Suivi-évaluation	1	0	0	0	0	0	0	1
Coordination nationale	1							1
SNU & PTF	21	0	0	0	0	0	0	21
Total	49	5	5	6	6	7	6	84

Tableau 1.5 Nombre d'entités rencontrées par composante et par région

Composante	Région							Total
	Bamako	Kayes Cercle de Kayes DS de Kayes	Koulikoro Cercle de Koulikoro DS de Koulikoro	Sikasso Cercle de Sikasso DS de Sikasso	Ségou Cercle de Ségou DS de Ségou	Mopti Cercle de Mopti DS de Mopti	Gao Cercle de Gao DS de Gao	
SR/SRAJ/SRH	11	2	2	4	5	5	0	29
AJ	2	1	0	1	0	0	0	4
GDH	6	2	2	1	1	2	2	16
PD	4	0	0	0	0	0	0	4
Communication	2	0	0	0	0	0	0	2
Suivi-évaluation	1	0	0	0	0	0	0	1
Coordination nationale	1							1
SNU & PTF	17	0	0	0	0	0	0	17
Total	44	5	4	6	6	7	2	74

Liste des Focus Group et des entretiens individuels approfondis réalisés

N°	Focus Group/ entretiens individuels réalisés	Région/DS	Composante
	Bamako		
1	Jeunes hommes et femmes " Ardents défenseurs" de la SR/PF (AMPPF)	Bamako	SR/SRAJ
2	Filles apprenantes bénéficiaires d'initiatives d'insertion professionnelle et d'autonomisation (ONG-AGIR)	Bamako	SR/SRAJ
3	WASH/ESC : Ecoles de Dar salam et Kalan Coura (MJCC) : <i>Entretien approfondi</i>	Bamako	SR/SRAJ
4	Centre jeune de Bamako (MJCC) : <i>Entretien approfondi</i>	Bamako	SR/SRAJ
	Total Bamako	2 focus groups réalisés et 2 entretiens approfondis	
	Kayes		
1	Groupe d'hommes adultes (AMSOPT)	Koumbamadia	Genre et DH
2	Embranchement : Assemblée avec les femmes (AMSOPT)	Koumbamadia	Genre et DH
3	Causerie par les AMS avec les patientes de CPN au CSCOM (Ex MSI)	Sadiola	SR/SRAJ
4	Femmes adultes bénéficiaires de l'Equipe Mobile (Ex MSI)	Sadiola	SR/SRAJ
5	Adolescentes non-bénéficiaires de l'Equipe Mobile (Ex MSI)	Sadiola	SR/SRAJ
6	Femmes adultes non bénéficiaires de l'Equipe Mobile (Ex MSI)	Sadiola	SR/SRAJ
7	1 bénéficiaire adulte de prise en charge en SR 1 non-bénéficiaire de prise en charge en SR La grand-mère d'une bénéficiaire de 3 ans pour prise en charge des séquelles de MGF Animatrice principale auprès des Communautés	Kayes (AMSOPT)	Genre et DH

8	2 Bénéficiaires de prise en charge en SR 1 non-bénéficiaire de prise en charge	Koumamadia (AMSOPT)	Genre et DH
	Total Kayes	6 focus groups réalisés 6 entretiens approfondis réalisés	
	Koulikoro		
1	Facilitateurs Communautaires des Cercles de Dioïla, Banamba et Koulikoro (TOSTAN)	Koulikoro	Genre et DH
2	Membres des Comités de Gestion Communautaire (CGC) et Agents de mobilisation (TOSTAN)	Tougouni	Genre et DH
3	Femmes Bénéficiaires (TOSTAN)	Tougouni	Genre et DH
4	Le Maire de Tougouni	Tougouni	Genre et DH
	Total Koulikoro	3 focus groups réalisés et 1 entretien approfondi réalisé	
	Sikasso		
1	Jeunes bénéficiaires des services du Centre de promotion des jeunes	Sikasso	SR/SRAJ
2	Jeunes non bénéficiaires des services du Centre de promotion des jeunes	Sikasso	SR/SRAJ
	Total Sikasso	2 focus groups réalisés	
	Ségou		
1	Filles de 18-24 ans bénéficiaires de l'équipe mobile de MSI		SR/SRAJ
2	Femme de 25 ans et plus bénéficiaires de l'équipe mobile de MSI		SR/SRAJ
3	Femmes/filles de 18-49 ans non bénéficiaires de l'équipe mobile de MSI		SR/SRAJ
	Total Ségou	3 focus groups réalisés	
	Mopti		
1	Jeunes Filles Bénéficiaires des formations de l'ONG-AGIR		SR/SRAJ
2	Jeunes Filles Non Bénéficiaires des formations de l'ONG-AGIR		SR/SRAJ
3	Femmes victimes de Fistules prises en charge par l'ONG Delta-Survie		SR/SRAJ
4	Filles de 18-24 ans bénéficiaires de la PEC Holistique VGB de MSH		Genre et DH
5	Femmes de 25 ans et plus bénéficiaires de la PEC Holistique VGB de MSH		Genre et DH
6	Filles/Femmes de 18-49 ans non bénéficiaires de la PEC Holistique VGB de MSH		Genre et DH
7	Femmes bénéficiaires de l'équipe mobile de l'AMPPF		SR/SRAJ
8	Femmes non bénéficiaires de l'équipe mobile de l'AMPPF		SR/SRAJ
	Total Mopti	8 focus groups réalisés	
	Gao		

1	Entretien individuel avec une victime de VBG sensé avoir été bénéficiaire des services de l'ONG Help	Par téléphone	Genre et DH
	Total Gao	1 entretien approfondi réalisé	

VII. ANNEXE 7 : BASE DE DONNÉES D'ÉCHANTILLONNAGE

7.1 Matrice des résultats

Indicateurs	Baseline (2014)	2015		2016		2017		2018		2019		Taux de réel (2015-2017)	Taux sur toute la durée du CPD
		Cible	Réal.	Cible	Réal.	Cible	Réal.	Cible	Réal.	Cible	Réal.		
Produit 1: L'accès à l'information et aux services intégrés de santé de la reproduction et de VIH pour les adolescents et jeunes est renforcé, particulièrement dans les zones affectées par la crise													
Nombre de centres de santé ciblés ayant intégré les services SSR/VIH adaptés aux jeunes	0	2	2	10	11	22	31			60		140,9%	51,7%
Nombre d'organisations de professionnelles du sexe engagées dans la mise en œuvre des programmes de prévention du VIH en faveur des adolescentes	0	2	0	2	2	2	2			2		100,0%	100,0%
Produit 2: Les capacités nationales sont renforcées pour un meilleur accès aux services de planification familiale de qualité.													
Nombre d'ardents défenseurs des services de planification familiale et de santé reproductive à l'intention des adolescentes	0	25	14	26	26	34	26			100		76,5%	26,0%
Proportion de points de prestation de service ciblés n'ayant pas connu de rupture de stock en produits contraceptifs au cours des 6 derniers mois	13	23	13	38	19	50	7,2			90		14,4%	8,0%

Proportion de formation sanitaire offrant au moins 5 méthodes de contraception moderne	98	99	98	99	65	80	84,8			100		106,0%	84,8%
Produit 3: L'accès aux services de santé maternelle et néonatale de qualité est renforcé, particulièrement dans les zones affectées par la crise.													
Nombre de structures de santé offrant les SONU	81	86	82	114	118	192	55			120		28,6%	45,8%
Nombre de structures sanitaire de référence dotées en kit d'urgence SR	20	25	25	30	30	30	40			30		133,3%	133,3%
Nombre de cas de fistules obstétricales rapportés, traités et guéris	645	845	740	940	902	1 102	1 080			1 600		98,0%	67,5%
Produit 4: Les capacités nationales sont renforcées pour offrir des services de santé sexuelle et reproductive dans le contexte humanitaire.													
Nombre d'acteurs humanitaires ayant des capacités en DMU (dispositif minimum d'urgence)	25 864	26 278	26 725	26 644	26 869	26 869	26 873			30 000		100,0%	89,6%
Nombre de plans de contingence et de réponses humanitaires tenant compte des besoins des femmes, des adolescent(e)s et des jeunes en matière de SSR y compris les victimes de violences sexuelles en période de crise	10	11	14	15	15	11	15	1 080		15		136,4%	100,0%
Produit 5: Les capacités des jeunes et des organisations de jeunes sont renforcées pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de résilience													
Nombre d'organisations de jeunes et de la société civile bénéficiant d'un appui pour autonomiser des jeunes et des adolescentes	5	10	10	15	16	18	18			20		100,0%	90,0%

Nombre de jeunes personnes scolarisé(e)s et non-scolarisé(e)s ayant bénéficié de programme d'éducation sexuelle complète	30 000	50 000	50 000	70 000	50 000	65 000	65 000			100 000		100,0%	65,0%
Existence de plateformes participatives qui favorisent l'accroissement des investissements en faveur des adolescent(e)s et des jeunes marginalisé(e)s, dans le cadre des politiques et des programmes de développement et de santé	0	1	1	2	2	2	2			2		100,0%	100,0%
Produit 6: Les capacités nationales sont renforcées pour adresser les problèmes d'inégalités de genre, de pratique traditionnelles néfastes et de violence basée sur le genre, particulièrement dans le contexte humanitaire													
Nombre de lois nationales relatives aux VBG harmonisées avec les textes et instruments internationaux	2	0	1	1	1	1	1			2		100,0%	50,0%
Nombre de communautés ayant déclaré l'abandon définitif des MGF	1 042	1 000	1 132	1 150	1 151	1 169	1 228			5 000		105,0%	24,6%
Nombre de survivant(e)s de VBG qui accèdent aux services complets de prise en charge	5 000	9 322	7 385	8 385	9 271	12 443	15 152			25 000		121,8%	60,6%
Existence de rapport holistique sur tous les aspects du genre et des droits dans le contexte humanitaire	0	0	0	0	0	0	0			1		-	0,0%
Produit 7: Les capacités nationales sont renforcées pour la production et la dissémination des données de qualité en appui à l'élaboration des programmes humanitaires et de développement.													
Nombre de structures du système statistique national ayant reçu un appui de l'UNFPA pour la production et/ou la dissémination de données statistiques désagrégées.	5	8	12	14	14	14	14			12		100,0%	116,7%

Nombre de rapports de phases préparatoires du RGPH2019 disponibles	2	2	2	4	4	6	6			8		100,0%	75,0%
Nombre de rapports d'études et/ou d'analyses de données statistiques sur la dynamique de population, la santé de la reproduction, le VIH et les questions de genre produits et diffusés avec l'appui de l'UNFPA (y compris dans le contexte humanitaire)	0	5	5	10	10	15	13			25		86,7%	52,0%
Produit 8: Les capacités nationales sont renforcées pour l'exploitation du dividende démographique et l'intégration des questions population, de santé sexuelle et reproductive et de genre, particulièrement dans le contexte de crise et de post-crise													
Proportion de collectivités locales ayant bénéficié de l'appui de l'UNFPA pour l'intégration des questions de population dans la planification du développement	25	33	29	45	39	87	49			80		56,3%	61,3%
Existence d'un observatoire fonctionnel sur le dividende démographique	0	0	0	0	0	0	1			1		-	100,0%

7.2 Interventions identifiées

N°	Produit du CPD	Interventions	IPs
1	1	Lutte contre les IST/VIH (Populations clés)	MJCC, DNS, DANAYA, SOUTRA SO
2		Intégration des services SR/PF/VIH	MJCC, DNS
3		Offre de services SR aux Jeunes (Pair éducation, centres jeunes, services conviviaux, ...)	MJCC, DNS, ONG AGIR
4	2	Plaidoyer auprès des élus, des autorités et des religieux en faveur de la PF	DPM, DNS, AMPPF, MSI, MSH/FCI
5		Initiative "Ardents défenseurs" de la SR/PF des adolescents et jeunes	AMPPF, MSH
6		Equipe mobile (sensibilisation sur espacement de naissance et PF, offre de services PF)	AMPPF, MSI
7		DBC	AMPPF, MSH/FCI
8		Campagne National PF (gratuit)	DPM, DNS, AMPPF, MSI, MSH/FCI
9		Dotation en équipement PF	DPM, DNS, AMPPF, MSI, MSH/FCI
10		Approvisionnement en produits PF	DPM, DNS, AMPPF, MSI, MSH/FCI
11		Promotion du DIUPP, PF Post Partum et SAYANA PRESS	DNS, DPM, JHPIEGO
12		CAMPAGNE FIERTÉ FEMININE	MSI
13		PUSH Model	DPM, DNS, AMPPF, MSI, MSH/FCI
14	Stratégie avancée en PF	DNS, AMPPF, MSI	
15	3	Lutte contre la fistule obstétricale	DNS, DELTA SURVIE
16		SONU (formation & Equipement)	DNS

17		Audit des décès maternels	DNS
18		Dotation en KIT SR	DNS
19		Sages Femmes(Formation, équipement, plaidoyer, coaching)	DNS, INFSS
20	4	DMU	DNS, IEDA, HELP, IMC, MSH
21		Equipe / Caravanes mobiles dans le contexte humanitaire	DNS, IEDA, HELP, IMC, MSH
22		Approvisionnement en kits d'urgences humanitaires	DNS
23	5	ESC &WASH	MJCC
24		Insertion professionnelle/autonomisation des filles apprenantes	ONG AGIR
25		Promotion de clubs de jeunes dans les écoles	AMPPF
26	6	Prévention des VBG/MGF/Excision/Mariages d'enfants, y compris en situations humanitaires	MPFEF, TOSTAN, AMSOPT
27		Prise en charge holistique des VBG/MGF/Excision/Mariages d'enfants, y compris en situations humanitaires	MPFEF, TOSTAN, AMSOPT
28		plaidoyer pour l'abandon des pratiques néfastes (MGF/VBG/Mariage précoce)	MPFEF, TOSTAN, AMSOPT
29		Approvisionnement en kits MGF et kits de dignité	MPFEF, DNS
30	7	Renforcement du système national d'information sanitaire (formations, équipement, cartes sanitaires, comptes nationaux de la santé ...)	CPS/Santé
31		Appui au RGPH	INSTAT

32		Renforcement des capacités nationales pour la production et la dissémination des données	INSTAT
33	8	Intégration des variables de population dans les politiques/plans/programmes nationaux de développement	DNP
34		Renforcement des capacités pour l'analyse du Dividende Démographique (DD)	DNP
35	Aspects transversaux	Production et diffusion de messages	Tous
36		Célébration des Journées dédiées (JMP, 8 février, mars, 31 Juillet, 11 et 15 Octobre, 16 jours de campagnes)	Tous
37		Suivi/Evaluation	Tous

7.4 Partenaire d'exécution par composante

N°	Partenaires d'exécution	Acronyme
Santé de la Reproduction		
1	Direction Nationale Santé	DNS
2	Cellule Sectorielle de Lutte contre le SIDA / Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	CSLS/MSHP)
3	Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne (MJCC) / Projet jeune	MJCC
4	Direction de la Pharmacie et du Médicament	DPM
5	Pharmacie Populaire du Mali	PPM
6	Institut Nationale de Formation en science de la santé	INFSS
7	Centre National d'Information, d'Education et de Communication en Santé	CНИЕCS
8	ONG DELTA SURVIE	DELTA SURVIE
9	Association Malienne pour la Promotion et la Protection de la Familiale	AMPPF
10	ONG JHPIEGO CORPORATION	JHPIEGO
11	Marie Stops International	MSI
12	ONG ASDAP	ASDAP
13	ONG AGIR	AGIR
14	Cellule de Planification et Statistique / MSHP	CPS
Genre et droits humains		
1	Ministère de la promotion de femme, de l'enfant et de la Famille	MPFEF
2	ONG AMSOPT	AMSOPT
3	ONG TOSTAN INTERNATIONAL	TOSTAN
Humanitaires		
1	ONG Management Sciences for Health (MSH)	MSH
2	ONG Inter Emergency Dev Aid (IEDA)	IEDA
3	ONG Hilfe zur selbsthilfe (HELP)	HELP
4	ONG International Medical Corps (MC)	MC
Population et Développement		

1	Institut National Statistique	INSTAT
2	Direction Nationale Population	DNP
3	Cellule de Planification et Statistique / MSHP	CPS